

RAPPORT DE GESTION 2021

RAPPORT DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA MARCHE GÉNÉRALE ET LES RÉSULTATS DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
PENDANT L'EXERCICE 2021

Table des matières

Table des matières	3
1. Introduction	5
2. Conseil de Ville	6
3. Interventions parlementaires en suspens	9
4. Conseil municipal	16
5. Séances du Conseil municipal.....	17
6. Personnel communal : Mutations enregistrées.....	19
7. Corps électoral	22
8. Groupe de travail « STOP » sécurité au travail, organisation de la prévention	23
9. Mairie : Informatique et télécommunications	24
10. Mairie : Agence AVS	26
11. Mairie : Contrôle des habitants	29
12. Mairie : Impôts.....	30
13. Dicastère de la sécurité publique et des transports : Sécurité publique	32
14. Dicastère de la sécurité publique et des transports : Office de la sécurité civile	33
15. Dicastère de la sécurité publique et des transports : CRISM	34
16. Dicastère des finances	35
17. Dicastère de l'économie	37
18. Dicastère de l'économie : Commission Marketing.....	40
19. Dicastère des travaux publics, bâtiments et gestion des déchets : Service des travaux publics	41
20. Dicastère des travaux publics, bâtiments et gestion des déchets : Service des bâtiments...44	
21. Dicastère de l'Urbanisme et de l'environnement	47
22. Dicastère de l'Urbanisme et de l'environnement : Inspecteur de la nature	49
23. Dicastère des services industriels (SIM) : Service de l'électricité	50
24. Dicastère des services industriels (SIM) : service des eaux	55
25. Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Commission scolaire	57
26. Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Écoles primaires et enfantines.....	60
27. Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : École secondaire	69
28. Dicastère de l'aide sociale et de l'autorité sociale	72

29.	Dicastère de l'aide et de l'autorité sociales : Travail social en milieu scolaire.....	78
30.	Dicastère génération et communautés : Centre de l'enfance.....	84
31.	Dicastère générations et communautés : École à journée continue	89
32.	Dicastère générations et communautés : Service d'accueil en famille (SAF	94
33.	Dicastère générations et communautés : Commission politique du 3 ^{ème} âge Moutier	96
34.	Dicastère générations et communautés : Commission de coopération	97
35.	Dicastère génération et communautés : Sous-commission Burundi.....	99
36.	Dicastère générations et communautés : Sous-commission Roumanie	100
37.	Dicastère générations et communautés : Commission d'intégration	101
38.	Dicastère culture, sports, loisirs, jeunesse et santé publique.....	102
39.	Dicastère culture, sports, loisirs, jeunesse et santé publique : Service de la jeunesse et des actions communautaires	104
40.	Dicastère culture, sports, loisirs, jeunesse et santé publique : Commission de prévention et de promotion de la santé.....	112
41.	Dicastère culture, sports, loisirs, jeunesse et santé publique : Bibliothèque municipale et régionale.....	114
42.	Commission de surveillance de la protection des données	116
43.	Contrôle officiel des champignons.....	117
44.	Service de renseignements juridiques	118
45.	Conclusion	119

1. Introduction

**AU CONSEIL DE VILLE
DE LA COMMUNE MUNICIPALE
DE MOUTIER**

Madame la Présidente,
Madame,
Monsieur,

En exécution de l'article 48 lettre b) du Règlement d'organisation, nous avons l'honneur de vous soumettre le rapport sur la marche générale de l'administration municipale pendant l'exercice 2021.

Nous vous invitons à en prendre connaissance.

2. Conseil de Ville

2.1 Bureau du Conseil de Ville

Président	:	M.	Clément Piquerez (RAU)
1 ^{ère} Vice-Présidente	:	M.	Danila Sauvain (PSA)
2 ^{ème} Vice-Présidente	:	Mme	Morena Pozner (PSJB) ; démission au 28 juin 2021
Scrutateurs	:	M.	André Challet (PDC)
		M.	Francis Pellaton (MAV)

Le bureau a siégé à onze reprises en 2021 pour notamment préparer les séances plénières et traiter de la recevabilité des interventions parlementaires. En raison de la pandémie de Covid-19, la rencontre traditionnelle entre les Bureaux des Conseils de Ville et Conseils généraux de la République et Canton du Jura et du Jura bernois, a été annulée.

2.2 Séances

En 2021, le Conseil de Ville s'est réuni à cinq reprises (six en 2020) à la Sociét'halle. La durée totale des séances a été de 5 heures et 16 minutes (16 heures et 2 minutes en 2020).

2.3 Mutations en 2021

Parti libéral radical (PLR)

Démission de Mme Muriel Käslin Greppin et MM. Patrick Roethlisberger, André Piguet, Stève Léchet, Conseillers de Ville, avec effet au 28 juin 2021 ; non remplacés.

Démission de M. Christophe Weber, Conseiller de Ville, avec effet au 30 septembre 2021 ; non remplacé.

Démission de Mme Orianne Grimm et M. Filipe Silva Costa, Conseillers de Ville suppléants, avec effet au 28 juin 2021 ; non remplacés.

Union démocratique du centre (UDC)

Démission de Mmes Thérèse Zeller et Nicole Vogt et MM. Patrick Tobler, Didier Studer, Claude Wyssen, Francis Carnal et Steven Bon, Conseillers de Ville, avec effet au 28 juin 2021 ; non remplacés.

Démission de Mme Nathalie Grosjean et M. Tim Freiburghaus, Conseillers de Ville suppléants, avec effet au 28 juin 2021 ; non remplacés.

Parti socialiste du Jura bernois (PSJB)

Démission de Mme Morena Pozner, Conseillère de Ville, avec effet au 28 juin 2021 ; non remplacée.

Démission de M. Daniel Minder, Conseiller de Ville suppléant, avec effet au 28 juin 2021 ; non remplacé.

Moutier à Venir (MAV)

Démission de Mme Maryline Schnegg, Conseillère de Ville suppléante, avec effet au 28 juin 2021 ; non remplacée.

Parti socialiste autonome (PSA)

Démission de Mme Morgane Macabrey, Conseillère de Ville, avec effet au 30 septembre 2021.

Election de M. Jean-Pierre Maitre, avec effet au 1^{er} octobre 2021, en tant que Conseiller de Ville.

Election de M. Patrick Jobin, avec effet au 1^{er} octobre 2021, en tant que Conseiller de Ville suppléant.

Le Rauraque (RAU)

Démission de Mme Caroline Branca, Conseillère de Ville, avec effet au 31 décembre 2021.

Parti démocrate chrétien (PDC)

Démission de M. Pierre Roth, Conseiller de Ville suppléant, avec effet au 30 juin 2021.

Election de M. Bernard Dreier, avec effet au 1^{er} juillet 2021, en tant que Conseiller de Ville suppléant.

2.4 Interventions parlementaires déposées

Les Conseillers de Ville ont déposé, en cours d'année, 15 interventions parlementaires (49 en 2020), à savoir :

- 6 motions ;
- 0 postulat ;
- 5 interpellations ;
- 4 questions ;

Au 31 décembre 2021, 10 interventions parlementaires étaient encore en suspens (12 en 2020).

2.5 Décisions du Conseil de Ville

- Nomination de Mme Oriane Grimm (PLR) en tant que membre de la Commission Culture, Sports, Loisirs, Jeunesse, en remplacement de M. Nicolas Rubin (PLR).
- Adoption du Rapport de la Commission de gestion et de surveillance au Conseil de Ville (2^e semestre 2020 ; Etat des lieux des contrats de prestations avec la police cantonale bernoise).
- Non-entrée en matière sur le rapport du Conseil municipal relatif au choix de la variante quant à l'aménagement d'une nouvelle école ménagère (location Ruelle de l'Ours 8 ou installation de containers à l'Ecole secondaire).
- Adoption de l'arrêté relatif à la modification du Plan de quartier « Moulin II ».
- Adoption de la résolution du Conseil de Ville du 28 juin 2021.
- Adoption de l'arrêté relatif à la libération d'un crédit de Fr. 205'000.— (TTC) pour le remplacement du véhicule Iveco Daily 50C17A (4x4) et de l'épandeur de sel routier pour le service des travaux publics (secteur voirie).
- Adoption de l'arrêté relatif à une dépense périodique de Fr. 85'000.—, charges comprises, destinée à la location de surfaces pour l'école ménagère à la Ruelle de l'Ours 8.
- Adoption de l'arrêté relatif au Règlement concernant le financement spécial « Préfinancement matériel et équipements », compte N° 29300.10 (annexe II du Règlement du CRISM).
- Adoption de l'arrêté relatif aux comptes communaux 2020.
- Prise de connaissance du rapport sur la marche générale et les résultats de l'administration communale durant l'exercice 2020.
- Adoption du Rapport de la Commission de gestion et de surveillance au Conseil de Ville (1^{er} semestre 2021 ; Financement du service de l'Electricité de la Municipalité de Moutier).
- Adoption de l'arrêté relatif à la libération d'une dépense unique de Fr. 340'000.—, répartie sur les années 2021 à 2024, visant à financer la charge salariale d'un poste de chargé-e de projet « transfert de Moutier dans le canton du Jura » en contrat de durée déterminée.
- Abrogation de l'arrêté relatif à une dépense périodique de Fr. 85'000.—, charges comprises, destinée à la location de surfaces pour l'école ménagère à la Ruelle de l'Ours 8.
- Adoption de la résolution du Conseil de Ville du 6 décembre 2021.
- Nomination de Mme Sandrine Juillard (PSA) en tant que membre de la Commission scolaire, en remplacement de Mme Morgane Macabrey (PSA).

- Election du Bureau du Conseil de Ville pour l'année 2022.
- Adoption de l'arrêté relatif à la libération d'un crédit d'investissement de Fr. 541'000.— relatif au remplacement d'un camion tonne-pompe du corps des sapeurs-pompiers (CRISM).
- Adoption de l'arrêté relatif à la création d'un poste d'assistant/e de vente à 100 % aux Services industriels et de l'Energie.
- Prise de connaissance de la planification financière 2021-2026.
- Adoption de l'arrêté relatif à l'indexation des salaires pour le personnel et les autorités de Moutier pour l'année 2022.
- Adoption de l'arrêté relatif à l'adoption du budget communal 2022.
- 9 questions orales.

Virginie SIMONIN
Adjointe au Chancelier

3. Interventions parlementaires en suspens

Conformément à l'article 29, alinéa 11 du Règlement du Conseil de Ville, « le Conseil municipal tient à jour une liste des motions et postulats acceptés et non classés. Annuellement, il remet cette liste aux membres du Conseil de Ville, en y incluant les interventions qu'il propose de rayer du rôle des affaires en suspens ».

Conformément à l'article 29, alinéa 11 du Règlement du Conseil de Ville, « le Conseil municipal tient à jour une liste des motions et postulats acceptés et non classés. Annuellement, il remet cette liste aux membres du Conseil de Ville, en y incluant les interventions qu'il propose de rayer du rôle des affaires en suspens ».

Ci-dessous, vous en trouvez la liste pour l'année 2021 :

Liste des motions et postulats acceptés et non classés

N° 1272 (MO 508) – Motion du RPJ, du 29.09.2008, « Mise en valeur du site archéologique ». Transformée en postulat. La mise en valeur du site archéologique, tout comme celui du patrimoine local de manière générale, fait l'objet d'un concept développé par la Société d'embellissement et de développement, en collaboration avec le Musée du Tour automatique et d'Histoire. L'un des trois parcours prévus (centre-ville) prévoit de traiter de la période monastique. Le projet est en cours. Les panneaux d'information devraient être posés dans le courant de l'année 2022. Les deux autres parcours concernent le secteur Moulin – Viaduc ainsi que la zone industrielle.

N° 1273 (PO 117) – Postulat du PSA et du PSS, du 29.09.2008, concernant les fouilles archéologiques en vieille ville de Moutier. Il est renvoyé aux informations fournies au sujet de l'intervention 1272 (MO 508).

N° 1323 (MO 527) – Motion de M. Laurent COSTE (PDC), du 21.06.2010, « Aménagement de la Place Roland-Béguelin ». La procédure du réaménagement des espaces de la Gare (Nord et Sud) se poursuit. Le projet de requalification de cet espace a notamment fait l'objet de présentations publiques les 7 et 14 septembre 2019. Les études de réaménagement sont en cours. Le projet est en outre tributaire des travaux de réfection de la gare CFF prévus en 2024/2025.

N° 1327 (MO 530) – Motion de M. Roland MERILLAT (RPJ) et consorts, du 27.09.2010, « Equipement d'une cuisine performante à la Sociét'halle ». Transformée en postulat. Un montant de fr. 90'000.— est inscrit à la planification financière 2021-2026, pour mémoire (sans précision quant à l'année de réalisation).

N° 1336 (PO 122) – Postulat du PSA, du 27.09.2010, relatif à l'encouragement à l'utilisation par la population de vélos électriques. Aucune somme n'a été inscrite au budget 2022 et 2023 pour la réalisation du projet. Aucune planification n'est prévue pour l'instant. Sur le fond, il apparaît qu'un tel subventionnement sectoriel n'est pas équitable eu égard à toutes les autres mesures de mobilité douce qui sont développées. A rayer du rôle.

N° 1346 (MO 542) – Motion du Groupe Interface, du 31.01.2011, relative à la création d'un terrain multisports sur la place engazonnée à l'Est de Chantemerle. Transformée en postulat. Le projet étant intégré dans le crédit-cadre des écoles, la réalisation de ce dernier dépend de l'avancement du projet de la nouvelle école ménagère.

N° 1354 (MO 546) – Motion du Groupe Interface, du 26.04.2011, pour l'établissement et l'adoption d'un plan d'action « Agenda 21 local ». Transformée en postulat. D'un point de vue de l'efficacité énergétique, la commune s'est engagée dans la convention cantonale sur l'énergie BEaKom ainsi que dans le label « Cité de l'énergie » (procédure de re-labellisation en cours). Un plan directeur des énergies doit en outre être élaboré, selon la loi cantonale sur l'énergie (en suspens compte tenu de la question de l'appartenance cantonale). De manière générale, le Conseil municipal a eu l'occasion de préciser sa position dans la réponse à l'intervention 1613 (MO 646), PSA, « Moutier et le développement durable », déposée le 25 mars 2019 (voir plus loin). Eu égard au changement d'appartenance

cantonale, il apparaît que les exigences posées par le canton du Jura sont moins importantes que dans le canton de Berne. Le label « Cité de l'énergie » évitera à la commune de Moutier de réaliser un plan communal des énergies (les communes labellisées en sont exemptées). Le Conseil municipal a ainsi renoncé à participer au projet de plan des énergies régional tel que proposé par l'association Jura bernois.Bienne. A rayer du rôle.

N° 1427 (MO 574) – Motion du Ralliement des Prévôtois Jurassiens (RPJ), du 29.04.2013, relative à une collaboration intercommunale dans le domaine du développement et de la promotion économique de la Prévôté. Transformée en postulat. Cette problématique est liée à la procédure de transfert à la République et Canton du Jura.

N° 1461 (PO 135) – Postulat du groupe UDC, du 27.10.2014, demandant d'augmenter l'offre en déchèterie surveillée de Moutier. Une Givebox, installée au point de récolte de la halle aux marchandises, complète l'offre existante depuis la fin du mois d'octobre 2018. Actuellement, le secteur de la Halle aux marchandises constitue un point de récolte (et non une déchèterie). L'horaire d'accessibilité a été amélioré (libre accès durant la semaine). S'agissant d'une éventuelle implantation d'une déchèterie par Celtor (à l'image de celles de Rondchâtel ou de Tavannes), le dossier a été réactivé. L'implantation d'une déchèterie centralisée pour Moutier et sa couronne est à nouveau à l'étude.

N° 1477 (MO 593) – Motion du Parti socialiste autonome (PSA), du 30.03.2015, demandant la réfection du chemin reliant la place de pique-nique du stand à l'hôpital de Moutier. Transformée en postulat. La question du réaménagement du chemin était liée aux travaux entrepris par la Bourgeoisie dans la forêt protectrice. Ces derniers sont aujourd'hui achevés. Ce chemin n'appartient pas à la Municipalité et, à sa connaissance, aucun contrat ni convention l'oblige à un devoir d'entretien. Les démarches administratives et financières relèvent de la compétence de la commune bourgeoise, propriétaire. Au vu de la situation financière actuelle, le Conseil municipal a décidé de surseoir à toute nouvelle démarche. A rayer du rôle.

N° 1481 (PO 136) – Postulat du Parti socialiste autonome (PSA), du 30.03.2015, « Administration communale et sécurité, quels sont les moyens mis en place actuellement et sont-ils encore en adéquation avec les risques encourus ». La sécurisation des guichets des services techniques et de la caisse municipale paraît satisfaisante. Le réaménagement de la zone d'accueil des services techniques et industriels est en cours d'étude.

N° 1504 (MO 606) – Motion du Parti socialiste autonome (PSA), du 29.02.2016, relative à une participation politique active des personnes étrangères de Moutier. Acceptée sous la forme du postulat. Le postulat sera de facto réalisé lors du transfert de la commune à la République et Canton du Jura. A rayer du rôle.

N° 1553 (MO 620) – Motion du RPJ, du 30.10.2017, relative à l'absence d'abris de bus à Moutier. Acceptée sous la forme du postulat. Le postulat, dont la réalisation dépend des disponibilités financières, est traité conjointement avec l'intervention 1677 (PO 151) déposée par le PDC le 9 décembre 2019 (« Des abribus pour Moutier ») et l'intervention 1730 (MO 702) déposée par Moutier à Venir, le 25 janvier 2021.

N° 1554 (MO 621) – Motion du PSA, du 30.10.2017, demandant la réalisation d'un abribus à l'arrêt du Crédit Suisse. Acceptée sous la forme du postulat. Le dossier est finalisé. Un montant de fr. 30'000.— est inscrit au budget 2022 pour la réalisation.

N° 1555 (MO 622) – Motion du PSA, du 23.10.2017, intitulée : « Règlementation du trafic aux alentours des écoles primaires de Chantemerle et du Clos ». Plusieurs analyses ont été menées et des aménagements ponctuels ont été réalisés, de même que des contrôles de vitesse. A ce stade, un bureau spécialisé devrait être mandaté afin de réaliser une étude approfondie. Cette solution engendrera des coûts. Les marquages au sol pouvant être effectués le sont déjà. Les panneaux lumineux ne sont pas autorisés.

N° 1558 (MO 625) – Motion du PSA, du 30.10.2017, relative à l'ouverture d'un lieu d'accueil type maison verte à Moutier. Acceptée sous la forme du postulat. Un premier rapport a été présenté au Conseil municipal le 7 mars 2019. Il traite des locaux, des besoins en matériel, de la fréquence

d'ouverture et des ressources humaines nécessaires. La mise en place d'une structure privée semi-bénévole a été examinée. Il en est de même du financement. Les communes environnantes ont été contactées en octobre 2019 pour une participation au projet. Elles n'ont pas manifesté d'intérêt. Des contacts ont eu lieu avec le Centre de puériculture du canton de Berne ainsi qu'avec une organisation de ce type fonctionnant à Delémont (La Puce verte), de même qu'avec l'association jurassienne Famille2000. Dans un rapport du 30 septembre 2020, la direction du Centre de l'enfance indique que la création d'une telle structure (à raison de deux demi-jours par semaine pour commencer) aurait un coût d'environ fr. 35'000.—. L'association jurassienne Famille2000 a indiqué que des accueillants de la structure delémontaine pourraient être intéressés à travailler à Moutier, dans des locaux encore à définir (ailleurs qu'au Centre de l'enfance). Le Conseil municipal décidé d'inscrire le dossier dans la procédure d'élaboration du budget 2023.

N° 1560 (MO 627) – Motion du Rauraque, du 30.10.2017, relative à la mise en place d'un géoportail communal prévôtois accessible au public et rattaché au géoportail du canton du Jura. Acceptée sous la forme du postulat. La réalisation du postulat interviendra lors du transfert de la commune à la République et Canton du Jura. Le postulat a été transmis aux services techniques et industriels, de même qu'au Service informatique.

N° 1565 (MO 629) – Motion du PSA, du 11.12.2017, demandant le réaménagement de la place du collège de la poste. Acceptée sous la forme du postulat. La réalisation du postulat est en cours. Un groupe de pilotage, nommé par le Conseil municipal, travaille conjointement avec un groupe de travail responsable du processus participatif.

N° 1566 (MO 630) – Motion du groupe Interface, du 11.12.2017, pour des instances de surveillance ou de contrôle municipales indépendantes et impartiales. La fondation Santé Prévôtoise ainsi que la fondation du Musée du Tour automatique et d'Histoire sont soumises au contrôle de l'Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations. Une modification du Règlement d'organisation de la commune municipale devra être apportée (article 10).

N° 1569 (MO 633) – Motion de l'Entente jurassienne, du 11.12.2017, intitulée : « Ne pas laisser le canton de Berne spolier la ville de Moutier ». Acceptée sous la forme du postulat. Cette préoccupation sera celle du Conseil municipal jusqu'au transfert de la commune à la République et Canton du Jura. Des interventions spécifiques ont notamment été engagées en relation avec le patrimoine hospitalier, avec les investissements cantonaux en ville de Moutier, ainsi qu'en matière d'enseignement et de formation.

N° 1571 (PO 141) – Postulat du PDC, du 06.02.2018, intitulé : « Des infrastructures et des aménagements cohérents et porteurs de valeurs ajoutées dans le quartier de la piscine/patinoire ». La réalisation du postulat est en cours. Un groupe de travail ad hoc a été désigné par le Conseil municipal.

N° 1602 (PO 144) – Postulat de Mme Marina ZUBER (Rauraque), du 30.10.2018, demandant de nouvelles enseignes commerciales à Moutier. Le dicastère de l'économie est chargé de l'exécution du postulat. Une enquête auprès de la population a notamment été lancée (forces et faiblesses du commerce local), en collaboration avec l'association des commerçants et artisans prévôtois (CAP). Les résultats ont été publiés dans le magazine « Moutier.ch ». Le cahier des charges du délégué économique a été adapté en conséquence (tâche permanente).

N° 1607 (PO 145) – Postulat du groupe Interface, du 28.01.2019, relatif à l'installation d'un panneau d'orientation sur l'esplanade de la Collégiale St-Germain. Le dicastère de l'économie est chargé de l'exécution du postulat, en collaboration avec la société d'embellissement et de développement. La réalisation est en cours.

N° 1613 (MO 646) – Motion du PSA, du 25.03.2019, intitulée : « Moutier et le développement durable ». Le service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC) est chargé du suivi de la motion. Il est prévu qu'une collaboratrice ou qu'un collaborateur suive la formation adéquate (CAS en développement durable).

N° 1614 (MO 647) – Motion du PSA, du 25.03.2019, relative à la redistribution des invendus des commerces de Moutier. Un rapport complet a été rédigé par le service de la jeunesse et des actions

communautaires (SeJAC). Il rendait compte des contacts pris avec les différentes actrices et acteurs concernés par la motion (Table couvre-toi, Inter'Action, les Cartons du Cœur, etc.). Les propositions mentionnées dans ledit rapport, particulièrement celles concernant les incitations aux commerçants, n'étaient pas pertinentes en temps de pandémie. De ce fait, la transmission de ce document au Conseil municipal a été différée. A noter également l'installation d'un frigo collectif à proximité de l'Hôtel de Ville. En mai 2022, contact a à nouveau été établi avec Mme Knuchel, responsable du programme Table Couvre-Toi. A cette date, l'association reçoit des invendus de deux commerces prévôtois. Le surplus parfois collecté est déposé dans le frigo communautaire mis en service par l'association Inter'Action. Selon Mme Knuchel, l'article rédigé et publié par le SeJAC en avril 2020 dans le magazine Moutier.ch n'a pas eu d'effets sur la quantité de nourriture livrée à l'association. Il a par contre permis de mieux faire connaître les prestations de l'association auprès de la population. L'envoi d'une lettre officielle émanant de la Municipalité, adressée aux commerces de la ville et/ou au CAP pour les inciter à collaborer avec Table Couvre-Toi est à l'étude. Le SeJAC réaffirme sa volonté de mettre des jeunes à disposition des commerces locaux pour des « petits-jobs ». Concrètement, le service se tient à disposition des commerces locaux pour des transports, en vélo-cargo, d'aliments destinés au frigo communautaire ou à Table Couvre-Toi.

N° 1615 (MO 648) – Motion du Rauraque, du 25.03.2019, relative à l'installation d'appareil de défibrillateurs externes automatisés en ville. Acceptée sous la forme du postulat. Le dicastère Culture, Sports, Loisirs, Jeunesse et Santé publique est chargé du suivi du postulat. Un recensement des appareils installés en ville a été effectué. Il a également porté sur le personnel formé aux premiers secours. Il est envisagé d'instaurer des partenariats avec quelques entreprises afin de mettre à disposition des appareils en libre accès de même que d'installer un défibrillateur aux frais de la Municipalité. Un tel dispositif devrait permettre une bonne couverture du territoire urbain. Les entreprises étant déjà équipées de cette installation et dotées de personnel formé seront invitées à s'enregistrer au no 144. Dans un rapport du 28 janvier 2021, la Commission prévention et promotion de la santé formule des propositions portant sur la collaboration avec les entreprises, l'installation d'un défibrillateur communal sur la façade de la bibliothèque (réalisé), l'information à la population et l'encouragement à la formation des premiers répondants.

N° 1622 (PO 147) – Postulat du PDC, du 25.03.2019, demandant l'amélioration du ramassage des déchets en ville de Moutier. Le groupe de travail « Incivilités », désigné par le Conseil municipal, est chargé de formuler des propositions, notamment s'agissant du premier point du postulat. Il ressort de l'analyse que les incivilités rencontrées sont créées par un très petit nombre de personnes récalcitrantes. De manière générale, les moyens mis en place sont jugés suffisants. Des contrôles ciblés devraient être intensifiés, permettant d'interpeller les personnes qui ne respectent pas les règles.

N° 1635 (PO 148) – Postulat du RPJ, du 21.05.2019, relatif aux parterres de fleurs en ville. Le service des Travaux publics est chargé de la réalisation du postulat. Un essai est en cours à la rue du Moulin. Il sera pérennisé s'il est concluant concernant la floraison des fosses d'arbres. Les grilles en fonte ou en béton qui ferment les fosses entourant les troncs sont remplacées par un aménagement végétal.

N° 1637 (MO 655) – Motion du Rauraque, du 27.05.2019, demandant une étude de faisabilité d'un accès piétonnier à la Birse. Acceptée sous la forme du postulat. Le Conseil municipal a officiellement demandé la relance du plan directeur cantonal de la Birse, dans le secteur de Moutier, par le biais de la révision de la Conception régionale des transports et de l'urbanisation (CRTU). Il s'agit d'un passage obligé afin d'accéder à un éventuel subventionnement. Les instances cantonales bernoises ont maintenu leur décision de ne pas développer un plan directeur de la Birse dans la région de Moutier. L'avancement du dossier sera dicté par la procédure de transfert à la République et Canton du Jura.

N° 1638 (MO 656) – Motion du PSA, du 27.05.2019, intitulée : « Ville sans mégots ». Acceptée sous la forme du postulat. Le postulat est traité par le groupe de travail « incivilités ». Un premier rapport a été produit. Il énumère plusieurs propositions portant principalement sur la sensibilisation et la communication. Des cendriers ont été posés à l'extérieur des places de jeux. Des contacts ont été pris avec les restaurateurs. A rayer du rôle.

N° 1640 (MO 658) – Motion urgente du PCSI, du 27.05.2019, demandant le parage gratuit pour les résidents de la Vieille Ville lors de grandes fêtes. Le service de Sécurité est chargé d'appliquer la motion.

N° 1649 (MO 661) – Motion urgente du Rauraque, du 30.09.2019, intitulée : « Pour une ligne Noctambus Moutier-Delémont ». Le service de l'Urbanisme et des Transports est chargé du suivi de la motion. Des contacts ont été pris avec l'association Noctambus et avec le service du développement territorial du canton du Jura afin de confirmer la volonté de la Municipalité d'être rattachée au Noctambus. Des discussions sont en cours entre les services des transports des cantons de Berne et du Jura et l'association Moonliner, afin de modifier les horaires du Moonliner et, le cas échéant, d'introduire ses courses dans l'offre de base du canton de Berne, ce qui simplifierait la couverture des coûts. D'un commun accord avec les deux cantons, des contacts pourront être engagés pour régler la situation de Moutier à l'issue des discussions dont il est fait état ci-avant. Une séance de travail a notamment eu lieu le 12 août 2020. A la suite de ces discussions, la Municipalité a déposé une demande d'adhésion à l'association du noctambus jurassien (ANJ), pour l'horaire 2022 (paire de courses les vendredis et les samedis après 02h00, afin d'améliorer l'offre actuelle). Dès le 17 décembre 2021, une nouvelle ligne reliant Delémont à Moutier a été ouverte, les nuits du week-end, en complément à celle du Moonliner. A rayer du rôle.

N° 1650 (MO 662) – Motion du PCSI, du 30.09.2019, intitulée : « Logements vacants, agissons ! ». Le dicastère de l'économie est chargé de l'exécution de la motion. Un groupe de travail a été constitué. Il a présenté un premier rapport.

N° 1655 (MO 667) – Motion du PLR, du 30.09.2019, relative à la sécurité à la rue du Viaduc sous le pont CFF – Manque de largeur du trottoir. Le groupe Sécurité routière est chargé de l'exécution de la motion. L'installation de feux régulant le trafic pourrait constituer une solution. Les CFF, qui effectueront des travaux de sécurisation ces prochaines années dans le secteur, seront contactés en temps opportun.

N° 1662 (MO 669) – Motion du PDC, du 28.10.2019, demandant une amélioration des passages piétons en ville pour les malvoyants et les non-voyants. Le groupe Sécurité routière est chargé de l'exécution de la motion qui est en cours de traitement.

N° 1665 (MO 672) – Motion du PSA, du 28.10.2019, concernant la création d'un fitness urbain. Acceptée sous la forme du postulat. Le service des Bâtiments est chargé de l'exécution du postulat. Au vu de la situation financière, aucun montant n'a été inscrit au budget 2022 et au budget 2023.

N° 1666 (MO 673) – Motion du PSA, du 28.10.2019, concernant la création d'un Conseil des seniors pour la Ville de Moutier. Acceptée sous la forme du postulat. La Commission politique du 3^e âge est chargée de l'exécution du postulat. La situation sanitaire a ralenti l'avancement du dossier. Une première rencontre avec les seniors a été fixée dans le courant du mois de mai 2022 en vue de la création du Conseil des seniors.

N° 1667 (MO 674) – Motion du PSA, du 28.10.2019, intitulée : « Moutier devient une "commune amie des enfants" ». Acceptée sous la forme du postulat. La Commission Prévention et promotion de la santé (CPPS) est chargée de la concrétisation du postulat. La CPPS est d'avis que la labellisation auprès de l'UNICEF engendre un coût trop important pour la Municipalité. Elle préconise d'y renoncer. Il a été envisagé que le service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC) remplisse le formulaire de manière autonome pour un coût moindre. Toutefois, même cette solution minimaliste implique un coût pour la commune ainsi qu'une charge de travail importante pour le service. En conséquence, la CPPS ne voit pas de réponse positive au postulat. A rayer du rôle.

N° 1676 (MO 675) – Motion du PSA, du 09.12.2019, intitulée : « Séparer les déchets déjà à l'école ». Le service des Bâtiments est chargé de l'exécution de la motion.

N° 1677 (PO 151) – Postulat du PDC, du 09.12.2019, intitulé : « Des abribus pour Moutier ». Le service de l'Urbanisme est chargé de l'exécution du postulat. Une première réalisation devrait avoir lieu en 2022 (abribus du Crédit Suisse, voir N° 1554 (MO 621).

N° 1681 (MO 676) – Motion urgente du RPJ, du 27.01.2020, intitulée : « Aménagement d'une école ménagère provisoire dans des conteneurs, comme solution rapide, efficace et économique ». **Acceptée sous la forme du postulat.** Le postulat a été retiré lors de la séance du Conseil de Ville du 28 juin 2021. A rayer du rôle.

N° 1687 (MO 679) – Motion du PDC, du 24.02.2020, intitulée : « Fête du 1^{er} août autrement ». Le service des Bâtiments est chargé de l'exécution de la motion. La motion devrait trouver une concrétisation en 2022.

N° 1698 (MO 684) – Motion du PSA, du 15.06.2020, intitulée : « Tampons et serviettes hygiéniques mis à disposition gratuitement dans les établissements scolaires de la ville de Moutier ». Le service des Bâtiment est chargé de l'exécution de la motion. Cette dernière est en cours de réalisation. L'installation est prévue jusqu'aux vacances d'été. A rayer du rôle.

N° 1699 (MO 685) – Motion du PSA, du 18.06.2020, intitulée : « Moutier s'engage pour une meilleure transition école-métier ». La Commission scolaire et le service de la jeunesse et des actions communautaires (SeJAC) sont chargés de l'exécution de la motion.

N° 1704 (MO 688) – Motion du PDC, du 29.06.2020, relative à l'utilisation du FCEE (Fonds communal pour l'Efficacité énergétique) dans le domaine de la mobilité. Premier point accepté sous la forme de la motion et deuxième point sous la forme du postulat. Le premier point de la motion a été réalisé par la modification du règlement. Il a été rayé du rôle. Le traitement du deuxième point (élaboration de propositions d'actions, postulat) a été confié au Groupe Energie et à la Commission technique. Il est intégré à la réflexion de la re-labellisation « Cité de l'énergie » et est examiné par le Délégué à l'énergie.

N° 1721 (MO 696) – Motion du PDC, du 26.10.2020, intitulée : « Climatisation naturelle citadine par plus de végétalisation pour plus de fraîcheur », acceptée sous la forme du postulat. Les services des Travaux publics, des Bâtiments et de l'Urbanisme sont chargés du traitement du postulat.

N° 1730 (MO 702) – Motion de Moutier à Venir, du 25.01.2021, relative à la pose d'abri bus, acceptée sous la forme du postulat. Le service de l'Urbanisme est chargé de l'exécution de la motion.

N° 1731 (MO 703) – Motion du PSA, du 26.04.2021, demandant que la Ville de Moutier mette en place des activités faisant la promotion de l'égalité dans les classes prévôtoises. La Commission scolaire est chargée de l'exécution de la motion.

Liste des motions et postulats classés depuis la dernière publication de la liste

N° 1509 (MO 607) – Motion du Parti socialiste autonome (PSA), du 25.04.2016, intitulée : « Frais dentaires et travailleurs/euses pauvres (working poor) : participation communale visant à diminuer les coûts de tels traitements ».

N° 1620 (MO 653) – Motion du PDC, du 25.03.2019, intitulée : « Halte à la vaisselle non recyclable lors d'événements organisés à Moutier ».

N° 1652 (MO 654) – Motion urgente du PLR, du 30.09.2019, intitulée : « Pour un vote propre, respectueux des citoyens, des institutions et de l'Etat de droit ! ».

N° 1663 (MO 670) – Motion du Rauraque, du 28.10.2019, intitulée : « Macaron pour les automobilistes imbibés de fin de soirée ».

N° 1682 (MO 677) – Motion de M. Patrizio Robbiani (PSA), du 27.01.2020, demandant la création d'une carte interactive sur le site internet de la ville de Moutier.

N° 1691 (MO 681) – Motion urgente du PDC, du 06.05.2020, intitulée : « Covid-19 – Soutien aux artisans et commerçants de Moutier ». Acceptée sous la forme du postulat.

N° 1704 (MO 688) – Motion du PDC, du 29.06.2020, relative à l'utilisation du FCEE (Fonds communal pour l'Efficacité énergétique) dans le domaine de la mobilité. Premier point accepté sous la forme de la motion (modification du règlement).

N° 1713 (MO 669) – Motion urgente de l'Entente jurassienne, du 17.08.2020, intitulée : « Un processus politique apaisé requiert le retrait de la Préfète ». Acceptée sous la forme du postulat.

N° 1714 (MO 694) – Motion du PSA, du 21.09.2020, intitulée : « Accueillir des personnes migrantes venant du camp de réfugiés de Moria ».

N° 1725 (MO 697) – Motion du RPJ, du 07.12.2020, intitulée : « Aménagement de parcs à vélos fonctionnels ».

Christian VAQUIN
Chancelier

4. Conseil municipal

4.1 Composition pour l'année 2021

Dicastères	Présidence	Vice-présidence
Mairie, administration générale, information	Marcel WINISTOERFER	Suzanne KOHLER
Sécurité publique et transports	Jean-Jacques CLEMENÇON	Suzanne KOHLER
Finances	Marc TOBLER	Pascal ESCHMANN
Générations et communautés	Suzanne KOHLER	Claire-Lise COSTE
Education, instruction, formation Aide sociale et autorité sociale	Pierre SAUVAIN	Karim BORTOLUSSI (écoles) Marc TOBLER (social)
Services industriels et énergie	Karim BORTOLUSSI	Jean-Jacques CLEMENÇON
Economie, Urbanisme et environnement	Pascal ESCHMANN	Valentin ZUBER (économie) Karim BORTOLUSSI (urbanisme et environnement)
Travaux publics et bâtiments	Valentin ZUBER	Marc TOBLER
Culture, Sports, Loisirs, Jeunesse et Santé publique	Claire-Lise COSTE	Pierre SAUVAIN
Chancellerie	Christian VAQUIN	Virginie SIMONIN

5. Séances du Conseil municipal

Conformément à l'article 50 du Règlement d'organisation de la Commune municipale, le Conseil municipal administre la commune, planifie son développement et coordonne ses activités. Il administre les finances, propose le budget et rend les comptes. Il exerce toutes les compétences qui ne sont pas dévolues à un autre organe par des prescriptions communales, cantonales ou fédérales.

Au cours de l'année 2021, le Conseil municipal a siégé à 47 reprises. Il a procédé au traitement des affaires administratives et de gestion courantes et a débattu de l'ensemble des objets soumis au Conseil de Ville.

Lors de l'exercice sous revue, le Conseil municipal a notamment traité des affaires suivantes (énumérées selon le plan de classement des dossiers) :

1. Nomenclature des services (police administrative) ; organisation, analyse des emplois ; Enquête de l'Union du commerce et de l'industrie (1^{er} rang au classement régional, accession au groupe de tête en comparaison cantonale) ; mouvement de la population ; règlement concernant les élections et les votations ; organisations des votations ; registre électoral ; organisation de la votation du 28 mars 2021 portant sur l'appartenance cantonale ; Conseil de Ville : démission des élus d'Ensemble prévôtois, procédure de remplacement ; demande d'adhésion à l'Association jurassienne des communes ; mise en place du dispositif communal en vue du transfert au canton du Jura (inventaire des tâches, engagement d'un chef de projet) et intégration au dispositif de la République et Canton du Jura ; observateur au Parlement jurassien, législature 2021-2025 ; relations intercommunales ; traitement des interventions déposées au Conseil de Ville ; gestion des ressources humaines ; horaire individualisé du temps de travail (ordonnance) ; délégations protocolaires ; prise en charge de frais funéraires ; préposés aux scellés ; traitement de demandes de naturalisation ; cyber sécurité, mesures préventives ; manifestation des promotions civiques et des mérites sportifs et culturels.

Affaires culturelles et sportives : demandes de soutien financier ; projet de Musée des crèches ; institutions culturelles d'importance régionale, période 2024-2027 ; Braderie prévôtoise ; traitement de demandes d'autorisation pour l'organisation de manifestations ; service de la jeunesse et des actions communautaires, désignation d'un nouveau chef de service ;

Projets de développement économique.

2. Gestion de la crise de la COVID-19.
3. Politique hospitalière ; avenir de l'Hôpital de Moutier ; Fondation Clair-Logis – Pavillons de la Birse SA ; politique du 3^e âge, Conseil des seniors ; service des repas à domicile, financement ; Centre de l'enfance et Ecole à journée continue, organisation.
4. Plan de quartier du Moulin ; police des constructions ; permis de construire ; politique communale de l'énergie ; chauffage à distance ; Piscine municipale, crédit relatif aux travaux de réaménagement ; Prévôglace SA, effectif du personnel ; murs de soutènement privés ; carrefour de Graiteray ; route du Petit-Champoz ; inondations du 23 juin 2021, gestion des sinistres ; horodateurs, tarification ; vente de parcelles « Prés Zuber » ; traitement de demandes de mise à disposition de salles communales et de matériel ; marché du samedi.
5. Nouvelle école ménagère ; locaux dévolus à l'enseignement de la musique ; dentiste scolaire ; transports scolaires ; devoirs surveillés.
6. Test des sirènes ; service des taxis ; CRISM, participation financière des communes affiliées ; acquisition d'un tonne-pompe ; décharge de la Roche Hüsli, décontamination ; gestion des déchets, incivilités ; dommages à la propriété ; demandes d'autorisations uniques et d'autorisations d'exploiter (hôtellerie et restauration) ; demandes d'utilisation de l'espace public.
7. Transports publics ; abonnements Flexi ; pose d'abribus ; Noctambus jurassien ; problèmes de circulation.

8. Planification financière 2021 – 2026 ; projet de budget 2022 ; comptes communaux 2020 ; péréquation financière ; gestion du contentieux ; demandes de prêts économiques ; demandes en remises d'impôts ; taxe des chiens ; taxe de séjour.
9. Installations photovoltaïques ; vente de courant électrique ; prix de l'électricité, tarification ; relevés des compteurs ; SIM, numéro d'urgence.
10. Règlement de distribution d'eau et tarif de l'eau, procédure de révision ; analyses de l'eau ; station de pompage du Tunnel ; renouvellement de la concession hydraulique de la Birse.

Christian VAQUIN
Chancelier

6. Personnel communal : Mutations enregistrées

6.1 Chancellerie municipale

Engagement : M. Patrick Cerf 80 % (CDD jusqu'au 31.12.2024)
Mutation interne : Mme Joëlle Seuret (70 à 80 % du 18.01.2021 au 28.02.2021)

6.2 Caisse municipale

Engagement : Mme Maïté De Dominicis-Bieri (50 %)
Mutations internes : Mmes Nathalie Willemmin (70 à 90 % du 01.01.2021 au 31.03.2021 ; 70 à 90 % du 15.06.2021 au 31.08.2021 ; 70 à 50 % dès le 01.09.2021), Angela Della Torre (70 à 90 % du 15.06.2021 au 16.07.2021 ; 70 à 100 % dès le 01.09.2021)
Départ : M. Jean-Claude Zumbach (100 %, retraite)

6.3 Ecoles

- Devoirs surveillés

Engagements : Mmes Sonia De Pascalis (sur appel), Fabienne Oberli (sur appel)
Départs : Mmes Sonia De Pascalis, Manuela Bénon,

6.4 Service de la jeunesse et des actions communautaires

Engagement : MM. Silvère Ackermann (60 %, chargé de mission puis chef de service à 70 % dès le 01.04.2021), Nicolas Mangold (60 %)
Départ : M. Camille Boillat (70 %)

6.5 Service d'accueil en famille

Engagement : Mme Nil Fakhouri (sur appel)

6.6 Centre de l'enfance et Ecole à journée continue

- Secteur éducatif

Engagements : Mme Céline Membrez (sur appel), M. Grégory Rüfli (70 %), Mmes Morgane Bart (50 %, en formation), Letizia Winkler (sur appel), Céline Membrez (65 %), Daiana Greco (sur appel)
Mutations internes : Mmes Anaïs Gafner (90 à 80 %, dès le 01.08.2021), Anna Albanese (91 à 75 %, dès le 01.08.2021)
Départs : Mmes Luana Fellela (sur appel), Thérèse Mbogba (sur appel), Marlène De Jesus Gouveia (90 %), Laurie Christe (50 %, en formation), Tania Duarte Ferreira (50 %, en formation), Christina Dubugnon (50 %), Océlia Claisse (79 %, retraite), Pascale Gerber (60 %), Daiana Greco (70 %)

- **Secteur cuisine**

Départ : Mme Laurence Krähenbühl (50 %)

6.7 Service social régional de la Prévôté

- **Secteur social**

Engagements : Mmes Laura Porpora Emma (80 % du 13.01.2021 au 31.08.2021, puis CDI à 80 % dès le 01.09.2021), Marine Bebbler (80%), Vitoria Gigon (80 %), Rosine Riat (80 %)

Mutations internes : Mmes Kathleen Chappuis (85 à 90 % du 01.01.2021 au 31.12.2021), Loriane Durand (80 à 90 % du 01.01.2021 au 31.12.2021), Julie Gatherat (80 à 65 % dès le 01.06.2021), Mathilde Poulenc (80 à 90 %, dès le 01.06.2021), Aurélie Farine (80 à 70 %, dès le 01.09.2021), Alexia Aegerter (80 à 50 %, dès le 01.11.2021)

Départs : M. Tom Cerf (80 %), Mme Estelle Linder-Metoufou (80 %)

6.8 Services industriels - Electricité

Engagements : Mme Bernadette Staub (sur appel, compteurs), M. Michaël Biri (100 %)

6.9 Services industriels - Eaux

Départ : M. Etienne Gobat (100 %), M. Werner Rubin (sur appel, compteurs)

6.10 Service des Bâtiments

- **Conciergerie**

Engagement : Mme Habiba Soranzo (50 %, du 08.03.2021 au 31.08.2021)

Mutations internes : Mmes Maria Rey Pequeno (sur appel à 50 %, dès le 01.09.2021), Habiba Soranzo (CDD à 50 % CDI, dès le 01.09.2021),

Départ : Mme Maria Fabrizio (60 %, retraite),

- **Piscine/Patinoire**

Engagement : M. Yan Blanchard (100 % du 01.04.21 au 31.01.2022)

6.11 Service des Travaux publics

Engagement : M. Stéphane Morandi (100 %)

Mutations internes : MM. Jean-Pierre Gafner (changement de fonction au 01.11.2021), Paul Gerber (changement de fonction au 01.11.2021)

Départs : MM. Serge Büschi (100 %, retraite), Renato Varisco (100 %, retraite)

Plusieurs collaboratrices et collaborateurs ont été employés tout au long de l'année en qualité d'apprentis (employés de commerce, agents d'exploitation, informaticien, assistants socio-éducatifs), de stagiaires (courte, moyenne et longue durée), aussi bien au sein de l'administration générale, qu'au Service social régional de la Prévôté, auprès de la travailleuse sociale en milieu scolaire, au Centre de

l'enfance et Ecole à journée continue ou au Service de la jeunesse et des actions communautaires.
Deux civilistes et dix auxiliaires garde-bains ont été engagés.

[Les listes des emplois au 31.12.2021 et 31.12.2020 se trouvent sur le site internet de la commune de Moutier, page Chancellerie.](#)

Christian VAQUIN
Chancelier

7. Corps électoral

En 2021, le corps électoral a été appelé à trois reprises aux urnes pour un objet communal, le 28 mars, le 9 mai et le 26 septembre. Il était appelé à se prononcer sur les objets suivants :

Voulez-vous que la commune de Moutier rejoigne la République et Canton du Jura? (28 mars)

Nombre d'électeurs inscrits :	4'426
Nombre de cartes rentrées :	3'919
Nombre de bulletins rentrés :	3'915

Bulletins blancs :	44	
Bulletins nuls :	17	61
Bulletins valables		3'854

Nombre des « **OUI** » : 2'114
Nombre des « **NON** » : 1'740

Acceptez-vous le budget communal (9 mai)

Nombre d'électeurs inscrits :	4'420
Nombre de cartes rentrées :	1'851
Nombre de bulletins rentrés :	1'850

Bulletins blancs :	9	
Bulletins nuls :	2	11
Bulletins valables		1'839

Nombre des « **OUI** » : 1'144
Nombre des « **NON** » : 695

Acceptez-vous la libération d'un crédit indexable de Fr. 1'313'097.- pour le réaménagement du secteur du carrefour de Graiteray des réseaux souterrains et du ruisseau de la Combe Allerie ? (26 septembre)

Nombre d'électeurs inscrits :	4'365
Nombre de cartes rentrées :	2'071
Nombre de bulletins rentrés :	2'000

Bulletins blancs :	59	
Bulletins nuls :	1	60
Bulletins valables		1'940

Nombre des « **OUI** » : 1'295
Nombre des « **NON** » : 645

Joëlle SEURET
Secrétaire

8. Groupe de travail « STOP » sécurité au travail, organisation de la prévention

8.1 Composition

Président	: M.	Christian Vaquin
Délégué à la sécurité	: M.	Alain Brand, Safety Concept, (mandat externe)
Membres	: Mme	Ana Mendes Martins, Police administrative
	M.	Cédric Bouquet, service de l'Electricité
	M.	Marco Fernandez, service des Bâtiments
	M.	Francis Freudiger, service des Eaux
	M.	Fabrice Zavagnin, service des Travaux publics
Secrétaire	: Mme	Françoise Beuchat, secrétaire

Le Groupe « Stop » s'occupe de la question de la sécurité au travail des employés et de celle des usagers de la Municipalité. Il analyse les situations existantes et formule des propositions de modification si nécessaire.

8.2 Séances

Deux séances ont eu lieu en 2021 : 4 mai et 7 septembre 2021

8.3 Activités principales

Visite des services par le chargé de sécurité
Visite des chantiers par le chargé de sécurité
Statistiques des accidents professionnels et non-professionnels
Situation de l'AIB – répartition des activités de contrôle
Piscine – patinoire – programme de travail

Françoise BEUCHAT
Secrétaire

9. Mairie : Informatique et télécommunications

9.1 Organe

9.1.1 Commission

Président : M. Valentin ZUBER, conseiller municipal

Membres : M. Jean-Jacques CLEMEÇON, conseiller municipal
M. Christian VAQUIN, chancelier
M. Didier FLUCKIGER, services industriels
M. Fabrice ZARTEMI, chef de service
M. Mathieu WYSS, responsable informatique

Secrétariat permanent, : M. Fabrice ZARTEMI
administration

9.1.2 Séances

Commission : 1 séance

9.2 Activités

9.2.1 Gestion du système

- Mise en place et gestion du système de télétravail
- Adaptations des systèmes de sécurité
- Mise en place d'un nouveau site internet pour les écoles avec gestion des fichiers à distance
- Mise en place d'un nouvel outil de gestion des élèves dans les écoles
- Gestion site internet de la commune et des écoles
- Gestion des réseaux sociaux de la commune
- Contacts réguliers avec le SSRP et le fournisseur quant aux adaptations du système
- Gestion du parc informatique de la commune et des écoles
- Remplacement de matériel divers (PC ; imprimantes ; etc.)
- Configuration des nouveaux utilisateurs
- Contacts avec les partenaires informatiques pour les adaptations de logiciels et les contrats de maintenance

9.2.2 Apprenti informaticien

- Suivi de l'apprenti.

9.2.3 Internet – Actualisation du site

- Publication régulière de données (documents officiels, communiqués, actualités, etc.), mises à jour, contacts avec le prestataire externe.

9.3 Dossiers divers

- Renouvellement du matériel informatique selon budget 2021
- Analyse des comptes 2020 de la rubrique informatique
- Définition de l'enveloppe budgétaire informatique 2022
- Assistance et dépannage des utilisateurs communaux
- Suivi de diverses petites requêtes des services communaux

Fabrice ZARTEMI
Secrétaire

10. Mairie : Agence AVS

Chef du dicastère	: M. Marcel Winistoerfer
Préposé à l'Agence	: M. Eric Faivre, 100%
Suppléante	: Mme Claudine Fringeli, 80%
Stagiaire HEG	: Mme Laura Blaser, 50%
Apprenti(e)s	: Mlle Amélie Studer Du 01.01.2021 au 31.01.2021
	Mlle Floriane Monnerat Du 01.02.2021 au 31.08.2021

10.1 Au 31 décembre 2021, on dénombrait :

Rentes AVS-AI (CCB)		
Nombre de bénéficiaires	:	1'186
Prestations complémentaires		
Nombre de bénéficiaires	:	469
Affilié(e)s CCB	:	1'407
Nombre d'employeurs	:	675
Nombre d'indépendant(e)s	:	257
Nombre de non-actif(ve)s	:	475
Divers	:	-
Registre des entreprises (inscriptions au 31.12.2021)	:	708
Affilié(e)s Caisses professionnelles		
Nombre de bénéficiaires	:	321

10.2 L'Agence AVS a traité et envoyé à la Caisse de compensation du canton de Berne :

Prestations complémentaires (PC)		
Demandes initiales de prestations complémentaires	:	111
Révisions (PC)	:	336
Remboursements de frais de maladie (PC)	:	1'817

10.3 Nombre moyen de bénéficiaires de prestations complémentaires

Année 2000	235	Année 2011	342
Année 2001	265	Année 2012	358
Année 2002	258	Année 2013	387
Année 2003	255	Année 2014	415
Année 2004	265	Année 2015	408
Année 2005	280	Année 2016	440
Année 2006	290	Année 2017	442
Année 2007	292	Année 2018	456
Année 2008	310	Année 2019	441
Année 2009	330	Année 2020	455
Année 2010	336	Année 2021	469

Rentes AVS – AI (prestations)

Demandes de rentes AVS : 78

Demandes de prestations AI : 9

Nombre d'adultes : 9

Nombre de mineur(e)s : 0

Demandes diverses : 52

Moyens auxiliaires à l'AVS : 3

Allocations pour impotents : 9

Demandes de survivants : 4

Demandes pour fauteuil roulant : 1

Demandes de frais de déplacements : 1

Demandes de calculs de la rente future : 25

Demandes de bonifications
pour tâches d'assistance : 0

Demandes de partage des revenus
(divorce) : 9

Avis de mutations

Avis de mutations sur rentes AVS – AI : 287

Allocations pour perte de gain

Nombre de cartes APG (militaire, protection civile, cours J+S) 59

Allocations pour perte de gain

COVID-19 : 46

Certificats d'assurance

Enregistrements de certificats AVS par l'agence AVS 205

Attestations de salaire (décomptes année 2021)

Attestations de salaires : 350

Affiliations		194
Indépendants	: 30	
Employeurs	: 32	
Non-actif(ve)s	: 68	
Autorité d'assistance non-actif(ve)s	: 62	
Sans employeur soumis à cotisations	: -	
LTN (Loi sur le travail au noir)	: 2	
 Allocations de maternité	: 	 20
Allocations de paternité	: 	 7

10.4 Assurances LAA & LPP

Contrôle de l'obligation de l'affiliation à une assurance LAA et LPP pour les employeurs décomptant à la caisse cantonale de compensation.

10.5 Cours & formation

Participation aux cours de la Caisse de compensation du canton de Berne et principalement ceux liés à NIL+.

10.6 Récapitulation des cotisations et paiements 2021

Cotisations et autres revenus :

1. AVS/AI/APG (cot. pers., employeurs, employés)	6'949'661.20
2. Intérêts moratoires	12'720.00
3. Cotisations pour alloc. familiales féd.	702.45
4. Cotisations assurance-chômage	1'201'091.80
5. Cotisations pour la caisse d'allocations familiales du canton de Berne (CAB)	1'236'635.10
6. Frais de gestion, sommations et amendes	112'368.40

Total 9'513'178.95

Paievements de prestations :

7. Rentes ordinaires AVS	22'598'694.00
8. Rentes ordinaires AI	3'585'031.00
9. Prestations complémentaires à l'AVS/AI (sans primes moyennes des caisses-maladie)	7'322'920.00
10. Allocations pour pertes de gains	399'782.45
11. Alloc. familiales féd. aux travailleurs/-euses agricoles	0.00
12. Alloc. familiales féd. aux agriculteurs indépendants	47'790.00
13. Alloc. familiales caisse d'allocations familiales du canton de Berne (CAB)	1'467'019.50
14. Alloc. familiales pour personnes sans activité lucrative	89'330.00

Total 35'510'566.95

Les agences AVS sont des services externes de la Caisse de compensation du canton de Berne et des centres de services en matière d'assurances sociales. Elles informent la population et sont des centres de renseignements en fournissant de la documentation et des conseils pour des questions individuelles.

Eric FAIVRE
Préposé

11. Mairie : Contrôle des habitants

[Le document « Mouvement de la population » se trouve sur le site internet de la commune, page Contrôle des habitants](#)

12. Mairie : Impôts

12.1 Organe politique

Président : M. WINISTOERFER Marcel
 Vice-Présidente : Mme KOHLER Suzanne
 Secrétaire : Mme ERARD Sylvie
 Séance de bureau : 1

12.2 Organe administratif

Bureau des impôts, des valeurs officielles, de l'assurance immobilière et du cadastre.

Responsable à 60% : Mme ERARD Sylvie
 Employée à 60% : Mme BRAHIER Emilie

12.3 Statistiques

Rôle d'impôts

Personnes physiques : 4'402
 Personnes physiques (assujettissements partiels) : 272
 Travailleurs étrangers, impôts à la source : 293
 Personnes morales : 388

12.4 Impositions municipales 2021

Récapitulation 2021

Rôle d'impôts / quotité fiscale 2021 : 1.94

	Revenu Bénéfice
Impôts sur le revenu des personnes physiques	CHF 11'937'749.50
Impôts sur le bénéfice des personnes morales	CHF 897'641.85
Impôts perçus à la source	CHF 397'530.10
Partages d'impôts personnes physiques	CHF 72'959.55
Partages d'impôts personnes morales	CHF 289'356.30
Impôts sur les gains immobiliers	CHF 401'255.55
Taxations spéciales	CHF 280'387.30
Impôts supplémentaires et amendes	CHF 82'323.35
Sous-total revenu / bénéfice	CHF 14'359'203.50

	Fortune Capital
Impôts sur la fortune des personnes physiques:	CHF 596'920.90
Impôts sur le capital des personnes morales :	CHF 13'732.25
Sous-total fortune / capital :	CHF 610'653.15

Taxes immobilières (1,5 o/oo)	:	CHF 1'449'939.95
Total des impositions municipales	:	CHF 16'419'796.60

12.5 Evolution fiscale au cours des 15 dernières années

Quotités fiscales : 2.50 jusqu'en 2001, 1.74 jusqu'en 2005 et 1.94 dès 2006

2006	CHF 15'457'300.00
2007	CHF 17'653'900.00
2008	CHF 17'384'700.00
2009	CHF 17'793'000.00
2010	CHF 15'659'600.00
2011	CHF 16'318'300.00
2012	CHF 15'665'500.00
2013	CHF 17'373'500.00
2014	CHF 16'634'100.00
2015	CHF 17'634'788.00
2016	CHF 17'407'399.00
2017	CHF 16'549'672.00
2018	CHF 17'536'590.40
2019	CHF 16'945'506.65
2020	CHF 17'010'764.05

12.6 Total des immeubles

Nombre d'immeubles au 31.12.2021	3'792
Valeur officielle totale	CHF 1'086'077'780.00
Nombre de bâtiments assurés AIB au 31.12.2021	2'633

Sylvie ERARD
Responsable

13. Dicastère de la sécurité publique et des transports : Sécurité publique

13.1 Introduction

Cette année, comme la précédente, a été rythmée par la crise sanitaire que nous connaissons tous.

13.2 Activités

En 2021, nous avons été sollicités pour des tâches et interventions habituelles : animaux, voisinage, expulsions de domicile, contrôles et séances de chantier, circulation, signalisation, gestion de déchets et plantons lors des votations. En particulier lors de la répétition du vote lié à l'appartenance cantonale de la ville qui a demandé un investissement conséquent avant et pendant le week-end.

Les manifestations ont, pour la plupart, été annulées, seuls les organisateurs de la Braderie prévôtoise ont souhaité maintenir la manifestation en procédant aux ajustements requis découlant de la crise sanitaire.

Les travaux anciennement sous-traités ont été réalisés de manière efficace au sein du service, permettant ainsi de réaliser des économies.

En ce qui concerne les notifications, une hausse a été constatée : 315 dossiers ont été traités, dont 35 provenant du contrôle des habitants.

Le produit total réunissant les amendes d'ordre, infractions, émoluments communaux et horodateurs s'élève à Frs 225'098.-. Soit 24'573.- de plus qu'en 2020.

13.3 Conclusion

Les chiffres qui avaient chuté en 2020 sont à nouveau en hausse cette année. Notons toutefois que certaines manifestations n'ayant toujours pas pu se dérouler, les émoluments relatifs ne sont pas encaissés et créent un manque à gagner.

Ana MENDES MARTINS
Responsable

14. Dicastère de la sécurité publique et des transports : Office de la sécurité civile

14.1 Protection civile

Le test des sirènes a eu lieu le 1^{er} mercredi du mois de février. Le déclenchement à distance s'est bien déroulé, le contrôle manuel a, quant à lui, été abandonné cette année.

L'engagement de la Protection civile du Jura bernois (OPC Jb) a été demandé pour procéder à la réfection du Zurich ParcoursVita. Les travaux ont été effectués à satisfaction et selon le planning défini. Cette tâche a été reconduite pour 2022.

Les locations ont repris progressivement, l'abri du Viaduc a été occupé à plusieurs reprises en deuxième semestre.

En ce qui concerne les constructions protégées : celle du Viaduc a été contrôlée par les organes cantonaux et la réaffectation a finalement été décidée en fin d'année. Dès janvier 2022, la construction sera réintroduite dans les listes cantonales et la commune recevra, à nouveau, les subventions qui en découlent.

14.2 Conclusion

Le bilan est positif, de nouvelles synergies se sont mises en place et ont été bénéfiques pour la commune.

Ana MENDES MARTINS
Responsable

15. Dicastère de la sécurité publique et des transports : CRISM

15.1 Organe politique

15.1.1 « Commission du CRISM »

Jean-Jacques Cléménçon	Président
Suzanne Kohler	Vice-Présidente
Christian Staub	secrétaire
Frédéric Maret	Commandant
Bastien Eschmann	Membre
Ana Mendes Martins	Membre
Boris Berthoud	Membre
Ulrich Vigna	Membre
Daniel Heizmann	Membre
Roger Gerber	Représentant Commune de Roches
Sandro Cassella	Représentant Commune de Perrefitte

La Commission s'est réunie le 11 août 2021 et a débattu des affaires courantes.

15.2 Corps des sapeur- pompiers

L'année 2021 compte 103 interventions, le tout représentant plus de 2000 heures de travail. Les inondations en ville de Moutier le 23 juin ont à elles seules nécessité plus de 700 heures de travail.

La formation a quant à elle subi une baisse suite à la crise sanitaire.

Plusieurs personnes ont suivi des cours afin de perfectionner leurs connaissances dans divers domaines

Christian STAUB
Quartier maître

[La statistique des interventions 2021 se trouve sur le site internet de la commune de Moutier, page Sapeurs-pompiers \(CRISM\)](#)

16. Dicastère des finances

16.1 Organe

16.1.1 Commission des finances

Président	: M.	Marc TOBLER, conseiller municipal
1er Vice-Président	: M.	Pascal ESCHMANN, conseiller municipal
2ème Vice-Président	: M.	Daniel HEIZMANN
Membres	: MM.	Thierry CHOFFAT René CLEMENCON Pierre COULLERY Jean-Marie FRESARD Antony PELLETIER Claude WYSEN, jusqu'au 31 mars 2021
Chef de service	: M.	Fabrice ZARTEMI
Secrétaire	: M.	Jean-Claude ZUMBACH, jusqu'au 30 septembre 2021
	Mme	Angela Della Torre, dès le 1 ^{er} octobre 2021

16.1.2 Personnel de la caisse municipale

Administrateur	: M.	Fabrice ZARTEMI
Comptable	: M.	Jean-Claude ZUMBACH, jusqu'au 30 septembre 2021
Secrétaires	: Mmes	Angela DELLA TORRE (70% jusqu'au 31 août 2021, 100% dès le 1 ^{er} septembre 2021) Doris LAEDERACH (90 %) Nathalie WILLEMIN (70 % jusqu'au 31 août 2021, 50% dès le 1 ^{er} septembre 2021) Maïté DE DOMINICIS (50%), dès le 1 ^{er} septembre 2021

16.1.3 Organe de contrôle

Interne	:	Commission de gestion
Externe	:	Fiduciaire BGS Fribourg, vérification des comptes

16.2 Activités

16.2.1 Séances

Commission des finances	:	8 séances, dont 2 journées consacrées à l'étude du budget 2022
Rapports	:	au minimum une entrevue par semaine entre le chef du dicastère et le chef de service (examen des dossiers revêtant des incidences financières)

Participation à des organisations de droit public ou privé

Fondation Clair-Logis, membre du Conseil et tenue de la comptabilité (3 bâtiments)

Principaux objets traités et représentations

- examen des comptes 2020
- examen des investissements avec les chefs de services
- plan financier 2021-2026
- préparation du budget 2022

- préavis pour des crédits d'investissements avec l'analyse et le calcul des répercussions financières
- préavis pour les crédits hors budget
- préavis pour les crédits d'investissement hors planification avec l'analyse et le calcul des répercussions financières
- décomptes des crédits d'investissement
- gestion de la trésorerie avec l'éventuel renouvellement d'emprunts à moyen et long termes
- suivi de la gestion du recouvrement des pensions alimentaires
- études et préavis des demandes de prêts économiques
- suivi du remboursement des prêts économiques
- gestion des abonnements « Flexi »
- suivi et analyse du contentieux
- suivi de la situation de la Caisse de pensions RCJU
- ordonnances au 1^{er} janvier 2022 des Services électriques ; conditions générales et contrats de vente d'énergie avec Sacen SA
- participation à diverses séances organisées par le canton à l'intention des communes
- étude de diverses pistes quant à l'assainissement des finances communales

16.3 Administration

- Personnel : secrétariat centralisé avec le service des impôts (5 personnes – 390 % pour la Caisse municipale).
- Moyens techniques : le schéma comptable NMC est utilisé depuis 1985 avec l'introduction au 01.01.2016 du MCH2. Toutes les opérations comptables ont été effectuées au moyen du nouveau système informatique Pro-Concept ERP (mise en service au 1^{er} janvier 2009).

16.4 Finances

16.4.1 Comptes 2020

Les comptes 2020 ont bouclé avec un excédent de charges de CHF 1'539'269.51 alors que le budget prévoyait un excédent de CHF 54'465.--, d'où une détérioration de CHF 1'484'804.51. Au 1^{er} janvier 2021, la Ville de Moutier présente un découvert au bilan de CHF 1'931'614.75.

16.4.2 Planification financière 2021-2026

Avec l'inscription d'un découvert au bilan au 1^{er} janvier 2020, la planification financière 2021-2026 démontrant la capacité financière de reconstituer une fortune dans le délai légal de 8 ans a été soumise à l'OACOT jusqu'au 15 octobre 2021. Elle a ensuite été présentée pour information au Conseil de Ville lors de la séance du 06.12.2021.

16.4.3 Budget 2021

Le budget communal 2022 a été soumis et accepté par le Conseil de Ville lors de la séance du 06.12.2021. Il prévoit un excédent de charges de Fr. 563'689.-- (sans renchérissement des traitements du personnel).

16.4.4 Comptes 2021

Le rapport sur la marche du Dicastère doit être remis jusqu'au 31 mars. A cette date, les comptes sont bouclés provisoirement sans avoir été soumis au Conseil municipal, à la fiduciaire et au Conseil de Ville.

Fabrice ZARTEMI
Administrateur des finances

17. Dicastère de l'économie

17.1 Organe

17.1.1 Commission

Président	: M.	Pascal ESCHMANN, Conseiller municipal
Vice-président	: M.	Valentin ZUBER, Conseiller municipal
Membres	: MM	Fabrice ZARTEMI, Administrateur des finances Mathieu WYSS, Responsable informatique Jacques STALDER, Délégué économique Cédric ROOS, Président du CAP (commerce et artisanat) Cédric IMHOF, Représentant de l'industrie Alexandre WILLEMIN, Représentant du secteur bancaire Me Roland SCHWEIZER, Notaire
	Mmes	Nathalie BOUQUET, Représentante du milieu syndical Angela DELLA TORRE, Secrétaire
Consultant externe	: M.	Christian POMA, Chef du service de l'Urbanisme

17.1.2 Enveloppe financière

Libération de Fr. 45'000.–

17.1.3 Séances

Commission	: 5 séances
Bureau	: 5 séances

17.2 Activités

17.2.1 COVID-19

La situation sanitaire en lien avec la pandémie de COVID-19 a impacté le secteur économique et, par conséquent, à nouveau quelque peu les activités prévues par la Commission.
Les aides mises en place en 2020 ont été maintenues.

17.2.2 Législature 2019-2022

Objectifs proposés au Conseil municipal en cours.

17.2.3 Promotion du commerce local

Redynamisation du commerce local en cours, avec toujours un impact de la COVID-19.
Installation d'un nouveau Cabinet médical dans les anciens locaux du Cabinet médical du Viaduc.
Ouverture de deux nouveaux restaurants, d'une librairie, d'un commerce de chaussures et d'un petit commerce de révision de pendules.

17.2.4 Promotion de l'industrie

Une nouvelle implantation dans la zone industrielle « Les Laives ».
Implantation d'une entreprise de CBD sur l'ancien site des « Verres Industriels ». La majeure partie de la surface disponible chez Prévimm SA est louée.
Projet « ancienne usine 49 » toujours en stand-by
Différentes entreprises cherchent à s'implanter à Moutier, les surfaces disponibles ne correspondent pas aux besoins de ces dernières.

17.2.5 Projet « Moulindustrie »

Demande de permis de construire en cours de finalisation, suite au dépôt des modifications demandées par l'OACOT.

17.2.6 Immobilier

La Commission « logements vacants » a établi son rapport annuel.
Reste une parcelle communale à vendre à « Pré Zuber ».

17.2.7 Ecole ménagère

Une nouvelle solution doit être imaginée à la suite de l'abandon du projet à la ruelle de l'Ours. Un groupe de travail réunissant les dicastères des Bâtiments, des écoles ainsi que des citoyennes et citoyens est à l'œuvre.

17.2.8 Chauffage à distance

La société anonyme « CAD Moutier SA », en charge du dossier, étudie toujours la faisabilité du dossier.
Une présentation à la population a eu lieu. Prospection en cours.

17.2.9 Commission marketing

Sous-commission de la Commission économique, mise en « pause » jusqu'à environ une année avant le transfert cantonal.

17.2.10 Marché en vieille ville

Les marchés ont repris, le tout en totale autonomie.

17.2.11 Autres activités

- Projet de coworking existant sur le site de Tornos. Il est renoncé à créer une nouvelle plateforme. Soutien de la structure existante.
- Lorsque les locaux de l'EMSP seront vides, envisager une conversion en Technopole.
- Etude du travail Bachelor de M. Elies Somai, étudiant à la HEG, Stratégie de développement démographique Moutier.
- Présentation de sites internet de diffusion.
- Projet de valorisation du patrimoine historique en collaboration avec le MTAH et la SEDM.
- Préavis concernant la publication sur l'histoire de la Verrerie de Moutier.
- Préavis concernant le soutien à la consommation locale.
- Reprise des organisations de :
« Moutier ville de la soupe », 13^e édition ;
Exposition « Crèches du monde », 11^e édition ;
« Braderie prévôtoise », 26^e édition.
- La pandémie de COVID-19 n'a pas permis les éditions de :
Marché de Noël sur la place du collège ;
Foire de printemps et d'automne.

17.2.12 Demandes de prêts économiques

Aucun nouveau versement en 2021.
Pas d'abandon de solde de prêt en 2021.
Report des annuités pour certains demandeurs.
Voir synthèse chiffrée ci-dessous.

2.2.13 Situation des prêts économiques au 31.12.2021

Prêts versés en 2021	Fr.	0.-
Prêts remboursés en 2021	Fr.	241'066.-
Perte sur prêt en 2021	Fr.	0.-

Total du fonds au 01.01.2021	Fr.	2'150'949.-
+ intérêts du fonds	Fr.	25'794.-
- perte sur prêt	Fr.	0.-
+ versement au fonds	Fr.	0.-

Total du fonds au 31.12.2021	Fr.	2'176'743.-
Total des prêts accordés	Fr.	4'971'000.- (92 entreprises)
Total des remboursements	Fr.	3'896'400.- (67 entreprises)
Total des pertes	Fr.	357'165.- (13 entreprises)
Remboursements à recevoir	Fr.	717'934.- (12 entreprises)
Solde fonds à disposition	Fr.	1'458'807.-

Fabrice ZARTEMI
Au nom de la Commission économique

18. Dicastère de l'économie : Commission Marketing

18.1 Composition

Président	:	M.	Pierre-Yves Kohler (Président ad intérim dès octobre 2020)
Membres	:	M.	Christian Vaquin
		M.	Mathieu Wyss
		Mme	Virginie Simonin

La Commission marketing a siégé à cinq reprises en 2021. Les mandats suivants lui ont été confiés :

- élaboration d'une nouvelle maquette pour le magazine « Moutier.ch » (nouveau design et nouvelles rubriques) ;
- gestion du plan de parution du magazine « Moutier.ch » (choix des rubriques et des sujets).

Le budget 2021 de commission a été utilisé pour la réalisation de prises de vues et gestion de l'iconographie ainsi que pour l'amélioration du site internet de la Municipalité, qui est une vitrine de marketing.

Au vu de la situation évolutive de la commune, il n'y a pas, actuellement, d'objectifs de marketing clairs. La situation « d'attente » de Moutier par rapport au futur transfert dans la République et Canton du Jura, ainsi que l'allocation des ressources ne justifient pas l'existence d'une commission marketing pour le moment. Celle-ci est donc mise en « hibernation » au moins jusqu'à mi-2023 ou une date qui reste à définir en fonction du calendrier.

Virginie SIMONIN
Adjointe au Chancelier

19. Dicastère des travaux publics, bâtiments et gestion des déchets : Service des travaux publics

19.1 Organe politique :

19.1.1 Commission Technique

Président	:	M.	ZUBER Valentin
1 ^{er} Vice-Président	:	M.	BORTOLUSSI Karim
2 ^{ème} Vice-Président	:	M.	SCHWAB Frédéric
Membres	:	M.	AUBRY Gaëtan
		M.	CARNAL Francis (démission au 30.06.21)
		M.	ROBBIANI Patrizio
		M.	SPRUNGER Christian (démission au 30.06.21)
		M.	STAEGER Philippe
		M.	WEBER Christophe (démission au 30.09.21)

19.2 Travaux publics

19.2.1 Organe administratif

Chef de service	ZAVAGNIN Fabrice
Secrétariat	LEUENBERGER Nicole (40 %)
Dessinateur	BROQUET Raphaël (40 %)
Apprenties employées de commerce	STUDER Amélie (1 ^{er} semestre)
	DOS SANTOS SILVA Lara (2 ^{ème} semestre)

19.2.2 Travaux Publics

Chef de service	ZAVAGNIN Fabrice
Voyer-Chef	VARISCO Renato (jusqu'au 30.11.21)
	GAFNER Jean-Pierre (dès le 1.11.21)
Adjoint du Voyer-Chef	GAFNER Jean-Pierre (jusqu'au 30.10.21)
	MORANDI Stéphane (dès le 1.12.21)

19.2.3 Services Voirie-Déchets-Parcs & Promenades

Chef d'équipe de la voirie	SCHERLER Jean-Roger
Chef d'équipe des jardiniers	AUBRY Fabrice (jusqu'au 31.08.21)
Chef d'équipe des déchets	GAFNER Jean-Pierre (jusqu'au 30.10.21)
	GERBER Paul (dès le 1.11.21)
Apprenti agent d'exploitation	MORALES Diego (jusqu'au 28.02.21)

Suite aux mesures d'économies budgétaires et au non-renouvellement d'un poste laissé vacant par un départ en retraite, une nouvelle organisation a été mise en place comprenant une réduction de la dotation en personnel au Service des parcs et promenades (-150 %) qui a été attribuée au Service de la Voirie (+ 150%).

19.3 Représentations

- Délégué des Communes à Celtor S.A.
- Union Suisse des Parcs et Promenades (USSP)
- Association romande des Chefs de Voirie – membre du Comité (ARCV)
- Association romande pour la Protection des Eaux et de l'Air (ARPEA)
- Groupe de travail Energie (GTE)
- Sous-groupe Sécurité routière
- Organe communal de conduite (OCCne)
- STOP (sécurité au travail et protection de la santé)
- Manifestations diverses (Braderie, etc...)

19.4 Commission Technique

- Séances de la Commission Technique : 7
- Séances du bureau de la Commission Technique : 1

19.4.1 Administration

- Correspondance générale avec la Commission Technique, Conseil municipal, Conseil de Ville, bureaux d'ingénieurs, bureau du géomètre, notaire, Celtor, entreprises et citoyens
- Administration technique et surveillance générale du Service de la voirie (11 hommes = 10,5 postes), Equipe des jardiniers (1 homme), Equipe des déchets (2 hommes)
- Contrôle de la réfection des fouilles en ville
- Contrôle des raccordements privés des eaux usées et eaux propres
- Contrôle des accès privés aux abords des routes et trottoirs
- Contrôle général du réseau routier en ville et routes de la Montagne de Moutier et du Petit-Champoz
- Contrôle général du réseau des canalisations
- Contrôle des travaux hydrauliques, cours d'eaux, ruisseaux, chemins pédestres et pièges à gravier
- Etablissement du budget et du rapport de gestion des Travaux Publics
- Etablissement du budget et du rapport de gestion pour l'élimination des déchets

19.4.2 Nombre d'heures effectuées par nos Services (Voirie - Balayures - Parcs et Promenades)

Le nombre d'heures total durant l'année 2021 est de	=	23'457 h.
• Entretien routes, chemins, trottoirs et places	=	10'605 h.
• Gestion des déchets	=	5'995 h.
• Entretien jardins publics, alentours des immeubles et écoles	=	3'854 h.
• Manifestations, votations – élections	=	836 h.
• Autres et divers	=	2'167 h.

19.4.3 Total des absences du personnel de nos Services (Voirie - Balayures - Parcs et Promenades)

• Vacances, congé h. sup., cours, congé prof. et spécial	=	590,00 j.
• Maladie et accident	=	82,00 j.
• Covid-19	=	21,00 j.
• Service militaire et protection civile	=	0,00 j.

Le total des absences représente un manque de 2,86 hommes tout au long de l'année et porte ce total à 2,95 hommes en tenant compte des absences dues au Covid-19.

L'effectif est passé de 15 à 14 hommes au 1^{er} juin 2021 (1 poste non-renouvelé), et les absences (vacances réglementaires, heures supplémentaires, maladie, accidents, perfectionnement et divers) nous contraignent souvent à renoncer ou à différer certains travaux. Le ralentissement de l'économie, dû à la situation sanitaire particulière de cette année, ne nous a pas permis un fonctionnement standard et nous observons toujours qu'il y a un manque de personnel.

19.4.4 Voirie (entretien)

- KM de routes goudronnées = ~ 50 km
- KM de trottoirs = ~ 38 km
- KM de canalisations = ~ 49 km
- KM de canalisations collecteur intercommunal = ~ 3 km

- Consommation de sel hiver 2020-2021 = 66,25 to
(augmentation de 643,2 % par rapport à l'hiver précédent)

19.4.5 Déchets (entretien)

- Corbeilles en Ville **80 pièces**
- Points de récolte (déchèteries) **4**
- Quantité de déchets ramassés **3'671 Tonnes env.**
(diminution de 1,61 % par rapport à 2020)

Ce qui représente une moyenne de **506,5 kg de déchets** produits par habitant de Moutier en une année (tous déchets confondus sans les déchets industriels).

19.4.6 Parcs et Promenades (entretien)

- Terrain de football = 3
- Piscine = 1
- Embellissement général en Ville, alentours des écoles et des bâtiments administratifs

Fabrice ZAVAGNIN
Chef du Service des Travaux publics

20. Dicastère des travaux publics, bâtiments et gestion des déchets : Service des bâtiments

20.1 Organe administratif

Chef de Service	M. Marco Fernandez	100.00%
Collaboratrice	Mme Flora Ruffiot	25.00%
Gestion des réservations	Mme Emilie Bessire	30.00%

20.2 Conciergerie et personnel d'exploitation

Ecole secondaire, Hôtel-de-Ville 1 et 2, EE rue Neuve	M. Christian Staub Aides : 4 personnes	100.00% 133.75%
EP Clos, Ecole ménagère,	M. Christophe Boegli Aides : 2 personnes	100.00% 61.50%
EP Liberté, Maison Prévôtoise, Sociét'halle, EE Gare, Ancienne Poste	M. David Eberli Aides : 2 personnes	100.00% 61.50%
EP Chantemerle, EE Courtine, CDE Fauvettes, Ancien stand	M. Raoul Bilat Aides : 3 personnes 1 apprenti	100.00% 104.00%
Pl. de sport, Pavillon Oeuches, EE Oeuches, Halle Polysport, Centre de l'enfance et Ecole à journée continue	M. Christophe Fluri Aide : 3 personnes	100.00% 177.00%
Dépôts Services Industriels et Travaux Publics	Mme Danièle Rebetez	10.00%
Viaduc 48,59-61,63-65 Bellevue 2-4, Beausite 11-13	Caritas Jura	
Sous-Raimeux 15, EE Mercier	Tâches privatisées	
Surveillant piscine et patinoire	M. Romain Crevoisier	100.00%
Surveillant piscine et patinoire	M. Olivier Bueche	100.00%
Surveillant piscine (100 % / 7 mois)	M. Yan Blanchard	100.00%
Surveillante piscine (50 % / 6 mois) et patinoire (50 % / 6 mois)	Mme Katarzyna Vogt	50.00%
Aides (selon besoin)	10 auxiliaires (étudiants)	

20.3 Représentations extérieures

- Groupe de travail pour la construction d'un nouveau bâtiment pour l'école ménagère ;
- Groupe de travail Place du Collège de la Liberté ;
- Groupe de travail Aménagement quartier Piscine / Patinoire ;
- Groupe de travail infrastructures FC Moutier ;
- Groupe de travail - Groupe Energie ;
- Groupe de travail Panneaux place de jeux ;
- Groupe de travail défibrillateurs ;
- Association des Piscines romandes et tessinoises, vice -présidence (APR+T) ;

- Association des Patinoires artificielles romandes et tessinoises (APAR+T) ;
- Association Suisse des Services des Sports, section de la Suisse romande et du Tessin ;
- Conseil de Fondation « Clair Logis » ;
- Délégué au Bureau de la Prévention des Accidents (BPA) ;

20.4 Activités principales

20.4.1 Gestion et administration

- Gestion technique de l'ensemble des bâtiments et équipements communaux ;
- Assistance technique pour la gestion des bâtiments et équipements à affectations spéciales, placés sous le contrôle des autres services communaux ;
- Programmation des travaux d'entretien courant annuels et des travaux épisodiques ;
- Coordination des démarches lors de mandats confiés à des bureaux d'architecture ou autres spécialistes ;
- Surveillance et organisation des conciergeries des écoles et locatifs ;
- Surveillance et organisation du personnel subordonné (32 personnes) ;
- Contrôle de la sécurité interne (clés, détecteurs incendie, moyens d'extinction, chlore) ;
- Achat de l'huile de chauffage pour les immeubles communaux, selon l'évolution du marché ;
- Location des salles et équipements communaux, contacts réguliers avec les utilisateurs prioritaires ;
- Location de jardins potagers au chemin de Graiterie (Sud de la piscine) ;
- Recherche de locataires pour les immeubles locatifs, remises et reprises d'appartements (états des lieux) ;
- Établissement de budgets, devis, décomptes, rapports, etc. ;
- Contrôle des chantiers, factures, décomptes ;
- Coordination des Services techniques pour les spectacles estivaux et grandes manifestations ;
- Recherche d'emplacements et entretien des Œuvres d'Art.

20.4.2 Collaboration technique avec :

- **Les services sociaux communaux** pour la recherche de locaux et logements.
- **Les services techniques** pour l'entretien des infrastructures.
- **Les directeurs d'écoles** pour l'achat et l'installation de mobilier fixe et de divers équipements.
- **Les diverses institutions** socioculturelles publiques ou de droit privé (bibliothèque, ludothèque, centre de l'enfance, garderie, CCP, SeJAC, SSEVT, etc.).
- **Le tenancier de la buvette de la piscine** pour la gestion des équipements appartenant à la Municipalité.
- **Le Conseil municipal** pour la recherche de locaux et l'élaboration de rapports techniques.

20.5 Études et projets :

- **Réfection générale et modernisation par étapes des bâtiments scolaires (crédit cadre).** Suivi du programme de répartition des travaux prévus. Préparation des dossiers à l'attention du Conseil de Ville.
- **Places de jeux des jardins d'enfants**, amélioration de la sécurité.
- **Assainissement des finances communales**, poursuite des réflexions engagées dans ce domaine.
- **Tarification, location des salles et matériel**, maintenance et mise à jour des fiches techniques.
- **Logements**, planification de réfection des appartements.
- **Parc immobilier**, analyse, suivi et projet d'entretien.

20.6 Surveillance de travaux

- **Piscine** : mise en service, exploitation et animation.
- **Ensemble des bâtiments** : divers travaux d'entretien courant.
- **Logements** : réfections d'appartements.
- **Dégâts d'eau ou de la nature** : déclarations de sinistres, décomptes avec les assurances.
- **Vandalisme, effractions** : constats de police, dépôt de plaintes.
- **Parcours Vita** : travaux d'entretien.
- **3 x P** : travaux d'entretien.
- **Clair Logis « Golats 12 » et « Centrale 21 »** : entretien courant.
- **Hôtel-de-Ville 1** : entretien courant.
- **Hôtel-de-Ville 2** : entretien courant.
- **Ecoles** : travaux d'entretien.
- **Déchets carnés** : travaux d'entretien.

20.7 Répartition des équipements et locaux communs

- Environ 22 groupements, sportifs ou culturels, bénéficient de locaux ou installations communaux pour leurs activités régulières permanentes.
- 280 autorisations ont été délivrées aux sociétés pour l'utilisation d'une salle ou de matériel pour une manifestation épisodique ou ponctuelle.

20.7.1 Dossiers importants en cours

- Travaux de réfection générale et de modernisation des bâtiments scolaires.
- Assainissement des finances communales, dont un objectif à très court terme :
 - Concept du suivi énergétique des bâtiments
- Projet de construction/rénovation d'un bâtiment pour l'école ménagère et agrandissement des structures d'Ecole à journée continue et Centre de l'Enfance.

20.8 Gestion du parc immobilier locatif

20.8.1 Loyers - Subventions

Du fait que les locataires de nos immeubles peuvent bénéficier de l'aide fédérale, voire cantonale, les loyers sont calculés par l'Office fédéral du logement.

20.8.2 Etat de location au 31 décembre 2021

Plusieurs mutations ont eu lieu en cours d'année. La majeure partie des logements sont loués, trois 3.5 pces et trois 2.5 pces sont vides, deux qui sont partiellement meublés et destinés aux cas d'urgence (Viaduc 61 et Beausite 11) et ceux mis à disposition du Centre de l'enfance/Ecole à journée continue.

Marco FERNANDEZ
Chef du Service des Bâtiments

21. Dicastère de l'Urbanisme et de l'environnement

21.1 Organe politique :

Commission de l'Urbanisme :

Président :	MM.	ESCHMANN Pascal
1 ^{er} Vice-président :		BORTOLUSSI Karim
2 ^e Vice-président :		WINISTOERFER Christophe
Membres :	MM.	BOEGLI Adrien
		BON Steven, jusqu'au 30.06.2021
		ERARD Cédric
		PELLETIER Antony
		ROETHLISBERGER Patrick, jusqu'au 30.06.2021
		WYSSEN Claude, jusqu'au 30.06.2021

21.2 Organe administratif :

Chef de service :	M.	POMA Christian
Secrétariat :	Mme	BESSIRE Emilie

21.3 Statistiques :

	2021	2020
Séances de la Commission :	5	6
Permis de construire délivrés :		
• Par la Préfecture	16	13
• Par le service de l'Urbanisme	104	78

21.4 Activités :

- **Lotissement « Prés Zuber »** : Vente des parcelles communales (ne reste qu'une parcelle disponible).
- **Plan de quartier « Moulin II »** : Finalisation de la procédure de modification du plan de quartier et approbation par l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire (OACOT) le 11 novembre 2021.
- **Plan directeur communal localisé « Moutier Centre-Ville » (PDCL)** : Sur demande de l'OACOT, élaboration d'un plan directeur afin de réaliser une réflexion approfondie sur le Centre-Ville et d'élaborer un outil de planification adéquat pour justifier la modification du plan de quartier « Moulin II » et déterminer des objectifs et des mesures à mettre en œuvre dans la révision de notre PAL. Dossier à l'OACOT pour examen préalable.
- **Plan de quartier « Aux Laives »** : Procédure en cours pour l'adaptation de la réglementation du Plan de quartier, de façon à mieux densifier, à permettre l'implantation d'un CAD et à utiliser l'espace encore non construit.
- **Zone à planification obligatoire « Villa Holzer »** : Plan de quartier en cours d'élaboration. Rapport d'examen préalable de l'OACOT délivré le 26 novembre 2021. Dossier en correction pour dépôt public.
- **Zone à planification obligatoire « La Poterie »** : Plan de quartier en cours d'élaboration.

- **Concept d'organisation de la traversée de la Ville et du réseau de mobilité douce** : Étude en cours pour l'obtention de schémas de principe pour des réalisations futures.
- **Plan d'aménagement local (PAL)** : Premiers contacts engagés avec les autorités jurassiennes de l'aménagement du territoire pour l'élaboration d'un nouveau PAL jurassien.
- **Traces de dinosaures groisière Côte Piccard** : Procédure engagée par le canton pour la mise en protection du site et pour sa mise en valeur, de façon à laisser les traces visibles au public (intérêts touristiques et didactiques). Permis en cours pour la réalisation d'un chemin d'accès et d'une plateforme d'observation.
- **Plan de Ville** : Élaboration d'un plan de ville avec rues, bâtiments et sites particuliers pour affichage dans vitrines communales et sur le site internet de la Commune.
- **Signalétique** : Lancement d'une étude pour la mise en place d'une signalétique piétonne dans notre ville.
- **Recensement architectural 2020** : Nouveau recensement cantonal des bâtiments protégés entré en vigueur le 22 janvier 2021.
- **Révision du périmètre archéologique** : Procédure cantonale engagée pour réviser les périmètres archéologiques des communes bernoises.
- **Terrains communaux** : Gestion des parcelles communales (achat, vente, location), des domaines agricoles (baux à ferme) et du domaine de Champoz (forêt).
- **Permis de construire** : Traitement et suivi des dossiers. Participation aux cours et formations du canton pour permettre une gestion électronique des permis de construire, obligatoire d'ici le 1^{er} mars 2022 sur la plateforme eBau.
- **Finances** : Élaboration du budget 2022.
- **Transports publics** : Gestion et suivi (bus prévôtois, Moonliner, réseau ferroviaire). Adhésion de Moutier à l'Association du Noctambus jurassien (ANJ) avec deux courses de nuit les vendredis et samedis dès le nouvel horaire de décembre 2021.
- **Statistiques** : Mise à jour continue de la statistique sur les constructions dans le Registre fédéral des bâtiments et des logements (RegBL).
- **Environnement** : Gestion des milieux naturels en collaboration avec l'Inspecteur nature (voir rapport). Lutte contre les plantes invasives sur le territoire communal.
- **Place d'accueil et sentier didactique du Stand** : Gestion et entretien du site.
- **Contrôle périodique des installations de combustion** : Contrôle et suivi de la conformité des installations au mazout de Moutier en collaboration avec le maître ramoneur officiel de l'arrondissement.
- **Energie** : Participation au groupe de travail Energie.

Christian POMA
Chef de service

22. Dicastère de l'Urbanisme et de l'environnement : Inspecteur de la nature

22.1 Aucun nouveau projet réalisé

22.2 Entretien effectués

Mesure :	Lutte néophytes	Entretien mare
Lieu-dit :	Divers	Mares du Stand
Carte nationale :	1106	1106
Coordonnées :	Diverses	2'594'595 / 1'236'805
Altitude (m.s.m) :	520 à 590	570
Exposition :	Diverses	Pied pente
Nature foncière :	Zone bâtie et cours d'eau	Forêt
Objets imp. locale :	Aucun	Mare
Genre d'entretien :	Lutte plantes invasives	Rep. Batraciens et fonction sociale

22.3 Heures effectuées

Janvier à décembre 2021	h.	81.00
Total	h.	81.00

22.4 Répartition des heures par activités

Administration	h.	16.50
Planification projet (entretien)	h.	6.00
Zones humides / plans d'eau	h.	10.50
Conseils	h.	7.50
Lutte contre néophytes envahissantes	h.	40.50

22.5 Résumé de l'activité principale

Entre les mois de mai et septembre, le plan d'action contre les plantes néophytes envahissantes a été reconduit sur le domaine public. Les Renouées du Japon et les Impatiens glanduleuses ont été arrachées à quatre reprises, notamment le long des ruisseaux du Cerneux et de la Rauss.

Au mois de décembre, les deux mares situées devant la cabane du Stand ont fait l'objet d'une mesure d'entretien. L'eau s'infiltrait entre la bâche et le géotextile et faisait soulever ce dernier. Nous avons profité de cette mesure pour recouvrir avec de l'humus la bâche qui venait apparemment en rive avec le piétinement des personnes. Nous avons également profité d'enlever une partie de la biomasse présente dans le lit mouillé afin de freiner l'atterrissement des deux mares.

Stève GUERNE
Inspecteur nature

23. Dicastère des services industriels (SIM) : Service de l'électricité

23.1 Organe politique

23.1.1 Commission Technique

Président	:	M.	ZUBER Valentin
1 ^{er} Vice-Président	:	M.	BORTOLUSSI Karim
2 ^{ème} Vice-Président	:	M.	SCHWAB Frédéric
Membres	:	M.	AUBRY Gaëtan
		M.	CARNAL Francis
		M.	ROBBIANI Patrizio
		M.	SPRUNGER Christian
		M.	STAEGER Philippe
		M.	WEBER Christophe

Suite à la décision de Moutier de rejoindre le canton du Jura, les partis politiques « pro bernois » ont décidé de retirer leurs participants aux diverses commissions. Dès le 2^{ème} semestre 2021, MM. Carnal, Sprunger et Weber n'ont plus siégé.

Séances de la Commission Technique	:	7
Séance du bureau de la Commission Technique	:	1

23.1.2 Activités

- Examen des budgets 2022 du Service de l'électricité et du Service des eaux
- Examen et préavis pour libération de crédits et/ou adjudications :
 - **Travaux en communs avec les TP** : Les Evalins
 - **Service des eaux** : Rue de la Courtine – Rue de l'Ouest – Station pompage Tunnel – Basse-Montagne – Groupe de travail « règlement eau et tarif » nouveau membre
 - **Service de l'électricité** : Piscine panne BT – Anciens câbles BT – Anciens luminaires – Anciennes cabines BT – Appareillage Télégestion – Montagne échange poteaux – Rue des Prés-Création poste assistant de vente – Ordonnance FCEE

Chef de Dicastère : M. BORTOLUSSI Karim

23.2 Organe administratif

• Eaux	:	M. FREUDIGER Francis, Chef de service
• Electricité énergie, commercial et coordination de la Charte	:	M. FLUECKIGER Didier, Chef de service
• Electricité réseau et comptage	:	M. EGGER Pascal, Mandataire BKW
• Electricité administration et finances	:	Mme PLUESS Catherine, Responsable
• Cadastres	:	M. BROQUET Raphaël
• Dessinateur en électricité	:	M. STEFANIZZI Samuel
• Facturiste	:	Mme RUFFIOT Flora
• Secrétariat Eaux	:	Mme LEUENBERGER Nicole
• Délégué à l'énergie	:	M. VALLAT Fabien, Mandataire Solex ingénierie

23.2.1 Collaboration du Service des eaux avec les communes voisines

- **Belprahon, Rebeuvelier et Syndicat des Eaux de la Chaivre** :
Gestion informatisée des infrastructures de Belprahon dans le système de conduite de Moutier et fourniture en eau potable
- **Eschert, Choindez, Perrefitte et Roches** :
Fourniture en eau de secours

23.2.2 Représentations extérieures du Service de l'Electricité

- Prestations, coordination et collaboration au sein de la Charte des Villes distributrices d'électricité
- Collaboration au sein de la société d'approvisionnement en électricité SACEN SA
- Participation au regroupement INERA à travers la société SACEN SA
- Participation aux rencontres de la société Prime technologies SA
- Participation aux séances organisées pour la branche (AES, EICOM, Swissgrid, etc)

23.2.3 Changements organisationnels

- Michael Biri a été engagé en qualité de monteur réseau dès le 1^{er} juillet 2021
- Bernadette Staub a été engagée en qualité de releveuse des compteurs dès le 2^{ème} trimestre 2021
- Le mandat pour le délégué à l'énergie a été dénoncé par Solex ingénierie pour le 30 novembre 2021.
- Yves Ruch, Service des Eaux, a obtenu avec succès le brevet fédéral de monteur de réseaux

23.3 SIM Electricité – Partie réseau

23.3.1 Stations transformatrices, moyenne tension 16 kV (lignes, câbles, fibres optiques)

- **Station transformatrice**
 - Couplage – remplacement de l'onduleur principal
- **Moyenne tension 16 kV – assainissement réseau**
Rouges-Champs/Manège/Courtine
- **Protection du réseau 16 kV et télégestion**
 - Le remplacement de l'appareillage de télégestion (1^{ère} boucle) est en cours
- **Fibre optique**
 - Pas de travaux spécifiques
- **Système SIT**
 - Fin 2021, la schématique des cabines est terminée et celle des stations en cours. Un test avec Sigeom est prévu début 2022 pour générer des schémas de raccordement de bâtiment, ainsi que l'intégration de photos (p.ex. de chambres).
 - Le délai pour la finalisation de la saisie des données est repoussé à l'année 2023. Le poste de dessinateur en électricité passe de 100% à 80% dès le 1^{er} janvier 2022.
- **Basse tension - Assainissement du réseau, ouverture de chambres**
Les Evalins – Ch. de la Piscine/Panne BT – Rue de l'Ouest – Rouges-Champs – Rue Industrielle (q.Verrerie) – Courtine/Panne BT – Chemin Sous-la-Forêt
 - Nouvelles cabines de distribution basse tension : Les Evalins – Chalière 76
 - Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques à l'Hôtel-de-Ville
 - Nouveaux raccordements d'immeubles : 8
 - Contrôle des installations électriques intérieures. Le Service de l'électricité avertit les propriétaires de l'échéance de la périodicité et enregistre les rapports de sécurité attestant que les installations sont en ordre. Le suivi est assuré.
- **Eclairage public**
 - Remplacement de luminaires par des LED
- **Inondations du 23 juin 2021**
Plusieurs stations transformatrices ont été touchées et on nécessite une remise en état.

- **Comptage**

Poursuite de la campagne de remplacement du parc des anciens compteurs, ainsi que des compteurs par sondage. Aucun retard n'est à signaler par rapport aux obligations que nous avons vis-à-vis des instances de métrologie.

- **Comptage intelligent**

Vingt distributeurs d'énergie romands se sont regroupés pour favoriser la mise en place d'un système intelligent de comptage d'énergie. Ensemble, ils ont fondé une nouvelle société tournée vers l'innovation : Smart Data Energie SA. Cette dernière vise une gestion performante des données de comptage pour le bénéfice des clients et pour favoriser la mise en œuvre de la Stratégie énergétique 2050.

23.3.2 Manifestations 2021 – Année transitoire Covid-19

Alimentation générale des manifestations suivantes :

- Différentes prestations fournies pour des manifestations
Au total Fr. 17'740.50 pris en charge par les SIM.

23.4 SIM Electricité – Partie commerciale

23.4.1 Approvisionnement en électricité

Si comme l'année précédente, l'année 2021 a été perturbée par la pandémie du coronavirus, une reprise marquée s'est avérée dans le domaine de l'industrie, pour arriver à des ventes d'énergie proches de celles connues avant la crise. L'approvisionnement en électricité, assuré par la société SACEN SA, a dû s'adapter aux augmentations conséquentes des marchés de l'énergie dès l'automne 2021, en ajustant ses achats continuellement au plus près de la réalité, afin de diminuer l'exposition au marché à court terme.

Les volumes totaux achetés ont été à la hausse de 12% en 2021 par rapport à l'année précédente, en raison principalement de la reprise du secteur industriel (augmentation de plus de 17% uniquement dans cette catégorie par rapport à 2020).

Les productions hydrauliques des Gorges de Court et de la centrale derrière l'usine Tornos ont été dans la moyenne (voir tableau ci-dessous). Le volume d'énergie photovoltaïque repris par la ville continue d'augmenter, en raison du développement continu des installations privées à qui l'on se doit de racheter le surplus de courant injecté dans le réseau.

23.4.2 Achats

Le tableau ci-dessous présente les quantités d'énergie électrique achetées chez nos différents fournisseurs pour notre zone de desserte :

Fournisseurs	Energie 2020 [kWh]	Energie 2021 [kWh]	% 2021
SACEN SA	38'953'361	42'026'578	87.20%
Hydraulique Gorges de Court	3'352'217	5'134'518	10.66%
Hydraulique vers usine Tornos	255'816	429'681	0.90%
Photovoltaïque non-RPC	489'764	597'342	1.24%
Total [kWh] :	43'051'158	48'188'119	100.00%

23.4.3 Ventes d'électricité

Dans les détails et par secteur, le tableau des ventes montre une certaine stabilité à part dans le secteur industriel, en reprise par rapport à l'année 2020.

Secteurs	Energie 2020 [kWh]	Energie 2021 [kWh]	% 2020
Agriculture	60'741	61'390	0.13%
Chantiers	36'644	103'350	0.21%
Chauffages	2'358'061	2'531'795	5.25%
Eau	701'656	705'854	1.46%
Eclairage public	517'883	522'516	1.08%
Industries	20'327'812	23'823'960	49.44%
Services	7'614'504	7'766'063	16.13%
Ménages	11'433'857	12'673'191	26.30%
Total [kWh] :	43'051'158	48'188'119	100.00%

23.4.4 Activités commerciales

L'ensemble des clients commerciaux a été visité, parfois en compagnie du responsable commercial de la société SACEN SA, afin de présenter les derniers développements concernant l'approvisionnement en énergie et la stratégie commerciale. C'est toujours dans un esprit de confiance et de partenariat que les entrevues se déroulent, sachant que des offres concurrentes sont parfois citées par nos clients. Lors de ces visites, nos clients montrent un intérêt de plus en plus marqué pour les projets photovoltaïques en partenariat avec la commune.

En cette année de pandémie, il n'a pas été possible de participer à Moutier-Expo.

Grâce à l'adhésion de SACEN à INERA, nous avons pu mettre en route notre première communauté d'autoconsommateur (CA) basée sur le produit *Community*. D'autres offres sont en cours d'évaluation. Nous constatons en ville que d'autres concurrents sont présents et proposent leurs produits concurrentiels.

La vente de bornes de recharge Smotion progresse lentement pour atteindre plus d'une centaine de kW installés et vendus en 2021, dont 2 bornes en service tout public : une à l'entrée du bâtiment administratif Tornos et une derrière l'Hôtel de Ville.

Comme chaque année, les SIM soutiennent de multiples sociétés sportives et culturelles, pour autant que celles-ci les sollicitent. Une visibilité pour nos services est demandée en contrepartie.

23.4.5 Activités menées sous l'égide de la Charte

Si comme l'année précédente, l'année 2021 a été perturbée par la pandémie du coronavirus, une reprise marquée a eu lieu dans le domaine de l'industrie, pour arriver à des ventes d'énergie proches de celles connues avant la crise. Tant au niveau politique (Comité stratégique) qu'opérationnel (ComOp), les séances ont dû être réparties entre le présentiel et la vidéoconférence selon l'importance des vagues d'infection.

Le Comité stratégique s'est réuni afin de suivre et valider l'évolution des projets de la Charte, et d'être informé sur ceux réalisés par SACEN, comme le Smart Metering avec la création de la société SD Energie SA, l'évolution du marché de l'énergie et des produits émanant d'INERA, et le développement de l'entreprise elle-même.

La séance d'automne s'est tenue dans la commune de Haute-Sorne à Bassecourt, avec un auditoire élargi pour entendre les spécialistes MM. Ramsauer et Sifonios sur le projet de loi fédérale relative à un approvisionnement en électricité sûr et reposant sur des énergies renouvelables. Les sujets de *sécurité d'approvisionnement*, de *décentralisation* de la production et de *flexibilisation* des consommateurs, deviennent des éléments centraux dans les années futures.

Le Comité opérationnel s'est, quant à lui, réuni à 9 reprises tout au long de l'année, et a travaillé sur les 2 principaux projets de la digitalisation de nos services, ainsi que de la mise à jour de nos règlements et ordonnances sur le raccordement des producteurs indépendants.

23.4.6 Administration commerciale de la Charte

Ce domaine d'activité a pu soutenir les opérationnels de la Charte dans les projets suivants :

- Passage au formulaire de facture avec code QR.
- Facturation de notre produit Community dans innosolvenenergy (anciennement ISE).
- Problème de compatibilité *smart* des compteurs électriques L&G E450.
- Relayer à nos clients commerciaux la communication fournie par la commission OSTRAL.
- Passage du produit de base OPALE à TOPAZE dans nos systèmes de facturation pour le 1^{er} janvier 2022, avec l'adaptation de la structure des tarifs énergie.

D'autres aspects de nos activités ont été abordés comme :

- La tarification réseau.
- La gestion et transmission des garanties d'origine chez Pronovo.
- Le projet d'interface entre les logiciels Elektroform et innosolvenenergy.
- Les évolutions possibles de notre formulaire de facture.

Les comptes 2021 de la Charte ont pu être bouclés avec une économie (comptes / budget) de CHF 1'168.45.

Didier FLUCKIGER
Chef de service

Catherine PLUESS
Responsable administration et finances

24. Dicastère des services industriels (SIM) : service des eaux

24.1 Assainissements

- **Remplacement de conduites :**
 - Basse Montagne 255 m, tuyau FT - DN 100
 - Champ-Faudin 53 m, tuyau FT - DN 150
 - Rue de la Courtine 210 m, tuyau FT - DN 125
 - Quartier de la Verrerie 85 m, tuyau FT - DN 125
 - Les Evalins 170 m, tuyau FT - DN 125

24.2 Entretien

Vannes principales	Entretien et extension	4 interventions
Branchements	Entretien et extension	18 interventions
Hydrantes	Entretien et extension	12 interventions
Compteurs	Remplacement et extension	130 interventions

24.3 Fontaines :

- Aucun bassin rénové en 2021

24.4 Fuites

Conduites	Ruptures	Corrosion	Matage	Total
Principales	3	6	0	9
Branchement	4	8	0	12
Global	7	14	0	21

24.5 Assurance – Qualité

Nombre d'analyses	Bactério	Chimique	Pesticide	Organo-chloré
Contrôles officiels effectués par le Laboratoire cantonal	3	68	261	156
Autocontrôles effectués par le laboratoire Scitec Research	72	16	103	42
Autocontrôles effectués par le Service des Eaux	131			
Global	206	84	364	198

Toutes les analyses ont été conformes à la législation fédérale en vigueur sur les denrées alimentaires.

24.6 Ventes d'eau

2021 : 608'615 m³ (2020 : 600'683 m³) soit une légère augmentation de 1.32 %.

24.7 Collaboration intercommunale

Pas de changement.

24.8 Divers

- L'année a été marquée par des absences maladie et accident de longues durées pour nos collaborateurs ce qui nous a obligés à travailler avec un effectif réduit. Pour pallier à ce manque de personnel, nous avons fait appel à du personnel temporaire. Malgré tous ces problèmes, 773 mètres de conduite ont été changés dans le courant de l'année, en revanche une partie des entretiens des installations et du réseau ont dû être reportés à 2022.

Francis FREUDIGER
Chef du Service des Eaux

25. Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Commission scolaire

25.1 Compétences de la Commission scolaire

La Commission scolaire est responsable de la conduite stratégique et politique de l'école. Elle veille à l'ancrage des écoles dans la commune, à ce que tout enfant accomplisse sa scolarité obligatoire ; elle est responsable de la conduite de la direction d'école et veille à ce que le développement et l'assurance de la qualité soient garantis.

Mis à part l'application du droit fondamental de chaque enfant à accéder à l'enseignement (par ex. exclusion de l'enseignement), elle n'assume plus de tâches opérationnelles.

La Commission scolaire (niveau stratégique) fixe des prescriptions générales, précisant la manière dont il convient de procéder en règle générale. Les tâches de la Commission scolaire au niveau politique sont notamment les propositions concernant l'organisation, l'infrastructure, l'offre scolaire (école à journée continue, travail social en milieu scolaire, etc...) les questions financières, le rapport présenté par la commune au canton.

25.2 Autorités cantonales

25.2.1 Surveillance scolaire

Le canton doit garantir une qualité d'enseignement équivalente dans toutes les communes et veiller à ce que ces dernières assument bien leur responsabilité consistant à préserver une bonne qualité au sein de leurs écoles.

L'activité de la Surveillance scolaire porte sur l'école dirigée en tant qu'organisation pédagogique et sur la commune en tant qu'instance responsable.

Les inspections scolaires régionales exercent une fonction centrale pour la garantie et le développement permanent, au niveau cantonal, d'une école de qualité.

25.2.2 OECO et inspection scolaire

L'inspection scolaire régionale Bienne - Jura bernois (RBJB) est intégrée dans la section francophone de l'Office de l'enseignement préscolaire et obligatoire, du conseil et de l'orientation (OECO). Les inspections scolaires veillent à ce que les prescriptions cantonales soient appliquées uniformément dans les régions.

Leur mission est :

- d'assurer le controlling cantonal des communes au niveau de l'exécution des tâches ;
- d'assister les autorités et les directions d'école en leur fournissant informations et conseils ;
- de veiller au bon fonctionnement du système ;
- d'assurer la communication avec les communes et les écoles ;
- de contrôler la mise en œuvre et le respect des prescriptions cantonales ;
- de traiter les recours formés contre les décisions rendues par des autorités communales.

L'OECO et l'inspection scolaire sont localisés au CIP à Tramelan.

25.2.3 Interlocuteurs cantonaux

Direction de l'Instruction publique

Mme Christine Häsler, directrice

Office de l'enseignement préscolaire et obligatoire,
du conseil et de l'orientation

M. Stève Blaesi

Inspecteur scolaire du 16e arrondissement :

M. Serge Büttiker

25.3 Commission scolaire

25.3.1 Composition

La Commission scolaire est composée de 11 membres :

- 7 membres nommés par le Conseil de Ville et représentatifs des partis politiques ;
- 2 membres nommés par le Conseil municipal (1 membre du Conseil des parents de l'école primaire et 1 de l'école secondaire) ;
- 2 membres du Conseil municipal (la présidente du dicastère et le vice-président).

A ces 11 membres s'ajoutent encore 2 représentants des communes du giron (communes de la couronne de Moutier qui accueillent des élèves à l'Ecole secondaire) qui siègent avec voix consultative pour les dossiers qui concernent le cycle secondaire I, l'Ecole à journée continue et l'enseignement spécialisé.

25.3.2 Membres de la commission scolaire

Les personnes suivantes composaient en 2021 la Commission scolaire :

Membres avec voix délibérative :

<i>Président</i>	M. Pierre Sauvain
<i>1^{ère} vice-président</i>	M. Karim Bortolussi
<i>2^{ème} vice-présidente</i>	Mme Caroline Branca
<i>Membres</i>	M. Francis Carnal
	Mme Valérie Boivin Gfeller
	Mme Michaela Dellea-Degoumois
	Mme Morgane Macabrey
	Mme Souad Wehbé
	Mme Nicole Vogt
	Mme Stéphanie Cocciantelli
	<i>(représentante du Conseil des parents écoles enfantines et primaires)</i>
	Mme Stéphanie Bieli
	<i>(représentante du Conseil des parents de l'école secondaire)</i>

Membres avec voix consultative

Représentant Roches/Perrefitte/Souboz M. Sébastien Schmid, Perrefitte,

Représentant Syndicat Grand Val Mme Juliane Lab, Corcelles

Direction ES et secrétaire M. Pierre-Yves Monnin

Direction EP et secrétaire Mmes Janine Gerber, Monia Koenig
et M. Hughes Miserez

Directrice Ecole à journée continue Mme Sara Gerussi

Représentant Commission étrangers vacant

Représentation du corps enseignant

Représentante de l'ES Mme Rachel Délétroz

Représentant de l'EP M. Florent Hoffmeyer

25.3.3 Vérificateurs des comptes

Mesdames Nicole Vogt et Juliane Lab sont les vérificatrices des comptes des caisses des directions des écoles primaires et enfantines et de l'école secondaire.

25.3.4 Séances

Durant l'année 2021, les membres de la commission se sont réunis à 4 reprises pour des séances plénières alors que le bureau de la commission a siégé à 6 reprises. Un bureau restreint a siégé à 28 reprises en raison du suivi de la situation de la pandémie Covid-19.

Le président, en compagnie des directions, a participé à plusieurs séances pour régler différents problèmes avec les élèves.

Avec la direction des écoles enfantines et primaires, ainsi que celle de l'école secondaire il a rencontré l'inspecteur scolaire dans le cadre du controlling.

25.3.5 Dossiers traités par le bureau de la Commission scolaire

Les principaux dossiers traités en 2021 par le Bureau ont été :

- traitement de problèmes disciplinaires concernant certains élèves avec leurs parents ;
- traitement de problèmes concernant le corps enseignant ;
- organisation de la Direction primaire ;
- organisation des classes à l'école primaire ;
- auditions de candidats aux différents postes mis au concours à l'EP et à l'ES.
- Pandémie du Covid-19

25.3.6 Dossiers traités par la Commission scolaire

Les principaux dossiers traités en 2021 par la Commission scolaire ont été les suivants :

- demi-journées de congé accordées par la Commission scolaire et semaine blanche ;
- préparation de l'année scolaire 2021–2022 ;
- démissions et mises au concours ;
- engagement des enseignants pour l'année scolaire 2021-2022, pour l'école enfantine, l'école primaire et l'école secondaire ;
- problèmes de discipline avec les élèves ;
- examen et préavis de différentes motions ;
- vérification des comptes des écoles ;
- organisation des classes ;
- controlling par l'inspection scolaire ;
- demandes de congé non payé pour plusieurs enseignant-e-s ;
- prise de connaissance de nombreuses informations concernant la vie des écoles données par les directions.

Pierre-Yves MONNIN
Secrétaire

26. Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : Écoles primaires et enfantines

(01.08.2020 – 31.07.2021)

26.1 Organisation école obligatoire du canton de Berne

Avec l'entrée en vigueur de la révision de la loi sur l'école obligatoire (LEO) au 1er août 2013, l'école enfantine dure deux ans et fait formellement partie de la scolarité obligatoire (qui dure ainsi onze ans). Elle reste cependant un degré distinct reposant sur une pédagogie spécifique adaptée au développement des enfants.

Ainsi donc, l'école obligatoire est organisée de la manière suivante :

- Ecole enfantine (1^{ère} et 2^{ème} année)
- Ecole primaire (3^{ème} à 8^{ème} année)
- Degré secondaire I (9^{ème} à 11^{ème} année)

26.2 Direction

26.2.1 Direction et fonctions

La direction de l'école primaire et des écoles enfantines assume désormais la direction pédagogique, organisationnelle et administrative des écoles primaires et enfantines. Elle propose également l'engagement du personnel enseignant à l'autorité chargée de l'engagement.

En ville de Moutier, la direction doit gérer 8 classes enfantines et 26 classes primaires disséminées dans 8 bâtiments différents.

En 2020-2021, les écoles primaires et enfantines de Moutier ont été gérées par une direction collégiale composée de 3 personnes (une directrice principale et deux directeurs adjoints).

Pour seconder la direction, le canton a également mis à disposition des écoles un pourcentage de postes (pool général). Ce pool général est exprimé en pourcentages de degré d'occupation et représente 35% du pool de direction (sans l'enseignement spécialisé).

D'autre part, deux autres pools de pourcentage de degré d'occupation sont aussi présents dans les écoles primaires : le pool informatique (0,33% par appareil informatique) et le pool médiation (pourcentage en fonction du nombre de classes).

La dotation de ces pools ainsi que les titulaires des différents postes sont les suivants pour 2020-2021 :

POOL DIRECTION

Direction principale	83.000 %	Mme Gerber Janine
Directeurs adjoints	37.000 %	Mme Koenig Monia
	50.000 %	M. Miserez Hughes
Direction enseignement spécialisé	15.000 %	Mme Koenig Monia
Total	185.000 %	

POOL GENERAL

Il comprend le matériel de la salle poly sports et de la patinoire, les horaires des collèges, l'animation culturelle, les bibliothèques et clubs de lecture, les salles de dessin et TM, la formation Harcèlement, les MITIC et quelques divers pour un total de 99 %.

POOL MEDIATION

La médiation peut se faire entre les élèves, les enseignants, voire les parents. Le penseum accordé est de 16%.

26.2.2 Secrétariat

Le secrétariat de l'école primaire et des écoles enfantines a été assuré depuis le 17 août 2020 par M. Jonathan Jolidon. Le poste de secrétariat est un poste municipal partiel avec un taux d'occupation de 50% depuis le 1^{er} août 2008.

26.3 Corps enseignant

26.3.1 Effectif du corps enseignant

Les heures d'enseignement des écoles enfantines et de l'école primaire de Moutier ont représenté 972 leçons hebdomadaires réparties en : 124 leçons pour les écoles enfantines, 756 leçons pour l'école primaire, 287 leçons d'enseignement spécialisé dans le cadre des mesures pédagogiques particulières.

Le corps enseignant des écoles enfantines et de l'école primaire comptait 82 collaborateurs (direction et pool compris).

Enseignants écoles enfantines

Aucune nomination ou démission n'ont été enregistrées.

Enseignantes et enseignants école primaire

On a enregistré une mise à la retraite, celle de Mme Michelle Vanderzeyp. Mme Luciana Marques Simoes a été nommée pour un poste partiel.

Enseignement spécialisé : français langue seconde – soutien pédagogique ambulatoire – logopédie – psychomotricité - classes spéciales - haut potentiel

M. Baumann Lucas
Mme Bessire Sarah
Mme Brebeck Claude
Mme Charpié Anne
Mme Chételat Lucile
Mme Germann Nathalie

M. Jacquemettaz Lucien
Mme Joray Marion
Mme Merçay Bérangère
Mme Mérillat Isabelle
Mme Steulet Valentine
Mme Vaucher Sophie
Mme Venancio Martina

26.3.2 Engagements- remplacements

La direction, conformément à la compétence déléguée par la Commission scolaire, a dû procéder à de nombreux engagements-remplacements pour pallier aux absences des titulaires. Un engagement-remplacement intervient dès que l'absence de l'enseignant dépasse 4 semaines. Les raisons principales des absences sont des congés maternité et des maladies dues à la pandémie.

26.3.3 Leçons SOS

Des leçons SOS ont été accordées par l'inspection scolaire pour venir en aide principalement dans les classes enfantines en raison d'un effectif élevé ou d'autres difficultés rencontrées par les enseignants.

26.4 Elèves

26.4.1 Effectif des élèves

Au 15 septembre 2020, date prise en compte dans les statistiques scolaires pour l'année scolaire 2020-2021, **549 élèves** fréquentaient les écoles enfantines et l'école primaire de Moutier.

	Total
Ecole enfantine	123
Ecole primaire	426
TOTAL	549

26.4.2 Elèves externes

Depuis août 2012, suite à la fermeture de l'école primaire de Roches, les élèves de cette localité fréquentent les écoles de Moutier.

Les écoles primaires et enfantines de Moutier accueillent aussi quelques élèves des localités voisines pour autant que la commune de domicile l'autorise et que les écolages soient pris en charge.

Les élèves externes qui suivent leur scolarité à Moutier durant l'année scolaire 2020-2021 ont été au nombre de 8.

26.4.3 Elèves écoles privées ou institutions

Durant l'année scolaire 2020-2021, de nombreux élèves en âge de scolarité enfantine, primaire ou secondaire étaient placés par le SSRP et fréquentaient une institution ou une école d'une autre localité.

Durant la même période, certains suivent les cours dans une école privée, sont intégrés dans une classe de langage à Bienne ou en institution.

A Moutier, deux familles dispensent l'école à domicile.

26.4.4 Entrée à l'école secondaire

Selon le système scolaire bernois, tous les élèves entrent à l'école secondaire à la fin de la huitième année, à la suite d'une procédure de passage qui repose sur les mêmes principes que la procédure d'évaluation à l'école primaire.

Elle tient compte de l'attitude de l'élève face au travail et à l'apprentissage dans toutes les disciplines, de ses compétences, c'est-à-dire de ses performances, en français, allemand et mathématiques, des observations des parents et de l'avis de l'élève.

A l'école secondaire, les élèves sont réunis sous le même toit et répartis en trois sections : pré gymnasiale ou P, moderne ou M et générale ou G, organisées en classes à niveaux, A, B, ou C dans les branches principales (français, allemand et mathématiques).

Sur l'ensemble des élèves de 8^e de l'école, 82 élèves du Giron ont suivi la procédure de passage.

Les orientations ont été les suivantes :

Niveau	Français	Allemand	Math	Section	
A	31	33	38	P	32
B	34	35	19	M	33
C	18	19	27	G	22
Sans éval.	4	0	3	GdS	4

26.5 Classes

26.5.1 Nombre de classes

Ecoles enfantines

Les écoles enfantines comptaient **8 classes** durant l'année scolaire 2020-2021, réparties dans 7 bâtiments différents :

Chantemerle I	Clos	Gare	Neuve
Chantemerle II	Courtine	Mercier	Oeuches

Ecole primaire

Durant l'année scolaire 2020-2021, l'école primaire comptait **25 classes**, réparties de la manière suivante dans les différents collèges de la ville:

	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	8ème	Cdl	Total
Chantemerle	2	2	2	2				8
Clos	2	2	2	2			1	9
Poste					4	4		8

- Cdl : classe spéciale d'introduction, réservée aux élèves qui suivent la 1ère année primaire en deux ans.

26.5.2 Fermeture / Ouverture de classes

Ecoles enfantines

La huitième classe ouverte à Chantemerle en août 2001 a encore pu être maintenue pour 2016-2017, 2017-2018, 2018-2019, 2019-2020, 2020-2021 vu la stabilité des effectifs. Toutefois, en raison de la baisse prévisible des enfants devant entrer à l'école à partir de 2021, son maintien n'est pas garanti pour les années futures.

26.6 Transport des élèves

Une partie des élèves de l'école enfantine qui fréquentent l'EJC (école à journée continue) sont transportés par le bus scolaire qui dessert la Montagne de Moutier dans les classes enfantines de la Gare et de la rue Mercier. D'autres élèves sont véhiculés par le bus de l'EJC à l'école enfantine de la rue Neuve.

Les élèves qui habitent la Montagne de Moutier sont transportés par le bus municipal, conduit par M. Bernard Beuchat.

Les élèves de Perrefitte qui habitent la Montagne de Moutier fréquentent, avec l'accord des autorités de Perrefitte, les écoles de Moutier. Ils sont transportés également par le bus scolaire.

26.7 Enseignement obligatoire et facultatif

26.7.1 Enseignement obligatoire

Rien de nouveau si ce n'est l'introduction de l'anglais en 7ème et 8ème année à partir d'août 2014 (2 leçons hebdomadaires) et de nouveaux moyens d'enseignement romands en histoire, géographie et allemand, un nouveau moyen d'enseignement en mathématique et en informatique.

26.7.2 Enseignement à options

Durant l'année scolaire 2020-2021, les élèves ont pu suivre les différents cours de l'enseignement facultatif proposés par l'école primaire, soit :

Théâtre et/ou musique instrumentale

26.8 Horaires blocs

Les horaires blocs (fréquentation de l'école par les élèves cinq matins par semaine à raison de quatre leçons consécutives au moins) sont en vigueur depuis 2009.

L'horaire appliqué est identique pour toutes les écoles de Moutier : 8h15 à 11h40 et 13h30 à 15h05. Seules exceptions, les élèves de 7ème et 8ème année qui peuvent commencer les leçons du matin à 7h25 (en fonction du nombre de leçons hebdomadaires).

26.8.1 Ecole enfantine

Un après-midi d'école par semaine pour les élèves, par section de classe (une section pour la 1^{ère} année et une section pour la 2^{ème} année).

- Ecole enfantine - 1^{ère} année : le mardi de 13h30 à 15h05
- Ecole enfantine - 2^{ème} année : le jeudi de 13h30 à 15h05

Programme réduit pour les élèves de 1^{ère} année (accueil flexible soit à 8h15, soit à 9h05, mais identique tous les matins et durant une période donnée) au choix des parents.

L'application de l'horaire bloc à l'école enfantine a pour conséquences principales d'augmenter le temps d'école des élèves de 1^{ère} année et surtout de réduire considérablement les sections de classe (sur un seul après-midi).

26.8.2 Ecole primaire

L'après-midi, en dehors du mercredi qui est congé pour tous, les élèves ont l'école selon l'horaire suivant :

- Ecole primaire - classes d'introduction : deux après-midis d'école, congé le vendredi après-midi
- Ecole primaire - 3^{ème} année : deux après-midis d'école, congé le vendredi après-midi
- Ecole primaire - 4^{ème} année : deux après-midis d'école (dont un jusqu'à 15h55), congé le vendredi après-midi
- Ecole primaire – 5^{ème} année : congé le vendredi après-midi
- Ecole primaire – 6^{ème} année : école tous les après-midis
- Ecole primaire – 7^{ème} et 8^{ème} année : école tous les après-midis

26.9 Enseignement spécialisé

26.9.1 Service de rééducation en psychomotricité

Le service de rééducation en psychomotricité est ouvert aux enfants du Cercle de l'OMPP de Moutier et l'enseignement est assuré par Mmes Sophie Vaucher et Marie Mele, psychomotriciennes diplômées.

26.9.2 Service d'orthophonie ou logopédie

Le service d'orthophonie s'adresse aux élèves des communes de Moutier et des environs. Ce service fonctionne dans les locaux du Service psychologique pour enfants et adolescents (SPE), dans le bâtiment abritant Denner, à la rue du Moulin. La Municipalité de Moutier loue les bureaux nécessaires et participe financièrement aux frais de secrétariat, qui est assuré par le SPE.

Deux orthophonistes, Mme Lucile Chételat et M. Lucas Baumann se partagent les leçons.

26.9.3 Changement au SPP/SPU

En août 2020, les services SPP/SPU ont définitivement fermé leurs portes à Moutier. Une réorganisation avec le personnel administratif et de conciergerie ainsi que la répartition des charges de la location des locaux ont dû être planifiés.

26.10 Service médical scolaire

26.10.1 Médecine scolaire

Durant l'année scolaire 2020-2021, le docteur Alvaro Arana, médecin scolaire des écoles primaires et enfantines, a examiné, conformément à la loi sur la médecine scolaire, 8 classes enfantines et 4 classes primaires.

26.10.2 Education sexuelle à l'école

Dans le cadre de la prévention dans un sens large, un programme d'information et d'éducation sexuelle est mis sur pied, en collaboration avec Santé bernoise.

Ces cours, destinés aux parents et aux élèves de 3^e, 6^e et de 8^e année, sont conçus comme des entretiens entre les élèves et les animateurs de Santé bernoise. En raison de la pandémie, ces cours n'ont pas eu lieu.

26.11 Service dentaire scolaire

26.11.1 Examen dentaire et traitements

En octobre 2020, tous les élèves des écoles enfantines et de l'école primaire ont été examinés, dans le cadre du Service dentaire scolaire, par les dentistes scolaires nommés par la Municipalité et qui sont : M. Laporte, et la Clinique dentaire : M. Molinari.

L'examen s'est déroulé dans le cabinet des dentistes, conformément aux directives cantonales. Cet examen auprès des dentistes scolaires est obligatoire et gratuit.

26.11.2 Brossage des dents au fluor

Activité annulée en raison de la pandémie.

26.11.3 Prophylaxie

Les leçons de prophylaxie, à charge de la Municipalité, sont données par une assistante en soins dentaires qui, en janvier 2021, a visité les classes de 3^{ème} année et de 6^{ème} année et a dispensé une leçon de 45 minutes dans chacune de ces classes.

26.12 Médiation scolaire

Depuis plusieurs années, l'école primaire dispose d'une médiatrice scolaire. Assuré par une enseignante formée à cet effet, ce service est à disposition des élèves, des parents, des enseignants, de la direction.

26.13 Travail social en milieu scolaire

Depuis octobre 2013, une travailleuse sociale en milieu scolaire (TSS) a été engagée à raison d'un poste à 80% par la Municipalité de Moutier, en la personne de Mme Sabrina Petrillo. La TSS est au service de toutes les écoles de la scolarité obligatoire.

Suite à la démission de Mme Emilie Tallat, le Conseil municipal a nommé Mme Martine Steulet Simmen ; elle s'occupe des classes enfantines et du Collège du Clos.

Mme Sabrina Petrillo travaille à l'école secondaire et dans les collèges de la Poste et de Chantemerle.

26.14 Devoirs surveillés

Depuis 2014, il a été décidé de réduire d'une semaine les devoirs surveillés (fin 2 semaines avant les vacances d'été) ; de ce fait le service fonctionne durant 36 des 39 semaines d'école, selon l'horaire suivant :

Collège Clos

lundi, mardi et jeudi - de 15h00 à 17h30
mercredi - de 13h00 à 15h00

Collège de Chantemerle

lundi, mardi et jeudi - de 15h15 à 17h00

L'équipe qui suit journalièrement les enfants du service est composée de 3 à 4 personnes au maximum pour l'école du Clos et de 2 personnes au maximum pour Chantemerle.

26.15 Conseil des parents

Depuis plus de dix ans, le Conseil des parents propose aux enfants ainsi qu'aux parents différentes manifestations ainsi que des cours pour les parents avec le concours de Santé Bernoise.

Le Conseil des parents est présidé par M. Danilo Corvaglia. Une représentante du Conseil des parents siège à la Commission scolaire avec voix délibérative : Mme Stéphanie Cocciantelli.

26.16 Santé à l'école – infirmière scolaire

Une seule infirmière scolaire, Mme Maulde Studer, est en fonction à l'école primaire; elle est engagée par la Municipalité et assistée par Mme Fatima de Jesus.

Elle participe et anime les activités qui sont organisées dans les collèges primaires dans le cadre de la Santé à l'école. Elle accueille aussi les élèves lors des permanences santé, toutes les deux semaines dans les trois collèges.

26.16.1 Programme annuel

Le thème retenu (alimentation) a été reporté à l'année prochaine.

26.17 Prévention

26.17.1 Internet et ses dangers

Activité annulée en raison de la pandémie.

26.17.2 Circulation routière

En début d'année scolaire, des agents du Service de la sécurité trafic de la Police cantonale bernoise ont dispensé une ou deux leçons de circulation routière (selon les degrés) dans chaque classe primaire.

Ils ont également visité chaque classe enfantine tout au début de l'année scolaire pour enseigner les gestes élémentaires que les nouveaux élèves doivent connaître (sautoir, traverser la route, etc.).

Les élèves de 8H n'ont pas eu une formation en ville.

26.18 Jardin de circulation

Le jardin de circulation a eu lieu en mai 2021.

26.19 Activités scolaires

26.19.1 Activités culturelles

Peu d'activités ont eu lieu en 2020-2021, seuls quelques spectacles ou films ont égayé les enfants en juin 2021.

26.19.2 Clubs de lecture

Les trois collèges primaires possèdent un club de lecture animé par les responsables des bibliothèques de chaque collège. Ces clubs sont ouverts aux élèves de la 4^{ème} à la 8^{ème} année.

Les responsables collaborent activement avec la bibliothèque municipale et la responsable pour la promotion de la lecture auprès de l'OECO, Mme Chantal Hirschi-Bonnemain.

Un club de lecture vise à encourager les élèves à lire, à exercer leur esprit critique, à échanger sur leurs lectures, à prendre conscience des critères sur lesquels s'établissent leurs préférences en matière de lecture. Il vise en outre à encourager les jeunes à promouvoir la lecture dans leur milieu.

26.20 Activités sportives

De nombreuses activités sportives ont été organisées par les enseignants, individuellement ou par groupes de classes, en plus des leçons d'éducation physique habituelles :

- Natation, patinoire, luge

26.20.1 Sport scolaire facultatif

Les cours organisés dans le cadre du sport scolaire facultatif rencontrent toujours du succès. Pour chaque activité, des moniteurs formés encadrent les élèves.

Un cours a été organisé en 2020-2021 :

Ski alpin	5 ^e à 8 ^e	annulé en raison de la pandémie
-----------	---------------------------------	---------------------------------

Le financement du sport scolaire est assuré par le budget municipal pour les frais des moniteurs; le solde est pris en charge par la caisse scolaire (fonds du sport scolaire). La participation des parents pour les cours de ski représente un peu moins de 50% des coûts totaux).

26.21 Courses scolaires

Les traditionnelles courses scolaires restent d'actualité et les classes de Moutier ont organisé des excursions d'une journée en automne.

En raison de la pandémie, les courses et camps de printemps ont été remplacés par des activités locales pendant les deux dernières semaines de l'année scolaire.

26.22 Activités diverses

L'Union des paysannes du Jura bernois, dans le cadre de la journée du lait à la pause, a distribué du lait pasteurisé durant la pause de 10h00, en novembre 2020.

26.23 Bâtiments scolaires

26.23.1 Halles de gymnastique

Les salles de gymnastique utilisées par nos écoles sont : la halle polysport, les halles de Chantemerle, de l'EPAM et de l'école secondaire.

26.23.2 Bâtiments et collèges

Les locaux de la direction ont déménagé en octobre 2016. Du collège de la Poste, ils sont maintenant installés dans le collège du Clos.

Pas de travaux particuliers dans les bâtiments scolaires.

26.24 Divers

26.24.1 Collectes et ventes diverses

Pas de collecte ou vente en raison de la pandémie.

26.25 Coronavirus

Des mesures sanitaires ont été mises en place tout au long de l'année :

- Port du masque pour les enseignants
- Port du masque pour les élèves de 7^e et 8^e
- Suppression momentanée des mélanges de classes
- Tests salivaires en classe dès le mois de mai

D'autres activités particulières ont été annulées ou modifiées.

Janine GERBER
Pour la direction

27. Dicastère de l'éducation, de l'instruction et de la formation : École secondaire

(1.8.2020 - 31.07.2021)

27.1 Autorités

27.1.1 Autorités cantonales

Directeur de l'Instruction publique : Häsler Christine
Inspecteur : M. Büttiker Serge

27.1.2 Commission scolaire

Voir rapport « Commission scolaire – 2021 »

27.2 Corps enseignant

27.2.1 Enseignant-e-s nommé-e-s définitivement

Andrani Raffaele
Broquet Janina
de Weck Selena
Eberli Brigitte
Gurtner François
Juillerat Matthieu
Meneghelli Sébastien
Pellaton Christiane
Robert Rodrigue
Roth Dominique
Nicolas Steullet

Blaesi Christelle
Christe Julien
Dolce Robin
Gasser Peter
Hoffmeyer Julien
Kunz Valérie
Monnin Pierre-Yves
Pellaton Guillaume
Rodrigues Claudio
Scorrano Luigi
Winistoerfer Marcel

Boegli Sabine
Délétroz Rachel
Domon Elisabeth
Geissbühler Pierrette
Jolidon David
Martelet Amélie
Mottaz Françoise
Rais Emilien
Rohrbach Anne-Marie
Seuret René
Winistoerfer Valentin

27.2.2 Enseignant-e-s nommé-e-s provisoirement

Bénon Manuela

27.2.3 Travail social scolaire et médiation scolaire

Petrillo Sabrina et Gasser Peter

27.2.4 Responsables de fonctions

M. Staub : resp. du matériel
M. Seuret : resp. de l'horaire
M. Scorrano : resp. de l'horaire
M. Hoffmeyer : resp. des produits toxiques
M. Dolce : resp. du sport fac.

M. Christe : resp. du sport fac.
M. Hoffmeyer : resp. informatique
Mme Buompane: resp. service dentaire
M. Robert : resp. du matériel de sport

27.2.5 Séances du collège des maîtres :

une par quinzaine

27.2.6 Direction et secrétariat

Directeur: Monnin Pierre-Yves

Secrétaire : Buompane Sarah

27.3 Effectif des élèves

Nombre de classes et d'élèves en août 2020

5 classes de 9e année Harmos: 100 élèves
 5 classes de 10e année Harmos: 104 élèves
 5 classes de 11e année Harmos: 87 élèves
 (1 groupe de soutien) Total : **291 élèves**, dont 54 externes

Etudes et apprentissages en juin 2021

Le canton gère dorénavant les choix professionnels des élèves sortants de manière informatisée. Nous n'avons reçu cette année aucun retour sur la répartition de ces choix dans les différentes voies possibles.

27.4 Enseignement (options en plus de l'enseignement obligatoire)

35 leçons obligatoires pour tous

Organisation des classes : PM et MG

- EF options	30 élèves	3 gr.	- Dessin options	11 élèves	1 gr.
- Italien fac.	12 élèves	1 gr.	- Informatique	11 élèves	2 gr.
- Chorale	12 élèves	1 gr.	- Dactylographie	17 élèves	1 gr.
- Basketball	31 élèves	2 gr.	- Théâtre	11 élèves	1 gr.

27.5 Activités diverses

27.5.1 Animations culturelles, sportives et diverses

(annulées pour la plupart en raison du COVID-19)

- | | |
|------------------------------------|------------------------------------|
| - Tournoi de football | - Coupe Albert |
| - Spectacles, expositions, théâtre | - Musées |
| - Prévention internet | - Animations de la Chorale de l'ES |
| - Sport fac | - APESE, etc. |

Education sexuelle, sida, prévention drogue, alcool.

Dans les classes de 10eH : préparation des visites médicales par le Dr Gerber.

L'école agit aussi au niveau de l'information : brochures mises à disposition, affiches, expositions, collaboration avec les institutions spécialisées, visites médicales, leçons de sciences. Ces problèmes sont abordés lors de discussions en classe, lors de conférences d'élèves, etc.

Camps de ski / Activités hors cadre (annulés pour la plupart en raison du COVID-19)

9e H, 10e H, 11e H: camp de ski ou stage ou semaine hors cadre

Courses d'école

- course d'automne : montagnes avoisinantes
- courses des 11^e H années : camps polysport à Yvonand, au Bouveret et à Arolla
(annulés en raison de la pandémie)

27.6 Informations générales

27.6.1 Service médical scolaire

Une visite est organisée pour les élèves des classes de 10^e année. Cette visite est gratuite lorsqu'elle est effectuée chez le médecin scolaire, mais les éventuels traitements sont à la charge des parents. De plus, les élèves ont la possibilité de se faire vacciner contre la rougeole, les oreillons, la rubéole, la poliomyélite, etc.

27.6.2 Service dentaire scolaire

Au début de chaque année scolaire, un examen dentaire gratuit est organisé chez un dentiste choisi par les parents : si un traitement est nécessaire, il appartient aux parents de prendre rendez-vous. La Municipalité de Moutier participe aux frais de traitement selon un barème communal.

27.6.3 Assurance accidents

En cas d'accident à l'école ou sur le chemin de l'école, la caisse maladie privée de l'élève intervient.

Pierre-Yves MONNIN
Directeur

28. Dicastère de l'aide sociale et de l'autorité sociale

28.1 Autorité sociale

Président	:	M. Pierre SAUVAIN
Membres	:	M. Marc TOBLER, Vice-Président Mme Marlyse BLEUER Mme Nadège WEGMUELLER Mme Francine RICHON Mme Laure HAGMANN BORTOLUSSI Mme Danila SAUVAIN M. Jean-Pierre VON KÄNEL M. Julien RYF
Assistent aux séances	:	Mme Patricia GAMMA, cheffe SSRP M. Christian VAQUIN, Chancelier
Secrétaire	:	Mme Françoise BEUCHAT

Durant l'année 2021, l'Autorité sociale régionale de la Prévôté a siégé à 4 reprises. La séance prévue pour réunir les Présidents des Autorités sociales du Jura bernois et les chefs de services n'a pas eu lieu, en raison des difficultés de rassembler les personnes durant cette deuxième année de pandémie.

28.2 Service social régional de la Prévôté

Le Service social régional de la Prévôté (SSRP) est composé des communes de Belprahon et Moutier.

28.2.1 Personnel du service en 2020

Cheffe de service	Taux d'activité	Remarques
Mme Patricia GAMMA	85 %	
Assistants sociaux		
Mme Alexia AEGERTER	50 %	
Mme Julie GATHERAT	65 %	
M. Tom CERF	80 %	Départ au 31.05.2021
M. Mohamed CHAKRI	100 %	- 20 % d'activité de référent mandat
M. Christian CHAVANNE	100 %	- 15 % d'activité de référent action sociale
Mme Marine BEBBER	80 %	Dès le 01.06.21
Mme Loriane DURAND	90 %	
Mme Aurélie FARINE	70 %	
Mme Vitoria GIGON	80 %	Dès le 01.08.2021
Mme Kathleen CHAPPUIS	90 %	
Mme Estelle LINDER-METOUFOU	80 %	Départ au 31.08.2021
Mme Manon LOEW	80 %	
Mme Mathilde POULENC	90 %	
Mme Laura PORPORA EMMA	80 %	
Mme Rosine RIAT	80 %	
Mme Amélie WERMEILLE	80 %	
M. Vincent WILHELM	30 %	
Administration		
Mme Fatima BOUCETTA	100 %	Dont 20% pour les pensions alimentaires
Mme Francine CARNAZZI	60 %	Responsable administrative

Mme Jacqueline CHAPPUIS	50 %	
Mme Marceline GURTNER	90 %	
Mme Anouck MATTI	60 %	Responsable financière
Mme Elisabeth ROBBIANI	70 %	
Mme Martine SASSI	80 %	
M. Olivier SCHLUP	80 %	
Stagiaire HEG		
Mme Fulya GÖZEL	50 %	
Apprenti (e)		
Mme Floriane MONNERAT	100 %	Du 01.08.20 au 31.01.21
Mme Anissa MONTANARO	100 %	Du 01.02.2021-31.07.2021
Mme Loren PARRAT	100 %	Du 01.08.2021-31.07.2022

28.2.2 Personnel employé à la Caisse municipale effectuant des tâches pour le SSRP

Collaborateurs/ trices admin	80 %	
Mme Doris Laederach	16 %	domaine LARCE

28.3 Globalement

« Selon Avenir Social et une étude confiée à l'institut de travail social et de la santé de la Haute école spécialisée de travail social du nord-ouest de la Suisse (FHNW), 56 % des travailleur.euse.s sociaux.ales sondés (sur 3507) ont assisté à une aggravation des difficultés des destinataires et 26 % déclarent qu'au moins une partie des destinataires ont vu leurs situations déjà difficiles se détériorer. Cette évolution se répercute sur la charge de travail, et nombre de personnes sondées ont indiqué avoir plus de mal à contenir leur stress depuis le début de la pandémie. Ainsi, elles sont 45 % à qualifier leur situation professionnelle de stressante, et 17 % de très stressante. (...) D'après le sondage, les conditions de travail actuelles sont telles que l'épuisement émotionnel constitue un risque important pour un tiers des travailleur.euse.s sociaux.ales. En Suisse romande, cela concerne même une personne sur deux. (...) Ces résultats montrent que l'accroissement de la charge de travail a entraîné un épuisement émotionnel, lequel a ensuite eu des répercussions physiques »¹

Le SSRP n'aura pas échappé à cette statistique. 2021 a été une année intense. Comme tout le monde, nous avons composé avec les contraintes liées à la pandémie, le télétravail, la surcharge administrative et toutes les inquiétudes générées par des incertitudes diverses et variées.

Après le vote du 28 mars 2021, le personnel du SSRP a pris conscience qu'il y aura tôt ou tard bien des changements à venir, car Moutier rejoindra la République et le Canton du Jura. Cette perspective a ébranlé certains employés qu'il a fallu rassurer quant à leur poste et activité. Un vent de panique a soufflé durant quelques temps, puis les esprits se sont apaisés, occupés par d'autres sujets, tel le remplacement de deux collègues quittant le service en mai et en août. Départs heureusement suivis de deux arrivées en mai et août.

Ce mouvement de personnel, connu et récurrent dans un service social polyvalent, engendre un surplus de travail pour les collaborateurs en place, qui doivent assumer les transitions et les transmissions d'informations, le souci primordial étant toujours le suivi de toutes les personnes concernées et /ou bénéficiaires de l'aide sociale.

Une fois de plus nous avons pu constater que nous pouvions compter sur une équipe soudée et solidaire. Ces années de pandémie ont en effet mis en exergue ces qualités indispensables pour garantir une activité permanente du service, quoi qu'il en soit. Si les assistants sociaux ont pu faire beaucoup de télétravail, comme exigé ou recommandé par la Confédération, le personnel administratif a dû être sur site afin d'assurer la gestion des courriers toujours plus nombreux par effet ricochet du télétravail. Seule la centrale téléphonique du service a pu se faire à domicile.

Il est fort précieux et agréable de pouvoir travailler avec une telle équipe, que nous tenons ici à remercier très sincèrement et très cordialement. L'investissement de chacune et chacun, son professionnalisme,

¹ Actualité Sociale, revue spécialisée du travail social/août 2021, p.5-6

son dynamisme et sa bonne humeur sont des ingrédients qui, mis ensemble, font que la lourdeur et la pénibilité psychique de notre activité professionnelle sont supportées avec vaillance. MERCI à toutes et tous.

Durant cette année 2021, nous avons opté pour une lente réorganisation du service, tendant vers une plus grande spécialisation des assistants sociaux. En effet, profitant d'une équipe formée et stabilisée depuis plus de quatre ans, nous savons que nous pouvons compter sur un bon noyau de personnel performant. L'évolution et les exigences des trois grands domaines que nous couvrons sont telles que les assistants sociaux ne peuvent garantir une connaissance pointue de tous ces champs d'activité. Afin de les rendre plus outillés et davantage experts, nous souhaitons réduire la polyvalence à deux voire un seul domaine professionnel. Toutefois, la grandeur du service et l'indemnisation du canton par dossiers traités ne facilitent pas une telle démarche et une réelle spécialisation n'est pas vraiment réaliste si nous voulons permettre à chacun de travailler au pourcentage pour lequel il/elle a été engagé. Sachant que Moutier rejoindra tôt ou tard la République et Canton du Jura, ayant des secteurs spécialisés depuis plusieurs années, nous orientons donc la voile du SSRP dans le sens de ce vent-là, tout en respectant au maximum les personnes concernées et les bénéficiaires de l'aide sociale, afin de limiter les changements. Une spécialisation permettra à coup sûr une meilleure connaissance du domaine, une force de travail, une stabilité au niveau du personnel qui verra ses compétences accrues et donc également une revalorisation de sa personne. La mise en place d'une telle réorganisation n'est pas chose simple, mais nous percevons déjà qu'elle motive notre personnel qui se réjouit d'une telle chose. Ceci permet également des formations continues ciblées sur quelques personnes qui deviendront alors des spécialistes domaines, référentes pour l'ensemble du service. Nous sommes engagés dans un processus « gagnant-gagnant ».

En 2021, Mme Poulenc a entamé un CAS en curatelle d'adultes, qui se poursuivra en 2022. Mme Chappuis s'est inscrite à un CAS en protection des mineurs, mais pour des raisons Covid, l'école a reporté la formation à début 2022. Mme Wermeille a suivi une journée de formation sur les cartes DIXIT, intermédiaire de communication avec de jeunes enfants.

Durant cette année également, les assistants sociaux ont bénéficié d'une supervision faite par M. Weissbrodt. Ces moments de réflexions, de soupape et d'échanges professionnels sont appréciés de tous. Ces temps particuliers partagés favorisent de plus une perception plus nuancée et une meilleure connaissance des assistants sociaux entre eux.

En tirant des conclusions suite à la réorganisation du service, nécessitée par les recommandations de la Confédération en raison du Covid et toujours avec l'intention de répondre le mieux possible à toutes les sollicitations et à un travail administratif de plus en plus omniprésent, nous avons souhaité revoir et réduire nos heures d'ouverture de la réception. Dès octobre 2021, l'accueil du SSRP est donc fermé à la population les mardis, mercredis et jeudis matins.

28.4 Côté chiffres

Pour 2021, nous avons travaillé sur le nombre de dossiers suivants :

Catégorie	Nombre de dossiers
Soutien financier	450
Consultations préventives (conseils-orientation)	106
Mandats adultes	148
Mandats enfants	70
Enquêtes adultes	2
Enquêtes enfants	6
Surveillance de placement/ famille d'accueil	7/6
Conseils en matière d'autorité parentale conjointe	3
Domaine contribution d'entretien (LARCE)	59

Nous aurons ouvert 91 nouveaux dossiers de soutien financier et en aurons clos 103.

Côté mandats adultes, nous en aurons ouvert 15 nouveaux, et clos 18 et côté mandats enfants, nous aurons ouvert 15 nouveaux dossiers et en aurons clos 14.

28.5 Côté administratif

A la reprise du travail, début janvier 2021, de nouvelles directives relatives au Covid ont dû être appliquées. Le télétravail devait être privilégié. Les guichets et téléphones étaient fermés les matins. Le secrétariat s'est organisé pour faire du télétravail en alternance, afin de diminuer les présences dans les locaux.

De manière générale, chacun s'est organisé et le travail s'est fait au mieux, malgré les problèmes rencontrés par le manque de présence lorsqu'il fallait régler certains points.

Fin avril 2021, deux départs d'assistants sociaux ont engendré une charge supplémentaire pour le secrétariat et pour les AS reprenant les dossiers en intérim en attendant l'engagement de nouveaux AS.

En juin, plusieurs arrêts maladie des secrétaires ont nécessité une organisation d'urgence pour faire face aux nombreuses tâches administratives et afin que les guichets et téléphones soient assurés et que le travail général ne prenne pas de retard.

Puis, il a fallu faire face à des absences maladies, quarantaines, télétravail, vacances, travail supplémentaire dû aux départs/arrivées d'AS, rdv vaccins COVID, absences effets secondaires vaccins, etc.

Août 2021, constat que les cessions loyers et caisse maladie vont en augmentant de mois en mois. La gestion des cessions engendre un travail administratif supplémentaire pour le secrétariat. La cheffe de service du SSRP a soumis une demande de fermeture des guichets et téléphones au Conseil municipal qui a accédé à sa requête et a décidé deux matins supplémentaires de fermeture des guichets et téléphones dès octobre 2021, pour essai durant 1 an. Cette requête visait à faire face à la charge de travail en constante augmentation et à moindre coût.

Après les vacances d'été, le télétravail a été supprimé. Le travail a repris de manière presque normale, sauf en ce qui concerne les gestes barrières.

En novembre, la DSSI revient effectuer une révision complémentaire du SSRP. Ceci a occasionné un travail conséquent à la soussignée, notamment pour l'établissement de listes, recherches de dossiers, d'archives, la mise à disposition de documents référentiels, marche à suivre, check-list, etc.

En décembre 2021, augmentation des cas COVID, des quarantaines et retour pour certains au télétravail. Le secrétariat a une fois encore dû s'adapter aux changements. Le colloque hebdomadaire s'est poursuivi en visioconférence, ce qui a créé des difficultés de compréhension pour la prise du PV !

En résumé, l'année 2021 a été impactée d'une part par les absences liées au Covid (maladie, quarantaines, télétravail), d'autre part, en raison de plusieurs départs et arrivées d'assistants sociaux et donc de tout le travail administratif découlant des événements précités. Mais, force est de constater que grâce au professionnalisme et à l'engagement de chacun, le service a pu assurer sa mission durant cette année 2021.

Francine CARNAZZI
Responsable administrative

28.6 Côté comptabilité pupille

Le bureau de la comptabilité est constitué de deux secrétaires, travaillant à elles deux à 150 %, d'une responsable financière occupée à 60 %, ainsi que d'une employée en formation HEG, à raison d'un 50 %.

Le secteur comptabilité pupille s'acquitte de diverses tâches concernant les finances des personnes concernées et divers décomptes pour l'aide sociale. Début 2021, trois collaboratrices gèrent la partie comptable de 142 dossiers de curatelle de gestion pour lesquels elles établissent, chaque mois, les paiements et la comptabilisation des dépenses et recettes. Ce nombre varie durant l'année entre les décès, départs/arrivées dans d'autres communes ou cantons. Au 31 décembre 2021, le nombre de dossiers de curatelle de gestion s'élevait à 145.

Les personnes concernées possèdent individuellement un compte bancaire (gestion). La comptabilité travaille avec les programmes informatiques Pro Concept et Mammut pour la gestion des dossiers. Chaque mois nous procédons également à l'envoi des frais médicaux à l'agence AVS pour les 105 bénéficiaires de prestations complémentaires parmi les personnes concernées. Ceci afin d'obtenir le

remboursement de la franchise Lamal et 10% de participation, dentiste, transport médical etc...Une décision de la CCB nous parvient à chaque demande et nous devons pointer chaque montant.

Tous les 2 ans, un rapport et comptes doit être envoyé à l'APEA pour le contrôle du dossier. L'AS établit la partie rapport « social » et le secteur « comptabilité pupille » s'occupe de la partie « comptes ». Ensuite le(s) classeur(s) « compte contenant toutes les pièces justificatives », est/sont envoyé(s) à l'APEA pour contrôle. Puis l'APEA analyse le dossier et, le cas échéant, demande au SSRP, par mail, des compléments d'informations. Le curateur en charge du dossier et le service « compta-pupille » font les recherches nécessaires et répondent aux questions/demandes.

La responsable financière effectue d'autres tâches spécifiques, comme les relations avec les banques pour les accès aux comptes des nouveaux mandats ; l'ouverture des comptes dans les programmes comptables ; la gestion des cas de responsabilité avec l'assurance responsabilité civile. Elle établit divers décomptes suite à un rétroactif AI/PC, calcule le remboursement de l'aide sociale octroyée durant cette période. Ce type de calcul doit se faire également lors de remboursement d'une assurance diverse, d'une bourse, etc. Elle s'occupe également des demandes et révisions PC pour les personnes concernées à la demande du curateur. Elle gère le compte bancaire des loyers pour les bénéficiaires de l'aide sociale présentant des problématiques. Il y avait 49 ordres permanents à fin décembre 2021.

Un compte de bilan 20012.22 c/c SOS pupilles est utilisé également pour régler diverses urgences des personnes concernées (absence du curateur, avance de frais). Un contrôle régulier est opéré afin que la Commune soit remboursée.

Un pointage des comptes aide sociale « 580 » est effectué par la responsable financière avec chaque AS en début d'année afin que la Caisse municipale puisse établir le décompte final en mars pour la DSSI.

La responsable s'occupe également de la formation des nouveaux collaborateurs au niveau des méthodes et du fonctionnement du service pour la gestion des mandats et des bénéficiaires de l'aide sociale.

En collaboration avec la cheffe de service, elle établit un budget interne du SSRP afin de pouvoir gérer au mieux les finances du canton et le bon fonctionnement du Service, les données dans Pro Concept n'étant pas assez détaillées.

L'année fut tourmentée en raison de la pandémie, des départs et arrivées de nouveaux collaborateurs, congé maternité, maladie, quarantaines et du télétravail obligatoire. Il a été très compliqué d'effectuer toutes ces tâches dans les délais et sans prises de tête. La solidarité de toute l'équipe du SSRP a permis de finir l'année 2021 au mieux et à la comptabilité de remplir ses missions.

Anouck MATTI
Responsable financière

28.7 Côté LARCE (avance et recouvrement de contributions d'entretien)

La requérante ou le requérant doit fournir un titre judiciaire donnant droit, valable et exécutoire, ainsi que sa dernière taxation fiscale complète. Le parent chez lequel vit l'enfant mineur présente la demande et agit au nom de l'enfant. Le jeune majeur présente sa propre demande pour autant qu'il ou elle soit en formation. Une attestation de formation est fournie.

La demande d'avance est complétée par la procuration/cession. Les deux signées par le requérant ou la requérante. En plus, elle ou lui peut faire valoir un décompte d'arriérés afin de bénéficier d'une procédure d'aide au recouvrement.

La fortune et le revenu imposable du parent chez lequel vit l'enfant et la taille du ménage sont les éléments déterminants du droit aux avances. Il est acquis si le revenu imposable et la fortune imposable ne dépassent pas les limites applicables fixées par l'OARCE.

Les décisions d'avance sont établies pour une durée de 12 mois au plus. Les bénéficiaires doivent être informés par écrit avant l'échéance de la décision, qu'il est possible de présenter une nouvelle demande.

La cheffe de service examine les demandes et les signe. Lorsque le revenu imposable, ou la fortune imposable, ou les deux sont supérieurs aux limites fixées légalement, nous devons rejeter la demande. Une décision négative est rendue. La requérante ou le requérant en est informé.e par écrit. Son droit d'être entendu.e lui est également signifié. Même si la demande d'avance est rejetée le dossier restera actif si l'ayant droit souhaite bénéficier de l'aide au recouvrement d'arriérés.

Une décision négative peut faire l'objet d'un recours. Un mémoire de réponse doit être rédigé et transmis à la Préfecture dans le délai imparti.

Chaque année en décembre, tous les montants avancés sont indexés. Nous précédons au calcul dès la publication de l'indice suisse des prix à la consommation pour novembre.

Les ex-conjoints ne bénéficient pas des avances mais peuvent demander une aide au recouvrement. Elle présente un décompte détaillé des arriérés qui lui sont dus et le titre judiciaire lui donnant droit. Une demande d'aide au recouvrement est alors établie munie d'une procuration/cession.

Lorsqu'un titre donnant droit à des avances fait l'objet d'une procédure au tribunal pour modification de contributions d'entretien, le service social est cité comme défendeur No.2. Il lui est intimé de déposer une réponse par écrit avec les pièces justificatives.

Un exemplaire de chaque dossier est remis à la caisse municipale qui procède aux versements mensuels des contributions d'entretien. Elle est également en charge des procédures de recouvrement à l'encontre des parents débiteurs pour les montants avancés et pour le recouvrement des arriérés.

En 2021, nous avons traité 59 dossiers d'avances dont 8 nouveaux, 3 dossiers d'aide au recouvrement pour ex-conjoints et 1 dossier d'aide au recouvrement pour jeune majeur en formation.

Fatima BOUCETTA

Notre conclusion pourrait être identique à celle de 2020, tant les conditions et le contexte de travail étaient similaires. Néanmoins, nous constatons qu'en dépit de ces circonstances bien particulières, mais peut-être aussi grâce à elles, le SSRP entame une réorganisation en profondeur.

En effet, après le passage de la DSSI et de la reddition de son rapport, il est attendu quelques adaptations de notre fonctionnement, gestion de la qualité et contrôle des dossiers. Il est nécessaire de revoir notre organisation interne afin de soulager la tâche de la soussignée au niveau du contrôle et il faudrait absolument améliorer la gestion électronique des dossiers, car comme le relève la DSSI, *le SSRP ne dispose d'aucun système central regroupant l'ensemble des données de la clientèle et permettant de les consulter. Le système informatique utilisé par le SSRP ne répond plus aux normes actuelles en termes de contrôle, de sécurité d'efficacité et d'ergonomie pour les utilisateurs.*

De plus, le fait que Moutier rejoindra d'ici quelques temps le Jura signifie que nous aurons alors à travailler différemment et de façon spécialisée, par domaines bien distincts. Il faut nous y préparer.

La réorganisation entreprise est de longue haleine et vise la stabilité et la spécialisation. En dépit de la charge de travail qu'occasionne ce remaniement, ceci donne un nouvel élan au service. Le personnel en place actuellement démontre tous les jours son investissement et son énergie, sa solidarité, son dynamisme et son esprit constructif sont des forces vives nous permettant d'envisager le futur avec confiance.

Patricia GAMMA
Cheffe du Service social régional de la Prévôté

29. Dicastère de l'aide et de l'autorité sociales : Travail social en milieu scolaire

(01.08.2020 – 31.07.2021)

Préambule

Afin de simplifier la rédaction de ce rapport, nous l'avons rédigé à la 1^{ère} personne du singulier. Pour en clarifier la lecture, nous vous transmettons la façon dont a été partagé le poste de TSS au sein des différents collèges de la ville de Moutier :

- Ecoles enfantines et Collège du Clos : Martine Steulet
- Collèges de Chantemerle, de la Poste et Ecole secondaire : Sabrina Petrillo.

29.1 Introduction

Année scolaire post confinement – Covid-19. Nous ne connaissons encore pas les répercussions sur les élèves, leur famille, l'enseignement en ce début d'année scolaire.

Accueil de Lena Niederhauser, étudiante HES en formation à Fribourg. Elle sera présente au sein des écoles de la ville jusqu'à fin janvier 2021.

Martine et moi connaissons mieux notre manière de travailler. Nous avons mis en place un système de collaboration qui fonctionne et qui nous permet de nous voir hebdomadairement. Echanges, partages et soutien rythment ces rencontres qui sont fort riches. Les situations difficiles sont travaillées et dénouées pour non seulement trouver des solutions, mais aussi un apaisement chez les professionnelles que nous sommes.

Le virus du Covid-19 ne s'est pas arrêté à la reprise scolaire. Bien que nous ayons pu débiter l'année sans restrictions particulières, la situation sanitaire a fait que nos habitudes ont tout de même été à nouveau bouleversées dans nos écoles.

Port du masque pour enseignants et élèves au sein des bâtiments comme dans la cour d'école, hygiène des mains, des bancs, distanciation sociale, restrictions des activités extra scolaires, des sorties (camps, courses d'école, etc...), tests de masse, sont une partie des mesures prises pour lutter contre ce virus.

Ces mesures ont, ont eu et auront encore un impact important au niveau des adultes comme des enfants/ados. Nous nous en sommes rendues compte en deuxième partie de l'année scolaire.

Les TSS ressentent une certaine fatigue, ainsi qu'un ras-le-bol de la part des enseignants. Ils ne se plaignent pas, voire très peu ; ils restent un modèle pour leurs élèves.

Certains élèves sont, par moment, davantage agressifs et s'opposent aux règles dictées par leurs enseignants (port du masque correctement, hygiène des mains, etc...).

Les TSS constatent une détresse accrue et un mal-être chez les enfants/ados de la 7H à la 11H ; les plus vulnérables sont les plus touchés. Chez les plus jeunes, nous sentons un malaise, une certaine fragilité, un sentiment d'insécurité, une perte de repères.

Les situations vécues sont difficiles et sont émotionnellement très prenantes pour les professionnelles que nous sommes. La partie thérapeutique de notre travail de TSS est en augmentation cette année. Les élèves ont besoin d'échanges, d'espace de paroles, d'écoute attentive. Nombreuses sont les situations d'auto-agression (scarification, anorexie, boulimie...). Certaines sont connues et prises en charge, mais d'autres resteront cachées.

Une chute des résultats scolaires est aussi fortement remarquée cette année. Les enseignants ont constaté un manque d'intérêt pour l'école chez certains enfants ainsi qu'un manque de savoir-faire manuel. Nous pouvons penser que la technologie prend le dessus.

Nous avons dressé certaines hypothèses de compréhension qui expliqueraient cette détresse et ce mal-être :

- Le Covid et ses restrictions : mal-être des parents, de la famille, insécurité professionnelle, télétravail et proximité de la cellule familiale ?

- Le programme scolaire : la pression que les enfants se mettent, leurs parents, leurs enseignants (sans le vouloir parfois). Adultes comme enfants aimeraient réussir à l'école, mais peut-être que les enfants ressentent une oppression ?
- Les amitiés entre pairs et les relations amoureuses (chez les plus âgés) ?
- Le stress et la mauvaise gestion des émotions ?
- Les changements dus à la puberté, à l'adolescence ?
- etc...

Cette année scolaire a été bouleversée par le décès de Juliane, maman d'élèves, mais aussi ancienne infirmière scolaire au sein des écoles primaires. Connue et aimée d'un grand nombre de personnes – adultes et enfants – tant au sein des écoles que dans la région prévôtoise, sa disparition nous a toutes et tous impactés.

29.2 Travail social en milieu scolaire à l'école secondaire

Comme chaque année, je reprends le même rituel : présentation du TSS chez les 9H et planification des rencontres avec les élèves. Lena se joint à moi.

Constat au niveau des situations : moins de suivis réguliers, mais davantage de demandes ponctuelles. Année scolaire difficile du point de vue émotionnel (il me semble que je me répète d'année en année...). La plupart des situations sont pesantes.

D'avantage de contacts avec les parents cette année. Les situations requièrent un contact plus soutenu avec les parents, car les ados ont tendance à se mettre en danger à travers leurs comportements.

21 suivis réguliers, 40 demandes ponctuelles ainsi que 3 interventions en classe ont été réalisées cette année avec l'aide et l'appui de l'étudiante HES. Les médiations ont été plus ponctuelles.

L'origine des demandes d'intervention s'est accrue au niveau des élèves ; enseignants, direction scolaire ainsi que le SSRP et l'EJC restent également dans la course !

Collaborations

Excellente collaboration tant avec les enseignants qu'avec la direction. Je les remercie de m'accorder cette discrétion et cette confidentialité que mon travail engendre. Je ressens une confiance mutuelle qui m'est d'un grand soutien dans mon quotidien.

Cette collaboration permet de placer le jeune au centre des préoccupations et d'œuvrer pour son bien, celui de sa famille et celui du cadre scolaire.

La collaboration avec les autres services spécialisés de la région a été également très importante comme les années précédentes. Le SSRP en premier lieu, l'EJC, le SeJAC, l'AEMO ainsi que les différents thérapeutes privés.

29.2.1 Les différents types de demandes

- Détresse personnelle, mal-être, auto-agression ;
- Problèmes personnels, espace de paroles, échanges ;
- Anxiété, angoisses diverses ;
- Manque d'estime de soi ;
- Problèmes de comportement à l'école et à la maison ;
- Stress, désinvestissement et difficultés scolaires (chute des résultats) ;
- Absentéisme scolaire ;
- Difficultés relationnelles avec leurs pairs, conflits ;
- Mise à l'écart de certains élèves par leurs camarades de classe ;
- Relations familiales difficiles ;
- Séparation et divorce des parents ;

- Soutien éducatif aux parents ;
- Deuil, décès d'un proche, maladie d'un proche ;
- Demande liée à l'orientation professionnelle, à l'avenir professionnel ;
- Signalement de mise en danger à l'APEA ;
- Organisation d'entretiens au sein de l'école pour les curatrices.

29.3 Travail social en milieu scolaire à l'école primaire

Comme dans le cadre de l'ES, la charge émotionnelle est souvent pesante face à certaines situations difficiles et complexes. Il s'agit de souffrances familiales, d'enfants ; nous ne pouvons rester insensibles à cela. Nos ressources internes comme externes nous aident grandement à continuer à garder notre professionnalisme.

La collaboration avec les familles des enfants a été la plupart du temps très agréable, ce qui facilite grandement la résolution des situations difficiles.

Grande collaboration et partenariat avec la direction ainsi qu'avec les enseignants des différents collèges. Nous remercions tous les adultes pour la confiance qu'ils nous témoignent ; cela est très valorisant pour nous.

Le groupe des TIM a augmenté sa vitesse de croisière ! Nous avons réévalué les « petits billets » de demande d'entretien afin qu'ils correspondent mieux aux enfants.

De plus, nos réunions et nos interventions nous permettent de nous soutenir les unes, les autres au sein de notre travail, souvent rempli d'émotions.

D'autres services externes ont également été sollicités : le SSRP, le SeJAC, l'AEMO ainsi que les thérapeutes privés.

29.3.1 Collège de la Poste

Premières semaines scolaires : présentation des « TIM » et de leurs spécificités au sein des classes de 7ème et 8ème Harmos.

Cette année, 17 suivis réguliers, 14 demandes ponctuelles, quelques situations de médiation, ainsi que quelques interventions au sein d'une classe de 8ème Harmos (même classe que l'année dernière).

Année pesante au niveau émotionnel au sein de ce collège, bien que plus « légère » que l'année précédente. La souffrance des enfants est toujours difficile à supporter.

Certains élèves demandent un espace de paroles, car besoin de déposer leur fardeau. Le temps nécessaire a pu leur être accordé.

Collaboration et partenariat tant avec les enseignants que la direction et même les services externes à l'école, notamment le SSRP et l'APEA.

La présence du TSS au Collège de la Poste a été maintenue au jeudi matin.

Diverses situations rencontrées :

- Chute des résultats et décrochage scolaire, échec scolaire ;
- Conflits et harcèlement ;
- Problèmes de comportement à l'école ;
- Relations familiales difficiles ;
- Parents en difficultés éducatives – souvent, manque de cadre ;
- Auto-agression : scarification ;
- Dévalorisation de soi ;
- Difficultés personnelles et espace de paroles ;
- Organisation d'entretiens au sein de l'école pour les curatrices.

29.3.2 Collège du Clos

Première semaine scolaire : présentation des « TIM » et explications autour des demandes d'entretien, adaptées aux différents degrés (3h-4h/5h-6h). Participation aux activités communes de début d'année scolaire.

Durant l'année, ont eu lieu 14 suivis réguliers (à moyens et longs termes), une quarantaine de demandes ponctuelles et une trentaine de médiation.

Suite à des problèmes de dynamique de groupe en 5ème, nous sommes intervenues à raison d'une leçon hebdomadaire durant 3 semaines, sur la thématique de la gestion de conflit (d'après « On se dispute, on se réconcilie ! d'Isabelle Fillozat). Ce programme d'intervention/prévention a également été proposé à l'autre classe de 5ème année.

Une sensibilisation au « vivre ensemble » a été offerte aux deux classes de 3ème année et à la classe d'introduction par le biais d'une histoire kamishibai, « As-tu rempli un seau aujourd'hui ? » et d'une activité en lien.

Diverses situations rencontrées :

- Problèmes de comportement en classe ;
- Conflits entre pairs, harcèlement ;
- Dévalorisation, difficulté à trouver sa place parmi ses pairs, manque de confiance en soi, manque d'estime de soi ;
- Difficultés familiales (maladie d'un des parents, communication difficile) ;
- Peurs diverses (du noir, de venir à l'école) ;
- Violence domestique ;
- Violence familiale ;
- Difficultés à exister au milieu du conflit parental ;
- Difficultés dues à la séparation/divorce des parents ;
- Soutien éducatif à la parentalité, problèmes de cadre éducatif ;
- Orientation vers d'autres services (CSP, AEMO) ;
- Organisation d'entretiens au sein de l'école pour les curatrices.

Collaboration avec les parents :

L'intervention de la TSS est diversement perçue selon la situation et les parents. Certains ont peur du jugement, d'une intrusion dans le cadre familial alors que d'autres familles sont preneuses de l'écoute et du soutien proposés. Le temps et l'énergie pour instaurer un climat de confiance varient beaucoup d'une famille à l'autre.

Autres :

Des collaborations soutenues ont eu lieu avec l'EJC. Les observations et regards croisés dans des situations communes ont permis d'avancer dans la proposition d'actions concrètes.

Les contacts avec l'AEMO et le SSRP ont été réguliers.

Avec le concours des infirmières scolaires, nous avons pu observer que les demandes d'entretien par le biais de la boîte aux lettres se sont faites plus rares. D'une part, ce sont très souvent les enseignant.e.s qui nous sollicitent. D'autre part, étant présente trois jours par semaines, les enfants viennent souvent directement vers moi.

Durant l'année, nous avons continué à construire et à étoffer notre boîte à outils afin d'avoir à disposition du matériel qui aide à l'expression de la parole. Pouvoir poser des mots sur ses ressentis et sur ses émotions est tout un apprentissage. Le jeu, la créativité, l'attention sur un objet aide les enfants à verbaliser.

29.3.3 Collège de Chantemerle

Peu de suivis réguliers cette année : 4 situations, un peu plus de demandes ponctuelles : 9 situations. La médiation a pris beaucoup de place à l'automne surtout auprès d'élèves des 5 et 6ème Harnos.

A Chantemerle, le système des « petits billets » pour les demandes d'entretien fonctionne très bien. Les élèves ont bien compris qu'ils peuvent solliciter soit l'infirmière, soit la médiatrice ou soit la travailleuse sociale pour trouver une aide à leurs soucis !

Au sein de ce collège, le groupe TIM a travaillé davantage en collaboration pour éviter les doublons au niveau des interventions.

Situations les plus fréquemment rencontrées :

- Comportements difficiles en classe et/ou à la maison ;
- Conflits entre pairs ;
- Problèmes de cadre éducatif et manque de suivi parental ;
- Absentéisme scolaire, retards ;
- Toxicomanie et maladie d'un des parents ;
- Espace de paroles pour situations familiales difficiles (séparation, maladie...) ;
- Organisation d'entretiens au sein de l'école pour les curatrices.

Je relève le partenariat et la collaboration avec les parents, enseignants, direction, ainsi que les services externes tels que SSRP, EJC.

29.3.4 Ecoles enfantines

La majorité des situations me sont signalées par la direction ou les enseignantes. Je suis intervenue dans 5 écoles enfantines sur les 8. Les problématiques rencontrées sont les suivantes :

- Demandes de conseils par rapport à des comportements inadéquats et/ou problématiques ;
- Suspicion de maltraitance/abus ;
- Problèmes de comportement en classe ;
- Suspicion d'une spécificité telle que HP, THADA, TSA ;
- Suspicion d'un cadre éducatif déficient ;
- Difficultés de collaboration avec des parents ;
- Difficultés de s'intégrer dans un groupe ;
- Maladie d'un des parents ;
- Situation familiale peu sécurisée (conflit conjugal, enfant peu protégé des enjeux, parentalisation).

La plupart du temps, il s'agit de demandes ponctuelles.

Selon mon emploi du temps et la demande des enseignantes, il m'arrive de me rendre régulièrement dans certaines écoles enfantines pour observer et travailler en individuel avec un ou deux enfants, plus spécifiquement sur les apprentissages des compétences sociales.

29.4 Pourcentage de l'activité du travail social scolaire

120% de TSS est occupé par deux travailleuses sociales en milieu scolaire au sein de tous les collèges de la ville de Moutier.

Grâce à ce pourcentage ainsi qu'à la disponibilité et la collaboration de chacun des partenaires, toutes les demandes ont pu être traitées.

29.4.1 Temps consacré à la prévention primaire

1. Groupe « TIM » (TSS, infirmières scolaires, médiatrices scolaires). Rencontres régulières d'intervention. Préparation à la mise en place des permanences de médiation et de celle de l'infirmière scolaire à l'ES.
2. Groupe de travail « Santé à l'école » : thème de l'année : l'alimentation et le harcèlement. Les infirmières et les enseignants ont mis sur pied certaines activités en lien avec ces thèmes.
3. Groupe SOS à l'école primaire.

4. Groupe de travail « SSRP-Ecoles » (Chef de dicastère, SSRP, directions d'écoles primaire et secondaire, SeJAC, infirmières scolaires, médiatrice, EJC, TSS).
5. Groupe TSS JUBE : intervision et partage des préoccupations entre les TSS du Jura bernois, Bienne francophone et du Jura.

29.4.2 Temps consacré à la prévention secondaire

Au total, 64 suivis d'élèves à l'école secondaire, 86 à l'école primaire (Clos, Chantemerle, Poste) et 18 au sein des écoles enfantines. Sont compris dans ces chiffres autant les suivis réguliers, ponctuels, de médiations que les interventions dans les classes.

Dans son ensemble, le TSS a répondu à 698 entretiens réguliers, 133 demandes ponctuelles, 68 médiations, 49 interventions au sein des classes, 165 liens avec les parents (contacts téléphoniques et présents), 407 collaborations internes à l'école (enseignants, directions, membres TIM), 286 collaborations avec les services externes aux écoles (SSRP, APEA, AEMO, SeJAC, EJC, thérapeutes privés).

La prévention secondaire prend le dessus par rapport au temps consacré à la prévention primaire.

29.4.3 Autres activités du travail social scolaire

Voici les autres activités exercées pendant l'année scolaire 2020-2021 :

- Accueil et suivi d'une étudiante HES en formation pratique.
- Participation aux différentes séances des maîtres de l'école primaire et secondaire.
- Accompagnement lors de courses d'écoles et participation à la vie scolaire.
- Formation et table ronde à distance au sujet de la « Méthode de préoccupation partagée (MPP) et violences de genres », donnée par Mme Caroline Dayer, organisée par Santé bernoise.
- Participation à 3 séances d'APP (Analyse de Pratique Professionnelle) dans le cadre des TSSJUBE, avec Laurence Coi, superviseuse en formation à Tavannes.
- Formation « Séparation conflictuelle des parents : apaiser la souffrance des enfants ? », en visioconférence, organisée par Astram.
- Séances de supervision individuelles.
- Diverses lectures (livres, brochures et documents) et recherches d'informations sur Internet ainsi qu'à la médiathèque de Santé bernoise concernant les différents domaines liés à l'enfance, à l'adolescence, ainsi qu'aux situations rencontrées sur le terrain, aux comportements psycho-sociaux des enfants et des adolescents. Création d'une « boîte à outils ».
- Rédaction du rapport annuel !!

29.4.4 Le travail social scolaire en pourcentage

- 55 % d'entretiens de conseils aux élèves ;
- 20 % d'entretiens et démarches auprès des familles, ainsi qu'auprès du réseau interne de l'école (directions, enseignants, TIM) ;
- 15 % d'entretiens et contacts auprès des services spécialisés ;
- 5 % pour les autres activités (administratives, séances des maîtres, vie scolaire, etc) ;
- 5 % pour la prévention primaire.

Sabrina PETRILLO & Martine STEULET
Travailleuses sociales en milieu scolaire

30. Dicastère génération et communautés : Centre de l'enfance

30.1 Centre de l'Enfance

Accueil d'enfants entre 3 mois et 4 ans (âge en lien avec l'entrée à l'école enfantine – 1^{ère} Harmos), ceci dans 5 groupes différents du 1^{er} au 31 octobre 2021 et dans 4 groupes différents dès le 1^{er} novembre 2021 (groupes Le Petit Moulin et Amstramgram se sont réunis dès cette période), sur 1 site (Viaduc).

Les enfants bénéficient d'espaces répondant à leur développement et leurs besoins. Les locaux répondent également aux normes d'hygiène et de sécurité.

30.1.1 Objectifs pédago-éducatifs

- ✓ Favoriser et contribuer au développement global de l'enfant confié, à son bien-être et à son épanouissement
- ✓ Permettre à l'enfant de réaliser ses projets
- ✓ Permettre à l'enfant de développer ses compétences sociales
- ✓ Permettre à l'enfant de vivre en groupe de façon harmonieuse, de développer son sens moral pour l'acquisition des règles
- ✓ Aider l'enfant dans la construction de l'estime de soi et ainsi lui apprendre à mieux se connaître
- ✓ Renforcer son autonomie
- ✓ Renforcer et favoriser, par une écoute active, son besoin de communiquer et d'établir des relations privilégiées
- ✓ Préparer l'enfant à l'entrée à l'école enfantine

30.1.2 Le personnel éducatif

- ✓ Collabore étroitement avec les familles
- ✓ Conseille et oriente les familles
- ✓ Travaille en réseau
- ✓ Participe activement aux colloques
- ✓ Forme les élèves, apprentis et stagiaires
- ✓ Suit des séances de supervision
- ✓ Se perfectionne en participant à des cours de formation continue

30.2 Personnel du Centre de l'Enfance

30.2.1 Administration

Fonction	Prénom et Nom	Pourcentage
Directrice	Sara Gerussi	35% Congé maternité
Responsable pédagogique CDE	Silvia Gatti Muto	20% (remplacement de la directrice lors de son congé maternité).
Collaboratrice administrative	Marisa Faivre	30%
Stagiaire HEG	Emre Özkul	25%

30.2.2 Personnel éducatif

Prénom et Nom	Pourcentage
Christine Aubry	50 %
Lorianne Bobillier	90 % jusqu'au 31 octobre. Dès le 1 ^{er} novembre passage en secteur EJC.
Anne Boegli	80 %
Marlène de Jésus	90 % jusqu'au 30 juin (fin de contrat – départ volontaire).
Anaïs Gafner	90 % jusqu'au 31 juillet. Passage à 80 % dès le 1 ^{er} août.
Fanette Gassmann	35 %
Silvia Gatti Muto	50 %
Bibiane Linguiti	80 % (absence prolongée)
Claire Lusa	40 %
Sophie Maniaci	50 %
Lola Périnat	90 % (absence prolongée)
Marie-Claire Plumez	70 %
Céline Richon	30 %
Marzia Soave	80 %
Célia Vallat	30 %
Myriam Weber	80 %
Anne Wyss	50 %

30.2.3 Autorité politique

Mme Suzanne Kohler, Cheffe du Dicastère « Générations et communautés »

30.2.4 Le Centre de l'Enfance 2021 en quelques chiffres

- ✓ Nombre de places subventionnées par jour (selon autorisation cantonale) : 53
- ✓ Nombre de places réellement occupées durant l'année 2021 : 33.21
- ✓ Passage au système de subventionnement des bons de garde dès le 1^{er} août 2020
- ✓ Nombre de repas confectionnés :
 - Déjeuner : 6'570
 - Repas : 7'550
 - Goûter : 6'614
- ✓ Journées de prise en charge : 7'968
- ✓ Moyenne mensuelle d'enfants inscrits : 71

30.3 Remplaçant-e-s pour le Centre de l'Enfance

Prénom et Nom	Pourcentage
Sylviane Berthelot	40 % (titulaire)
Romain Nicoulin	40 % (titulaire)
Grégory Rüfli	Sur appel jusqu'au 31 juillet. Passage en secteur EJC dès le 1 ^{er} août en contrat fixe.
Luana Felella	Sur appel jusqu'au 12 février
Thérèse Mbogba	Sur appel jusqu'au 30 avril
Célina Membrez	Sur appel depuis le 18 mars.
Letizia Winkler	Sur appel depuis le 20 septembre
Daiana Greco	Sur appel depuis le 1 ^{er} décembre.

30.4 Personnel d'intendance et conciergerie pour le Centre de l'Enfance

30.4.1 Intendance

Prénom et Nom	Pourcentage
Thierry Charmillot	40 %
Nicolas Maître	37.5 % (en contrat sur 39 semaines).
Rosette Charmillot – remplaçante cuisine et lingerie	Sur appel

30.4.2 Conciergerie

Prénom et Nom	Pourcentage
Christophe Fluri	Mandat de 2h par semaine pour des travaux divers en CDE et EJC.
Josiane Schmid	50 % jusqu'au 31 mars
Habiba Soranzo	50 % dès le 1 ^{er} septembre

30.5 Elèves en formation d'éducateur-trice de l'enfance, apprenti-e-s ASE et stagiaires préalables

Prénom et Nom	Année de formation	Pourcentage
Laurie Christe	3 ^e année EDE jusqu'au 31 juillet (fin de formation).	50 % du 1 ^{er} janvier au 31 juillet dans le groupe Amstramgram.
Tania Duarte	3 ^e année EDE jusqu'au 31 juillet (fin de formation).	50 % du 1 ^{er} janvier au 31 juillet dans le groupe La Pomme d'Api.
Claire Berret	2 ^e année EDE jusqu'au 31 juillet. 3 ^{ème} année EDE dès le 1 ^{er} août.	50 % du 1 ^{er} janvier au 31 juillet en EJC. Dès le 1 ^{er} août dans le groupe La Souris Verte.
Alyssia Capucho	2 ^e année ASE jusqu'au 31 juillet. 3 ^{ème} année dès le 1 ^{er} août.	100 % du 1 ^{er} janvier au 31 juillet dans le groupe La Souris Verte. Dès le 1 ^{er} août dans le groupe Amstramgram.
Eva Zuber	1 ^e année EDE jusqu'au 31 juillet. 2 ^{ème} année dès le 1 ^{er} août.	50 % du 1 ^{er} janvier au 31 juillet dans le groupe Rondin Picotin. Dès le 1 ^{er} août dans le groupe La Pomme d'Api.
Laura Pasquale	1 ^e année EDE jusqu'au 31 juillet. 2 ^{ème} année dès le 1 ^{er} août.	50 % du 1 ^{er} janvier au 31 juillet dans le groupe Le Petit Moulin. Dès le 1 ^{er} août dans le groupe Rondin Picotin.

30.6 Objectifs atteints pour l'année 2021 au Centre de l'Enfance

- ✓ Mise en place des mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID-19 / réévaluation des mesures selon la situation.
- ✓ Faire reconnaître la profession d'éducateur/trice de l'enfance sur le plan politique et social. Participation active de la directrice à l'ABDIPE (association des directions d'institutions de l'enfance pour la partie francophone du Canton de Berne).
- ✓ Continuer de se familiariser avec le nouveau système de subventionnement des bons de garde. Veiller à la bonne information des parents et suivi des situations délicates.
- ✓ Poursuite du travail d'harmonisation des différents supports écrits utilisés dans les groupes CDE, ceci afin d'optimiser le fonctionnement à plusieurs niveaux.

30.7 Objectifs pour l'année 2022 au Centre de l'Enfance

- ✓ Se tenir informés de la situation liée à la pandémie de COVID-19, réévaluation des mesures selon l'évolution de la situation. Veiller à transmettre les informations aux équipes éducatives et aux parents et à faire respecter les directives.
- ✓ Poursuite de la mise à jour des normes de sécurité : prévoir un exercice d'évacuation sur le site du Viaduc au printemps (dernier exercice datant de 2017).

- ✓ Faire reconnaître la profession d'éducateur/trice de l'enfance sur le plan politique et social. Participation active de la directrice à l'ABDIPE (association des directions d'institutions de l'enfance pour la partie francophone du Canton de Berne).
- ✓ Poursuite du travail sur les mesures d'économies financières décidées par le Conseil municipal.
- ✓ Relancer le groupe de travail « Formation et Perfectionnement » et proposer des formations au personnel éducatif du CDE.
- ✓ Redynamiser l'aspect pédagogique du CDE en demandant aux équipes éducatives de mettre en place 2 projets d'ici à l'été 2022. Informer les parents des projets qui seront mis en place dans chaque groupe.
- ✓ Optimiser la gestion des bons de garde, notamment la collaboration entre le CDE et la Caisse municipale, mais également avec le SSRP et la communication avec les parents, pour éviter les difficultés rencontrées durant la 1^{ère} année de fonctionnement avec ce système.
- ✓ Respecter le budget 2022 (diminution de certaines rubriques impliquant une gestion plus rigoureuse et un changement de stratégie au niveau des achats de nourriture notamment).
- ✓ Prévoir des entretiens avec les parents des enfants accueillis durant le printemps 2022.
- ✓ Restructuration du CDE dès août 2022. Mise en place du projet, travaux à effectuer, déménagement des groupes. Veiller à maintenir un maximum de stabilité au sein des groupes, malgré les changements que cela va engendrer.
 - Prévoir les nouvelles compositions des équipes éducatives (qui travaille dans quel groupe).
 - Prévoir l'aménagement des nouveaux groupes.
 - Prévoir l'aménagement du secrétariat et de la direction dans l'appartement sis à la Rue du Viaduc 59-61.
- ✓ Mettre à jour divers documents en fonction des changements prévus dans le projet de restructuration :
 - Ordonnance tarifaire du CDE
 - Directives à l'intention des familles

Sara GERUSSI
Cheffe de Service

31. Dicastère générations et communautés : École à journée continue

31.1 Ecole à journée continue

Accueil d'écoliers dès la première année d'école enfantine (1^{ère} Harmos) et jusqu'à la fin de la scolarité obligatoire (11^e Harmos), ceci dans 8 groupes différents et sur 3 sites qui sont le Viaduc, les Fauvettes et le Foyer.

31.1.1 L'EJC offre aux enfants

- ✓ Une prise en charge professionnelle et sécurisante adaptée à leurs besoins et selon leur âge
- ✓ Un travail en réseau
- ✓ Une prise en charge en dehors des temps scolaires (matin, midi et après-midi)
- ✓ Des activités variées et adaptées
- ✓ L'accompagnement aux devoirs
- ✓ Des petits-déjeuners, repas de midi et goûters variés et confectionnés en respectant les saisons.

31.1.2 Le personnel éducatif

- ✓ Collabore étroitement avec les familles
- ✓ Conseille et oriente les familles
- ✓ Met en place de la prévention
- ✓ Travaille en réseau
- ✓ Participe activement aux colloques
- ✓ Forme les élèves, apprentis et stagiaires
- ✓ Suit des séances de supervision
- ✓ Se perfectionne en participant à des cours de formation continue

31.2 Personnel de l'Ecole à journée continue

31.2.1 Administration

Fonction	Prénom et Nom	Pourcentage
Directrice	Sara Gerussi	35 % Congé maternité
Responsable pédagogique	Fabienne Wattenhofer	20 % (remplacement de la directrice lors de son congé maternité).
Collaboratrice administrative	Marisa Faivre	30 %
Stagiaire HEG	Emre Özkul	25 %

31.2.2 Personnel éducatif

Prénom et Nom	Pourcentage
Anna Albanese	75 % dès le 1 ^{er} août (nouveau contrat EJC).
Océlia Claisse	70 % jusqu'au 31 juillet (départ en retraite).
Christina Dubugnon	65 % jusqu'au 31 juillet (départ volontaire).
Claude Ermatinger	85 % (dont 20 % en tant que responsable des remplacements).
Fanette Gassman	10 % : Intervenante en brain gym.
Pascale Gerber	60 % jusqu'au 14 septembre (départ volontaire).
Daiana Greco	70 % (avec responsabilité de l'organisation des vacances scolaires) jusqu'au 30 novembre (départ volontaire).
Corinne Meier	75 %
Céline Membrez	65 % dès le 1 ^{er} novembre.
Giuseppina Mucci	70 %
Coralie Nassivera	70 %
Nicole Richon	45 %
Grégory Rüfli	70 % dès le 1 ^{er} août.
Sandrine Voirol	65 %
Fabienne Wattenhofer	50 %

31.2.3 Chauffeur

Prénom et Nom	Pourcentage
Marie Gonzalez	25 %
Thierry Charmillot	Remplaçant

31.2.4 Autorité politique

Mme Suzanne Kohler, Cheffe du Dicastère « Générations et communautés ».

31.2.5 L'Ecole à journée continue pour l'année 2021 en quelques chiffres :

- ✓ Nombre de repas confectionnés :
 - Déjeuner : 1363
 - Repas : 15'006
 - Goûter : 11'295

- ✓ Total d'heures de prise en charge : 81'466
- ✓ Moyenne mensuelle d'enfants inscrits : 157
- ✓ Ouverture durant les vacances scolaires avec l'accueil moyen de 4.38 places par semaine

31.3 Remplaçantes pour l'EJC

Prénom et Nom	Pourcentage
Sylviane Berthelot	40 % (titulaire)
Romain Nicoulin	40 % (titulaire)
Grégory Rüfli	Sur appel jusqu'au 31 juillet. Dès le 1 ^{er} août passage en secteur EJC en contrat fixe.
Luana Felella	Sur appel jusqu'au 12 février
Thérèse Mbogba	Sur appel jusqu'au 30 avril
Célina Membrez	Sur appel depuis le 18 mars.
Letizia Winkler	Sur appel depuis le 20 septembre.
Daiana Greco	Sur appel depuis le 1 ^{er} décembre.

31.4 Personnel d'intendance et conciergerie pour l'EJC

31.4.1 Intendance

Prénom et Nom	Pourcentage
Thierry Charmillot	40 %
Andrée Chételat Site des Fauvettes	40 % (en contrat sur 39 semaines).
Nicolas Maître	37.5 % (en contrat sur 39 semaines).
Rosette Charmillot – remplaçante cuisine et lingerie	Sur appel

31.4.2 Conciergerie

Prénom et Nom	Pourcentage
Christophe Fluri	Mandat de 2h par semaine pour des travaux divers en CDE et EJC.
Michel Ringard	80 %

31.5 Elèves en formation d'éducateur-trices de l'enfance, apprenti-e-s ASE et stagiaires préalables

Prénom et Nom	Année de formation	Pourcentage
Claire Berret	2 ^e année EDE jusqu'au 31 juillet. 3 ^{ème} année EDE dès le 1 ^{er} août.	50 % du 1 ^{er} janvier au 31 juillet dans le groupe La Marelle EJC. Dès le 1 ^{er} août dans le groupe La Souris Verte (CDE).
Maeva E Sà Almeida	2 ^e année ASE jusqu'au 31 juillet. 3 ^{ème} année dès le 1 ^{er} août.	100 % du 1 ^{er} janvier au 31 juillet dans le groupe Diabolo et du 1 ^{er} août au 31 décembre dans le groupe Bilboquet. Congé maternité.
Morgane Bart	2 ^{ème} année dès le 1 ^{er} août.	50 % dès le 1 ^{er} août dans le groupe La Marelle en EJC.
Tristan Fauchère	Stagiaire préalable	95 % du 1 ^{er} janvier au 31 juillet dans le groupe Domino.

31.6 Objectifs atteints pour l'année 2021 à l'EJC

- ✓ Mise en place des mesures sanitaires liées à la pandémie de COVID-19, réévaluation des mesures selon l'évolution de la situation.
- ✓ Faire reconnaître la profession d'éducateur/trice de l'enfance sur le plan politique et social. Participation active de la directrice et de la responsable pédagogique aux séances de mise en réseau dans le cadre de la CODEJC (réunissant les directions des EJC de la partie francophone du Canton de Berne).
- ✓ Fin du travail relatif au décompte approfondi des heures facturées en trop au Canton et aux familles durant les 5 années demandées.

31.7 Objectifs pour l'année 2022 à l'EJC

- ✓ Se tenir informés de la situation liée à la pandémie de COVID-19, réévaluation des mesures selon l'évolution de la situation. Veiller à transmettre les informations aux équipes éducatives et aux parents et à faire respecter les directives.
- ✓ Poursuite de la mise à jour des normes de sécurité : prévoir un exercice d'évacuation sur le site du Viaduc, du Foyer et des Fauvettes (printemps 2022).
- ✓ Poursuite du travail sur les mesures d'économies financières décidées par le Conseil municipal.
- ✓ Relancer le groupe de travail Formation et Perfectionnement et proposer des formations au personnel éducatif du CDE.
- ✓ Faire reconnaître la profession d'éducateur/trice de l'enfance sur le plan politique et social. Participer activement aux séances de mise en réseau (CODEJC).
- ✓ Entamer le travail sur l'harmonisation des différents supports écrits utilisés dans les divers **groupes EJC, ceci afin d'optimiser le fonctionnement à plusieurs niveaux (grilles d'observation notamment)**.
- ✓ Lancer un groupe de travail chargé de mettre à jour les projets pédagogiques des groupes.
- ✓ Respecter le budget 2022 (diminution de certaines rubriques impliquant une gestion plus rigoureuse et un changement de stratégie au niveau des achats de nourriture notamment).
- ✓ Accueil du groupe 3^{ème} harmos du Foyer dans le bâtiment du Viaduc : réorganisation des groupes EJC à prévoir (quel groupe dans quel appartement). Veiller à maintenir un maximum de stabilité au sein des groupes, malgré les changements que cela va engendrer.

- Prévoir les nouvelles compositions des équipes éducatives (qui travaille dans quel groupe).
- Prévoir l'aménagement des nouveaux groupes.
- Prévoir l'aménagement du secrétariat et de la direction dans l'appartement sis à la Rue du Viaduc 59-61.
- ✓ Mettre à jour divers documents en fonction des changements prévus dès août 2022 (suppression du site du foyer, augmentation du tarif des repas, suppression de certains modules) :
 - Ordonnance EJC
 - Directives à l'intention des familles

Sara GERUSSI
Cheffe de Service

32. Dicastère générations et communautés : Service d'accueil en famille (SAF)

32.1 Organe de fonctionnement

Le Service d'accueil en famille (SAF) est soumis aux directives de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne (DSSI). Il dépend du Dicastère « générations et communautés » représenté par Mme Suzanne Kohler. L'administration générale, la gestion, le suivi, les conseils et les contacts sont menés par Mme Céline Richon avec l'appui de Mme Ruth Cavallin.

32.2 Organisation et objectifs

Le SAF a pour mission de placer des enfants âgés de 4 mois à 15 ans au domicile d'assistantes parentales agréées. L'objectif est d'offrir un accueil dans un cadre familial adéquat, chaleureux et sécurisant et de répondre au mieux aux besoins et attentes des parents en terme d'horaires et d'accompagnement.

32.3 Système de financement

La Commune de Moutier s'engage et assure les prestations d'accueil extrafamilial. Elle participe au système des bons de garde et émet des bons depuis le 1^{er} août 2020. Ce système tarifaire a complètement remplacé et supprimé celui des émoluments. Tous les bons délivrés sont cofinancés par le canton ainsi que les communes qui peuvent porter les coûts encourus à la compensation des charges.

32.4 Nombre d'enfants accueillis en 2021

Temps complet (5 jours /sem. et plus de 8 heures / jour)	0
Temps partiel (quelques heures à 4 jours / semaine)	22
Total des enfants accueillis	22

32.5 Nombre d'assistantes parentales au SAF en 2021

Occupées régulièrement	8
Occupées avec des périodes sans enfant	0
En incapacité de travail prolongée pour cause de maladie ou tout autre motif	1
Total des assistantes parentales	9

32.6 Nombre d'heures de garde en 2021

Heures subventionnées par Moutier	12'301.5
Heures subventionnées par une autre commune	3'655
Heures hors subventions (bons de garde)	2'092
Total des heures de garde	18'048.5

32.7 Formation continue en 2021

En raison des mesures sanitaires et des directives à l'attention du personnel communal relatives au Covid-19, le Service d'accueil en famille (SAF) a dû renoncer à l'organisation et à la mise en place de

son offre de formation à propos du bien-être et de la protection de l'enfant. Ce coaching en la matière est proposé par le Centre de puériculture du canton de Berne sur mandat de l'Office des mineurs. Une nouvelle date sera planifiée en 2022 de même pour les colloques d'équipe ainsi que les ateliers (jeux et collation) qui se déroulent dans les locaux du SAF.

Céline RICHON
Responsable

33. Dicastère générations et communautés : Commission politique du 3^{ème} âge Moutier

33.1 Membres de la Commission :

Mme Suzanne Kohler (Présidente)
Mme Claire Lise Coste (Vice-Présidente)
Mme Francine Richon
Mme Liliane Girod
Mme Christine Hirschi
Mme Manuela Freiburghaus (démissionnaire au 31.12.2021)
M. Mohamed Chakri (SSRP)
M. Alain Claude
M. Eric Faivre (Secrétaire)

En raison de la pandémie (Covid-19), la commission ne s'est réunie que deux fois en 2021 (23 juin 2021 et 6 octobre 2021).

33.1.1 Les thèmes suivants ont été discutés lors de ces séances, à savoir :

- ✓ Création d'un Conseil des seniors en ville de Moutier. Discussions diverses et solutions pour démarrer ce projet.
- ✓ Prise de connaissances du projet similaire par Valbirse pour la création d'un Conseil des seniors (AGAVE)
- ✓ Financement du projet de la création d'un Conseil des seniors
- ✓ Financement et organisation de la sortie des aînés de la ville ou/et du loto récréatif
- ✓ Organisation d'un café-contact par l'intermédiaire de Pro Senectute
- ✓ Préparation et organisation de la conférence de Pro Senectute de janvier 2022 sur le thème « mieux vaut dormir que compter les moutons »
- ✓ Accueil d'un nouveau membre au sein de la Commission
- ✓ Préavis pour le Conseil municipal pour des demandes financières de soutien à diverses associations

La conférence de Pro Senectute de janvier 2021 a été annulée en raison de la pandémie.

33.1.2 Participation à des conférences :

- 22.09.2021 : Forum sur le bénévolat de Pro Senectute à Reconvilier. La Présidente a participé à ce forum qui avait comme objectif de conseiller, créer des liens, s'orienter, informer et valoriser le bénévolat et promouvoir la vie associative. En discussions pour relation avec le SEJAC.

Eric FAIVRE
Secrétaire

34. Dicastère générations et communautés : Commission de coopération

Présidente	Mme	KOHLER Suzanne, Conseillère municipale
Vice-présidente	Mme	COSTE Claire-Lise, Conseillère municipale
Membres	M.	MERILLAT Roland, Président de la sous-commission Roumanie
	M.	NTISINZIRA Désiré, Président de la sous-commission Burundi
	M.	MAITRE Jean-Pierre
Secrétaire	Mme	SEURET Joëlle

Le rôle de la Commission de coopération est de chapeauter et de faire le relai entre les deux sous-commissions Roumanie et Burundi et le Conseil municipal.

En raison du Covid, une seule séance a eu lieu le 25 novembre 2021.

34.1 FICD (Fédération Interjurassienne de Coopération et de Développement).

L'assemblée générale du 21 avril a eu lieu en visio-conférence.
Mme Suzanne Kohler et M. Jean-Pierre Maitre y ont pris part.

L'assemblée générale du 17 novembre a eu lieu à Courtemelon.
Mme Suzanne Kohler et M. Jean-Pierre Maitre y ont pris part.

34.2 Aide et voyage au Burundi

Un projet est en cours au Burundi, celui-ci consiste à la mise sur pied d'une structure sport-études en football pour des jeunes de 15 à 18 ans issus de la diaspora burundaise.

Selon notre membre Alain Nzomwita, qui était sur place en été, la structure est en place et il s'agit encore de financer du matériel. Cette structure devrait entrer en fonction au début 2022.

La sous-commission Burundi a dès lors décidé de verser un montant de 7'000 Euros couvrant l'achat du matériel manquant (lit, matelas, ordinateurs)

34.3 Braderie

Très bon résultat pour cette braderie, nous avons même dû racheter de la Cachaça pour participer jusqu'au dimanche soir. Le bénéfice total a été partagé par moitié et versé à chaque sous-commission. Pour être remerciés, tous les bénévoles ont été invités à un apéro organisé au restaurant de la patinoire à Moutier.

Nous avons demandé l'aide de jeunes du SeJAC pour le montage et le démontage du stand. Tout s'est très bien déroulé. Ils ont été remerciés par un don de notre part et nous pourrions à nouveau compter sur eux pour la prochaine édition.

Roland Mérillat et Joëlle Seuret étant absents durant la manifestation, ce sont principalement Désiré Ntinsinzira et Elisabeth Gigandet qui ont géré cette organisation avant et pendant la fête.

34.4 Fête Sol

L'édition 2021 a été organisée par l'Ecole secondaire de St-Imier. Très grand succès auprès du public et grande satisfaction de la part des élèves et des professeurs.

34.5 Demandes de dons

Quelques demandes de dons nous sont parvenues durant l'année. Nous n'entrons malheureusement pas en matière lorsque celles-ci ne concernent ni la Roumanie, ni le Burundi.

Joëlle SEURET
Secrétaire

35. Dicastère génération et communautés : Sous-commission Burundi

Président	M.	NTISINZIRA Désiré
Membres	M.	KOHLER Suzanne, Conseillère municipale et présidente de la Commission de coopération
	Mme	GARRAUX Jocelyne
	MM.	MAITRE Jean-Pierre
		MERILLAT Roland
		NDUWIMFURA Juvénal
		PIQUEREZ Roland
		NZOMWITA Alain
Secrétaire	Mme	SEURET Joëlle, chancellerie

En raison des mesures Covid, la Commission n'a pas pu siéger en 2021 individuellement, mais l'a fait avec la sous-commission Roumanie dans le cadre de l'organisation de la Braderie.

35.1 Situation au Burundi

Le scrutin pour l'élection présidentielle a eu lieu le 20 mai 2020.

De nombreuses irrégularités avaient été dénoncées durant la campagne électorale, notamment concernant le fichier électoral qui n'avait pas été rendu public et l'écartement des observateurs étrangers.

Cette campagne s'est faite dans un climat de violence et d'intimidation de l'opposition. Des candidats du principal parti de l'opposition ont été écartés arbitrairement des listes, et le jour de l'élection, tous les réseaux sociaux ont été bloqués !

Le parti au pouvoir a remporté l'élection présidentielle avec 68.72% des voix, et Evariste Ndayishimiye a été élu Président.

35.2 Patrouilleurs scolaires

La Sous-commission Burundi continue de s'investir dans le cadre de la mise sur pieds d'un service de patrouilleurs scolaires en ville de Moutier, et ceci en partenariat avec la Commission des parents d'élèves.

35.3 Association « Light for All »

En novembre 2018, la sous-commission Burundi s'était engagée à soutenir 13 enfants réfugiés, durant trois années, à raison de Fr. 8'000.- par an. Dans le courant du mois de décembre 2020, Mme Chantal Mutamuriza, responsable de l'association, nous a transmis son rapport final concernant l'utilisation des fonds alloués par notre sous-commission. Nous avons donc pu procéder au dernier versement du montant de Fr. 8'000.-. Le rapport est publié sur le site internet de la Municipalité de Moutier (sous-commission Burundi).

35.4 Finances

Les finances de la sous-commission Burundi sont stables.

La situation actuelle au Burundi ne nous permet pas d'effectuer de soutiens financiers pour des travaux sur place.

Joëlle SEURET
Secrétaire

36. Dicastère générations et communautés : Sous-commission Roumanie

Président	M.	MERILLAT Roland
Membres	Mme	COSTE Claire-Lise, Conseillère municipale et Vice-présidente de la Commission coopération
	Mmes	GARRAUX Jocelyne BILAT Sophie GIGANDET Elisabeth
	MM.	MAITRE Jean-Pierre NTISINZIRA Désiré PIQUEREZ Roland
Secrétaire	Mme	SEURET Joëlle, chancellerie

La sous-commission a siégé à 3 reprises cette année, dont 2 fois avec la sous-commission Burundi, dans le cadre de l'organisation de la Braderie.

L'assemblée générale d'OVR a eu lieu en vidéoconférence.

Aucun voyage organisé en Roumanie en 2021.

36.1 Aide à Chiril

L'argent que nous avons envoyé en 2020 pour la remise en état des places de sport et de jeux a permis également de remplacer les trois abris de bus vieillots des villages de Chiril-Cojocci-Lunga.

L'école de Cojoci est fermée à partir de septembre 2021 car il n'y a plus assez d'élèves (6). Quant à l'école de Crucea, elle n'a plus que 143 élèves contre 250 élèves en 2017-2018. Ceci est dû à la diminution de la natalité et au fait que beaucoup de jeunes couples sont partis s'établir ailleurs, où ils ont trouvé du travail.

La mine d'uranium, qui est la seule source de revenus financiers pour la mairie, fermera ses portes et comme elle n'a pas payé certains impôts depuis 2019, ceci représente une perte de 123'000 Euros pour la commune.

Un nouveau vice-maire a été nommé en la personne de Tauser Carol.

Dorin Rusu nous a également informés que le Covid n'a pas été trop grave chez eux, ils n'ont pas eu énormément de cas.

36.2 Bourse aux étudiants

Pour 2020, il a été décidé de verser un montant de 400 Euros à chaque étudiant qui en ferait la demande. Ce sont quinze personnes qui se sont annoncées et pour lesquelles nous avons reçu les attestations d'études, puis les photos de remerciements via Instagram une fois les montants distribués sur place.

36.3 Finances

Les finances de la sous-commission Roumanie se portent bien. Il n'y a pas eu d'appel de dons durant l'année.

Joëlle SEURET
Secrétaire

37. Dicastère générations et communautés : Commission d'intégration

37.1 Membres de la Commission :

- Suzanne Kohler, présidente
- Claire-Lise Coste, vice-présidente
- Rébecca Chalverat, secrétaire
- Jiraporn Bucci, Thaïlande
- José Costa Mendes, Portugal
- Mario Della Mercede, Italie
- Barbara Denime, France
- Yildiz Gökdemir, Turquie
- Alain Ikele, Association Le Lien
- Suzana Ismaili, Croatie
- Hichem Jilani, Tunisie
- Esperance Mbombo Kapepula, Congo/Angola
- Mihai Moldovan, Roumanie
- Désiré Ntinsinzira, Burundi, commission de coopération & sous-commission Burundi
- Prado Di Bello Monica, Mexique
- Marcos Rodriguez Mendez, Espagne
- Souade Wehbé, Liban
- Louise-Marie Zwahlen, Rwanda, église catholique

En 2021, les membres de la commission se sont réunis à une seule reprise, le 21 juin de 18 heures à 18 heures 45 à la Sociét'Halle.

La séance était consacrée à différentes informations et sujets à reprendre :

- Réalisation de la mise à disposition de livres en langues étrangères à la bibliothèque municipale.
- L'offre par le conseil des parents d'une bourse pour les fournitures scolaires les samedis 31 juillet et 14 août 2022.
- L'organisation d'un pique-nique des communautés étrangères de Moutier qui finalement a été annulé.
- L'idée de reprendre la participation des communautés aux soupes du Monde dans le cadre de la semaine du goût où se joindre au concours de soupes.
- Sujets à reprendre : la participation des communautés à la Fête de la vieille ville 2022 et article de présentation de la commission dans le magazine « Moutier.ch ».

Les membres se sont retrouvés à deux reprises durant l'année pour un souper au centre portugais de Moutier.

Suzanne KOHLER
Présidente

38. Dicastère culture, sports, loisirs, jeunesse et santé publique

38.1 Organes

Organes

Présidente	: Mme	Claire-Lise COSTE (PDC)
1 ^{er} Vice-Président	: M.	Pierre SAUVAIN (PSA)
2 ^{ème} Vice-Président	: M.	Valentin WINISTOERFER (RAU)
Membres	: Mme	Jocelyne GARRAUX (RPJ)
	Mme	Pauline WEISS (PSA)
	Mme	Julia BURRI (PSA)
Secrétaire	: Mme	Françoise BEUCHAT, Chancellerie

38.2 Administration

Relations publiques	: Chancellerie municipale
Secrétariat	: Mme Françoise BEUCHAT, Chancellerie

38.3 Représentations

- Centre Culturel de la Prévôté (CCP)
- Conseil de Fondation du Musée jurassien des Arts
- Conseil de Fondation du Musée du Tour automatique et d'Histoire
- Conseil de Fondation du Théâtre du Jura
- Administration de la Ludothèque
- Bibliothèque municipale
- Service de la Jeunesse et des actions communautaires (SeJAC)
- Association des responsables communaux des services de sports de Suisse romande et du Tessin
- Stand'été
- Coopérative « Le Cinoche »
- Représentation de la ville au Conseil de Fondation de Mémoires d'Ici
- Université populaire jurassienne
- TPR, Théâtre populaire romand, etc.

38.4 Séances

de la Commission	4 (4 en 2020)
du Bureau	1 (1 en 2020)

Sur dix séances prévues durant l'année, six ont été annulées, faute de matière ou en raison de la pandémie de coronavirus.

38.5 Activités principales

- Examen des demandes de soutien pour les sociétés et les manifestations locales, régionales et nationales
- Etablissement du budget 2022 du dicastère
- Contacts suivis avec les organisations culturelles et sportives
- Participations et représentations à différentes manifestations culturelles et sportives
- Cérémonie de remise des Mérites sportifs et culturels

38.6 Soutiens financiers « Culture, Sports et loisirs »

38.6.1 Culture

Compagnie la Dérive (spectacle), Société d'officiers du Jura historique (livres), Magazine Les Planches (magazine), La Maison de la Danse (spectacle), Association Conte et Compagnies (festival), Mme Océane Klingler (court-métrage), Estivales musicales (spectacle), Œuvre suisse pour la lecture (livres), Festilab (festival), Musique des Lumières (concert de Noël), Orchestre de la Ville de Delémont (concert), Les clés du Palace (pièce de théâtre), Bibliothèque municipale (garantie de déficit pour le projet participatif pour renouveler la signalétique), Cédric Boegli (logo Moutier sur t-shirt), Photo-Club (exposition Moutier–Courroux), Groupe Henriette B (création de deux singles), Delémont-Hollywood (projections cinématographiques), Locarno festival film (acquisition de quatre chaises)

38.6.2 Sports

93^{ème} Fête de lutte du Jura bernois, Gym du jeudi (courses Moutier-Graitery), Joutes intercommunales 2021 (COSJB), Société de tir Petit-Calibre (6^{ème} Grand Prix de la Prévôté), Moutier Raptors (46^{ème} tournoi de tennis de table à la Piscine), Groupe Scout Perceval (camp jurassien 2021), Société de cavalerie de Moutier et environs (course de patrouille gourmande) SeJAC (étude Urban skate)

- Lettres de félicitations aux personnes du milieu culturel ou sportif ayant été primées.

38.7 Répartition des équipements et locaux communs

Voir sous Dicastère des Travaux publics, bâtiments et gestion des déchets.

38.8 Presse

Organisation des conférences de presse par la Chancellerie municipale.

Françoise BEUCHAT
Secrétaire

39. Dicastère culture, sports, loisirs, jeunesse et santé publique : Service de la jeunesse et des actions communautaires

39.1 2021, entre masques et tubas

L'année 2021 a contraint l'équipe du Service de la Jeunesse et des Actions Communautaires (SeJAC) à se montrer flexible et résiliente pour remplir sa mission. En plus du COVID qui a continué à produire ses effets néfastes sur la population et sur les conditions d'accueil du SeJAC, l'inondation de juin a été dramatique pour notre service. Ce sont en effet les locaux destinés à notre prestation centrale, l'accueil libre, qui ont été rendus inexploitable. L'installation d'un container comme solution de remplacement n'a pas vraiment permis à notre équipe de renouer avec un outil de travail digne de ce nom.

Si le contact avec la population en général et la population-cible en particulier a encore été altéré en 2021, les professionnel.le.s du SeJAC ont davantage œuvré à l'accompagnement individuel des usagers et des usagers. La demande d'aide est notamment restée forte dans le domaine de l'insertion professionnelle et des besoins de conseils ont été exprimés de manière notable dans celui de la santé mentale.

Dans le domaine de l'insertion professionnelle, ce sont plus de quatre-vingts dossiers qui ont été ouverts par notre service au cours de 2021. Avec toujours le même objectif principal au regard de notre public-cible : lutter contre la précarité en travaillant sur l'insertion professionnelle et le recours durable à l'aide sociale.

L'attaque au couteau survenue en mai dans les couloirs de la Maison Prévôtoise fut aussi une épreuve difficile pour notre service. Toutefois cet épisode a été géré de manière professionnelle et ses conséquences ont été limitées. Notre équipe profite de ce rapport pour remercier les autorités pour leur visite et leur soutien à cette occasion.

A contrario, l'accueil des infirmières en santé communautaire en milieu scolaire par la direction de l'école secondaire a été l'une des satisfactions de l'année. Il s'agit pour notre équipe d'une reconnaissance par la direction et le personnel de cet établissement de l'importance de nos prestations.

L'événement DanceQweenz fut aussi un moment extrêmement positif. Le sourire de la centaine de participantes et du public présent à la Sociét'halle est à inscrire au crédit de 2021. La réussite de cet événement vient consacrer plusieurs mois de préparation et l'ascension remarquable de la présidente du comité d'organisation, Mariline Diombo, passée d'usagère du SeJAC à danseuse, puis organisatrice. Par son parcours, Mariline a rendu visible les effets des méthodes et des activités proposées par notre service.

Le prix attribué au SeJAC par la fédération Suisse de l'animation en milieu ouvert (DOJ/AFAJ), soit « l'Award 2021 de la meilleure activité socioculturelle » est une autre mise en lumière du travail effectué au sein de ce service pour la population prévôtoise.

39.2 Ressources humaines en 2021

Prénom et nom	Fonction
Qendresa Latifi	Animatrice socioculturelle et psychologue (70%)
Silvère Ackermann	Chargé de mission (60%) (jusqu'au 31 mars) puis chef de service (70%) (depuis le 1 ^{er} avril)
Maulde Studer	Infirmière de santé communautaire en milieu scolaire (30%)
Fátima De Jesus	Infirmière de santé communautaire en milieu scolaire (30%)

Nicolas Mangold	Stagiaire HES (février-juillet) puis chargé de mission (60%) (à partir du 1 ^{er} septembre)
Nicolas Von Aesch	Stagiaire ASE CEFF (depuis août) (60%)
Bryan Alves	Stagiaire en mesure de réinsertion professionnelle (40%) (jusqu'au 31 juillet)
Camille Boillat	Chef de service (70%) (jusqu'au 31 mars)

L'année 2021 a été marquée par le tragique décès de notre collègue Juliane Kouyoumdjian. Notre équipe conservera le souvenir de Juliane et notamment de son engagement total en faveur de la fonction d'infirmière scolaire et de la santé de la jeunesse prévôtoise.

2021 a aussi été l'année du départ de Camille Boillat du poste de chef de service. Celui-ci a été remplacé au 1^{er} avril par Silvère Ackermann. Toute l'équipe du SeJAC est reconnaissante du travail effectué par M. Boillat à la tête du service.

Le poste de chargé de mission (60%), occupé jusque-là par Silvère Ackermann a été attribué à Nicolas Mangold. Celui-ci a terminé sa formation pratique finale dans notre institution, obtenant ainsi son Bachelor en travail social.

Qendresa Latifi a quant à elle été admise en formation au sein du Care Team du Canton de Berne. Notre service se réjouit de pouvoir compter sur les nouvelles compétences qu'elle va ainsi acquérir. Celles nouvelles compétences en interventions psychosociales d'urgence seront aussi utiles pour la Municipalité en cas de besoins.

Les prestations des infirmières de notre service ont été suspendues dans le Grand-Val suite à la demande du syndicat scolaire de remplacer le personnel en charge des permanences dans son établissement. Notre service a estimé que le climat de travail ne permettait plus d'intervenir dans cette institution. Une procédure de médiation a été proposée par notre service et acceptée par les parties prenantes. Notre service souhaite qu'une solution rapide et convenable soit trouvée pour que ces prestations soient rapidement à nouveau proposées aux écolières et aux écoliers du Grand-Val.

Comme mentionné plus haut, les infirmières de santé communautaire en milieu scolaire ont en revanche été accueillies au sein de l'école secondaire de Moutier.

Le SeJAC a maintenu son engagement dans le domaine de la formation en accueillant M. Nicolas Mangold, étudiant à la HETSL, pour son ultime période de formation pratique ainsi que M. Nicolas Von Aesch, en formation d'assistant socio-éducatif au CEFF SANTÉ-SOCIAL.

M. Bryan Alves a quant à lui terminé son stage de réinsertion professionnelle mis en place conjointement par les services sociaux et le SeJAC depuis 2019. Cette expérience lui a permis d'intégrer une entreprise privée comme apprenti.

En principe, le chef de service rencontre son autorité politique, soit Madame Claire-Lise Coste, à raison d'une rencontre hebdomadaire. Une rencontre avec Mme Coste et l'ensemble de l'équipe du SeJAC est aussi programmée de manière mensuelle. Cette étroite collaboration est favorable à une bonne compréhension mutuelle et une coordination efficace entre les employé.e.s du SeJAC et l'autorité politique.

L'équipe du SeJAC s'astreint à des séances de supervisions collectives régulières grâce à l'accompagnement de Marcel Droz, superviseur agréé. Ces séances sont une garantie supplémentaire d'un fonctionnement sain du service et de rapports de travail équilibrés entre les membres de son personnel.

Notre équipe a aussi instauré deux rencontres annuelles avec le chef du personnel de la Municipalité de Moutier. Ces rencontres ont déjà permis des échanges très constructifs et des ajustements administratifs très appréciés par notre équipe.

39.3 Cinq axes pour une action socioculturelle en ville de Moutier

En se référant aux bases légales qui régissent l'animation jeunesse dans le canton de Berne ainsi que sur l'expérience du personnel du service, cinq axes ont été définis, à partir desquels le SeJAC déploie sa mission :

- Axe 1 : l'intégration et la socialisation
- Axe 2 : la promotion de la citoyenneté inclusive
- Axe 3 : La promotion culturelle
- Axe 4 : La promotion de la santé et la prévention
- Axe 5 : Un environnement respectueux des besoins

39.4 Projets, activités et événements

En plus des permanences dans les écoles primaires, secondaires et de son accueil libre ouvert du mardi au vendredi après-midi, l'équipe du SeJAC se tient à disposition de la population et en particulier des jeunes âgés de 12 à 20 ans pour développer des projets ou réaliser des activités répondant à des besoins avérés.

En 2021, notre équipe a été sollicitée par des jeunes à propos de la problématique du harcèlement. En réaction à ce constat, une intervention a été préparée et déployée par une animatrice et psychologue du service, une infirmière de santé communautaire, un jeune vidéaste et un jeune directement concerné, ceci dans 23 classes des écoles primaires et secondaires. Ces interventions ont permis une libération de la parole chez les écolières et les écoliers et le traitement de plusieurs situations.

La consommation de tabac est un autre sujet pour lequel le SeJAC est impliqué. C'est le cas à travers SKI LIL SLIDE GANG, projet de prévention du tabac par les pairs, initié en 2019. En 2021, le travail de ces jeunes prévôtois.e.s a été promu dans le cadre d'une conférence nationale de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP). Trois jeunes participant.e.s ont pris part à cette conférence pour y présenter leur expérience. De plus, un des outils développés dans le cadre de ce projet a été importé par le CIPRET (Centre pour la prévention du tabagisme) à Neuchâtel, il a servi à une action de prévention dans les classes de 10H de ce canton ainsi que sur les réseaux sociaux.

Une autre thématique importante pour notre service est celle de la participation, ou autrement dit, de l'intensité de la démocratie. PM23 est un projet ambitieux qui vise à questionner la participation via l'évaluation du réaménagement participatif d'une place publique au cœur de Moutier. Ce projet a fortement été ralenti par la situation sanitaire. Le groupe de travail n'a notamment pas pu se réunir. Face aux difficultés qui se présentent et au regard de la situation financière de la Municipalité, notre service a initié de redéployer ce projet. Une séance a eu lieu avec deux Conseillères de Ville qui ont porté une motion soutenant ce projet ainsi qu'avec le service des Bâtiments. Il appartiendra au Conseil municipal de valider la nouvelle orientation du projet pour 2022.

Comme évoqué précédemment, l'organisation de la manifestation DanceQweenz par une jeune accompagnée par notre service aura été un des moments forts de l'année. DanceQweenz vise à promouvoir la culture de la danse mais aussi à favoriser l'intégration et l'émancipation des filles et des jeunes femmes âgées de 9 à 20 ans. L'événement romand 2021, co-organisé par le SeJAC et infoclic.ch, a été particulièrement participatif et inclusif. Grâce à ce projet et aux méthodes du SeJAC, la centaine de participantes à ce concours de danse féministe a pu faire une partie du chemin vers son émancipation, via la participation active et la centralisation du projet sur les besoins des filles et des jeunes femmes. Pour renforcer ces acquis, un stand de sensibilisation a été mis sur pied par deux jeunes filles dont les travaux de maturité portaient sur les violences conjugales et la précarité menstruelle. Ce stand servait à informer les jeunes filles sur des questions qui les concernent, notamment par l'intermédiaire d'un questionnaire abordant la notion de viol.

La santé communautaire a continué son avance dans le service via une approche multidisciplinaire. Grâce au travail conjoint des infirmières en santé communautaire, du chargé de mission et du « groupe-santé école », un projet de sensibilisation, d'information et d'appropriation des thématiques de l'alimentation et du mouvement à destination des élèves des écoles enfantines et primaires de la ville de Moutier a été mis sur pied. Ce projet, débuté en 2021, se poursuivra sur 2022 et 2023 afin de

permettre à ces élèves de mieux appréhender leur rapport avec ces deux thématiques via l'organisation d'une marche gourmande et des interventions en classe.

En collaboration avec le jeune réalisateur d'Eschert, Yann Naine, une nouvelle vidéo a été postée sur la chaîne Youtube Ask Direct Now (ADN), canal de communication direct entre les autorités municipales et les jeunes usagères et usagers du SeJAC. Cette vidéo portait sur la possible réalisation d'un skate parc à Moutier. Elle impliquait un groupe de jeunes de Moutier et environs. Dans sa réponse, la conseillère municipale Claire-Lise Coste a orienté les jeunes vers le concept d'Urban Skate®. Les jeunes concerné.e.s se sont organisé.e.s en groupe de travail, ils ont pris contact avec Fabio Jimenez, concepteur de l'Urban Skate® et se sont déplacé.e.s à La Tour de Peilz pour pouvoir parler de ce concept. Une rencontre avec le chef du service des Bâtiments a aussi eu lieu. Des démarches auront lieu en 2022 avec les jeunes concernés pour avancer sur ce dossier.

Comme mentionné plus haut, notre service a été concerné par une attaque au couteau survenue en deux temps à l'extérieur de nos locaux. La situation a été maîtrisée grâce à la bonne réaction de jeunes et de professionnel.le.s du SeJAC, avant que la police n'intervienne pour interpellier l'agresseur. A la suite de cet épisode, un rapport a été restitué au Conseil municipal, l'équipe du SeJAC a bénéficié d'un accompagnement spécialisé, la même offre a été proposée aux témoins de l'événement.

Alors que les pompiers, que nous remercions au passage pour leur engagement, intervenaient dans nos locaux, des dizaines de jeunes révôtois.e.s ont bénéficié par deux fois d'une invitation et d'un accueil solidaire de la part du Centre d'animation jeunesse (CAJ) de La Neuveville.

Notre équipe a poursuivi son travail de prévention sur les réseaux sociaux, initié avec le confinement, via les applications Facebook, WhatsApp, Instagram et Snapchat. Ce travail nécessite de nouvelles réflexions et de nouvelles compétences. A ce propos, notre équipe s'est dotée de téléphones professionnels. L'objectif de cette acquisition est de disposer d'outils de travail adaptés. Mais aussi de mieux protéger les employé.e.s du service d'une surcharge de travail et de leur permettre une meilleure délimitation entre vie privée et vie publique en évitant l'usage de leur appareil personnel pour les tâches professionnelles.

En 2021, notre service a été particulièrement actif pour soutenir l'accès à la culture et l'expression culturelle :

- Collaboration avec le photographe Pierre-Kastriot Jashari pour la visite d'une exposition au Nouveau Musée d'Arts de Bienne et pour la publication d'un livre-enquête photographique sur la jeunesse du Jura bernois (2021)
- Collaboration avec le Musée Jurassien des Arts pour la mise en place de visites par les jeunes pour les jeunes
- Ateliers réguliers de théâtre d'impro avec la collaboration de Nicolas Steulet et de Célien Milani
- Participation active au Forum Culture
- Collaboration avec la bibliothèque municipale. Par exemple, contribution de jeunes usagers du SEJAC à la « journée de la lecture ».

Bien évidemment la situation sanitaire particulière mais aussi l'indisponibilité d'une partie de nos locaux ont rendu impossible le maintien ou le développement de nombreuses activités.

39.5 Réseau, collaboration et communication

Bien que spécialisée dans certains domaines, l'équipe du SeJAC réalise souvent un travail de « généraliste ». Elle s'appuie sur un vaste réseau de professionnel.le.s ou de personnes-ressources avec qui collaborer ou vers qui orienter ses usagères et ses usagers.

A l'interne de la commune, notre équipe veille à des échanges réguliers avec les différents services municipaux. La communication et la coordination avec le service des Bâtiments, de l'Urbanisme, avec la Bibliothèque municipale ainsi qu'avec le Service social et les écoles sont particulièrement soignées.

Notre service participe à certains groupes formels, notamment celui « SSRP-écoles » regroupant des professionnel.le.s des services sociaux, de la direction des écoles, de l'école à journée continue, du travail social scolaire et du SeJAC, le « TIM » regroupant les travailleuses sociales scolaires, les médiatrices et les infirmières en santé communautaire ainsi que celui « santé à l'école ».

En 2021, la collaboration entre le SeJAC et les services sociaux régionaux de la Prévôté (SSRP) a été discutée et optimisée. De nouvelles pratiques ont été expérimentées afin de faciliter l'accès du public-cible du SeJAC aux prestations sociales et de limiter un recours durable à l'aide sociale grâce à des interventions précoces et à une meilleure insertion socioprofessionnelle. Les effets de cette approche optimisée semblent extrêmement positifs même si aucune évaluation formelle n'existe pour le moment.

A la suite du projet « Tourner la page » initié en 2016, une collaboration persiste entre la Bibliothèque municipale et notre service. Cette collaboration a débouché en 2021 sur l'attribution d'une nouvelle subvention à la bibliothèque par la Fondation Bibliomedia, pour la mise en place d'une nouvelle signalétique et la rénovation de son image. Notre service a aussi soutenu la bibliothèque par rapport à des actes d'incivilités (médiation par les pairs).

En 2021, le chef de service du SeJAC s'est entretenu avec les membres de la Commission de gestion et de surveillance (CGS) en vue de l'établissement d'un rapport de leur part. En plus de cet entretien, la commission s'est vue remettre deux rapports complémentaires conséquents. Notre service désire par-là faire preuve d'une transparence totale et démontrer sa volonté de mieux faire connaître ses prestations et ses méthodes.

Sur demande de la Commission de Coopération, des petits jobs ont été proposés pour le montage de leur stand à la Braderie. Cette coopération entre notre service et cette commission, notamment M. Roland Piquerez, a été positive pour plusieurs jeunes comme pour les adultes.

En dehors de la Municipalité, notre équipe prend part aux activités du Réseau interjurassien pour la promotion de l'animation jeunesse (PROPAJ), soit quatre rencontres annuelles incluant à chaque fois une analyse de pratique. Ces rencontres visent à encourager la collaboration entre les institutions jeunesse du Jura et du Jura bernois, la mise en place d'activités et de projets au niveau régional et le déploiement de formations spécifiques au domaine. Actuellement, notre collègue Qendresa Latifi participe au comité de cette association. Nicolas Mangold fait quant à lui partie du groupe de travail « formation ». C'est dans ce cadre que notre service rencontre la Déléguée interjurassienne à la jeunesse, qui l'utilise pour transmettre des informations en provenance du Canton du Jura, du Canton de Berne ou du Conseil du Jura bernois.

Notre service a présenté ses activités à des étudiant.e.s Master en Sciences politiques de l'Université de Lausanne. Celles-ci et ceux-ci étaient présent.e.s pendant une semaine en ville de Moutier, dans le cadre d'un module particulier.

Plusieurs jeunes ont été accompagné.e.s pour qu'elles et ils disposent des informations et des documents utiles pour participer au SpeedDating des métiers techniques, organisé au Forum de l'Arc par Mme Catherine Hahn, avec laquelle notre service entretient des relations privilégiées.

Notre service est en contact régulier avec l'association des Commerçants et Artisans Prévôtois (CAP). Le SeJAC continue de défrayer les « petits jobs » via des BONS PREVOTOIS valables dans les commerces affiliés au CAP. Il collabore de préférence avec les membres de cette association pour l'achat de son matériel, de fournitures ou pour tous services liés à ses projets. La participation de notre service au Marché de Noël chapeauté par M. Steiner du CAP n'a malheureusement pas été possible cette année en raison du COVID.

Comme écrit plus haut, 80 dossiers concernant des demandes d'aide pour le domaine de l'insertion professionnelles ont été ouverts ou modifiés en 2021. Cela signifie une hausse importante de ce secteur d'activité. Une collaboration existe dans ce domaine entre notre service et l'association spécialisée aJir. Mais aussi avec d'autres actrices et acteurs tel.le.s que : case manager, l'office de l'orientation professionnelle, certaines écoles professionnelles, voire certains employeurs,...

C'est ce même réseau qui a été mobilisé pour travailler sur la motion « pour une meilleure transition école-métier ». Toujours dans ce domaine, notre équipe est entrée en contact avec plusieurs acteurs de l'insertion dans le domaine de l'assurance invalidité (AI).

Notre équipe a pris part à une demi-journée de formation proposée par le DOJ/AFAJ à Lausanne, sur le thème de l'alimentation. Elle a aussi pris part à la journée pour la démocratie, organisée par le Campus pour la Démocratie. Cette participation a impliqué deux jeunes usagers de notre service. Le contact avec des organisations nationales permet à notre service d'être reconnu et de bénéficier d'informations importantes concernant les programmes nationaux ainsi que les possibilités de subventions.

Notre service accueille ponctuellement Madame Viviane Châtel, chercheuse de l'UNIFR, qui travaille sur la question de l'accès au sport pour la population prévôtoise. Cette collaboration stimule notre service intellectuellement et offre à la Municipalité la possibilité qu'un regard scientifique se porte sur ses infrastructures et ses prestations.

Notre collaboratrice, Qendresa Latifi, a pris part aux séances du Groupe d'Action Sociale du Jura bernois (GAS JB). Elle s'est aussi entretenue avec le Dr Wuehl au sujet de la santé mentale des jeunes. Cette même employée a aussi échangé avec M. Bovay, du SECO, sur les conditions de stages professionnels en période du COVID-19. Elle s'est aussi impliquée dans le comité romand du réseau « genre et travail social » de la Haute Ecole de Travail Social de Lausanne (HETSL)

En 2021, le SeJAC a collaboré avec l'école primaire pour la restauration de cabanes de tri, via le concept de « petits jobs ». Notre service offre des centaines d'heures de travail aux jeunes prévôtoises et aux jeunes prévôtos en collaboration notamment avec le milieu associatif et culturel. De même, quatre jeunes ont pris en charge le montage des stands pour l'événement « Les Soupes », organisé par la confrérie des Loitche Potches. D'autres se sont impliqués.e.s dans l'affichage du Musée Jurassien des Arts, la livraison de nourriture en collaboration avec les Comptoirs d'HéVa, les lectures pour enfants à la bibliothèque, etc.

Afin d'évaluer ces petit-jobs, notre service a travaillé au développement de l'outil Qplus, conjointement avec l'association Infoclic.ch. Qplus est un programme utile au domaine socioculturel mais aussi scolaire. Ce programme devrait permettre aux jeunes de mieux prendre conscience des compétences acquises dans le cadre d'un projet socioculturel ou d'un petit job. Qplus pourrait aussi permettre aux élèves de prendre conscience de l'importance de certaines compétences scolaires pour atteindre leurs objectifs professionnels ou personnels et ainsi renforcer leur motivation à être présent.e.s en cours. Qplus a vocation à être diffusé et utilisé partout en Suisse.

Comme chaque année, le SeJAC s'est efforcé de promouvoir et de rendre visible ses activités en prenant appui sur divers médias :

- Collaboration avec le journal La Semaine pour la publication d'un grand format sur le SeJAC « et ses jeunes »
- Rédaction de plusieurs communiqués de presse aboutissant régulièrement à une couverture par les médias régionaux
- Rédaction d'un article sur la notion « d'accueil libre » dans le magazine spécialisé Reiso.org
- Rédaction de plusieurs articles dans le magazine Moutier.ch

Sur demande de l'Association des Communes Suisses (ACS), notre service a produit un article au sujet du projet « PM23 » et de la participation au niveau communal : <https://www.commune-suisse.ch/article/la-participation-cree-du-lien-social> Cet article a été traduit dans trois langues nationales, il a été proposé sur internet mais il a aussi fait la une du magazine de l'ACS distribué dans des milliers de communes du pays.

Notre équipe a été conviée à intervenir dans le cadre d'un événement organisé par la Fédération Suisse des Parlements de Jeunesse et la HES Lucerne. La présentation qui a été faite du projet « PM23 » et de la participation à Moutier sera intégrée dans une publication de cette école

L'équipe du SeJAC a participé à la consultation du Canton de Berne au sujet de la nouvelle ordonnance sur les programmes de soutien à l'enfance, à la jeunesse et à la famille (OEJF). Notre service a produit une analyse approfondie de ce nouveau cadre légal qui a été transmise aux autorités municipales pour prise de position. Il apparaissait important pour notre équipe de s'engager pour défendre les intérêts du service, de son public et de la Municipalité.

Notre service a continué d'entretenir des liens privilégiés avec ses « voisin.e.s » de la paroisse catholique. Si la situation sanitaire a rendu difficile l'émergence de projets concrets, notre équipe s'est plusieurs fois rendue sur le parvis de l'église pour y faire de la prévention et notamment prévenir d'éventuels usages inappropriés des lieux et du bâtiment.

Afin de contenir les actes d'incivilités et soutenir l'équipe de conciergerie active à la Maison Prévôtoise, un petit job « d'aide-conciergerie » été attribué à un jeune usager. Cette formule n'a que partiellement fonctionnée et il tient à cœur à notre équipe de proposer d'autres pistes en 2022 pour diminuer les incivilités autour et à l'encontre de la Maison Prévôtoise. C'est avec l'objectif d'offrir un espace de rencontre autogéré et de répondre à cette même problématique que notre équipe a travaillé avec un groupe de jeunes sur le projet Cabana\$quat. Des expériences d'utilisation autogérée du container situé entre la Maison Prévôtoise et la Société'halle sont allées dans ce sens. Evaluées de concert avec le service des Bâtiment et la Police cantonale bernoise, ces expériences se sont révélées plutôt positives.

Notre service entretient d'ailleurs d'excellentes relations avec la police cantonale bernoise. Au cours de l'année 2021, notre équipe a été plusieurs fois appelée à intervenir en dehors des murs de ses locaux, soit dans l'espace public, face au risque d'un affrontement entre groupes de jeunes de la région. Notre équipe a aussi participé à une table-ronde, sur le thème de la violence entre jeunes, aux côtés de la procureure du tribunal des mineurs, des membres du Conseil municipal et d'un représentant de la jeunesse,...

Dans un contexte de libération de la parole autour de la thématiques des abus sexuels entre adolescent.e.s, notre équipe ne s'est pas sentie suffisamment outillée pour répondre aux besoins des jeunes et a mobilisé l'association ESPAS, spécialisée dans cette thématique pour une formation. La formation a pu regrouper des professionnel-le-s d'horizons variés, permettant ainsi de traiter la question des abus sexuels avec une approche pluridisciplinaire. Différent-e-s acteur-ric-e-s accompagnant les jeunes ont pu profiter de cette offre de formation qui a présenté des outils pour traiter les abus sexuels en amont, mais également des outils pour accueillir et accompagner victimes et auteur-ric-e-s d'abus sexuels.

Finalement, dans le cadre de la pandémie de COVID-19, notre service a rencontré le Dr Horton, responsable d'un centre de vaccination. Plusieurs jeunes usagères et usagers du SeJAC se sont mobilisé.e.s pour apporter leur aide au centre de vaccination. Cette collaboration a non seulement permis de résorber certaines difficultés que rencontrait le centre de vaccination et l'équipe du Dr Horton, mais elle a aussi contribué à véhiculer une image différente de la vaccination auprès du public-cible du SeJAC.

39.6 Transfert vers le Canton du Jura

La préparation du transfert vers la RCJU est devenue un sujet important en 2021 et notre service s'est immédiatement mis au travail, persuadé qu'il s'agissait d'une opportunité pour le SeJAC, son public et la Municipalité.

Notre service a produit trois fiches au délégué au transfert, M. Patrick Cerf, avec qui une collaboration fructueuse a spontanément démarré.

Une rencontre avec la ville de Delémont, l'équipe de l'Espace-jeunes, le chef de service de la jeunesse et de la cohésion sociale ainsi que sa représentante politique a déjà été mise sur pied. Une telle rencontre est à nouveau prévue pour le printemps 2022.

39.7 Développement durable

Une réelle coordination des objectifs de développement durable au niveau municipal pourra être effective dès que l'équipe du SeJAC sera au complet et son personnel formé. L'effectif du SeJAC a été stabilisé au 1^{er} septembre 2021. L'entrée en formation d'une animatrice ou d'un animateur socioculturel peut être envisagée pour février 2023 au plus tôt, avec terme à novembre de la même année (CAS en développement durable à l'UNIGE).

Dans l'intervalle, notre équipe travaille déjà en partie selon les Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU, notamment ceux qui concernent la pauvreté, la santé, le genre et la participation.

Le SeJAC participe au Forum du développement durable organisé par l'Office fédéral de l'aménagement du territoire (ARE). Les éditions 2020 et 2021 ont été annulées en raison du COVID-19. Notre équipe prévoit de se rendre à l'événement 2022 accompagnée par les chefs des services des Bâtiments et de l'Urbanisme.

Sur la thématique du développement durable, le chargé de mission du SeJAC ainsi qu'une infirmière de santé communautaire ont travaillé à la mise en place d'une séance d'information au personnel communal, couplée à un atelier participatif, sur le sujet de la mobilité douce, ceci en collaboration avec la CPPS et le délégué à l'énergie de la Municipalité. Cette séance a été annulée en raison de la situation sanitaire et sera reprogrammée en 2022.

39.8 Objectifs pour 2022

La priorité de notre équipe pour 2022 est la rénovation du « centre de jeunesse » et du local de musique attenant, afin de pouvoir à nouveau renouer pleinement contact avec son public, dans des conditions dignes. Cette rénovation passe par la réalisation de la première étape du projet « PM23 » et d'une mobilisation générale au sujet de l'usage et de l'avenir de la Maison Prévôtoise.

Un autre objectif est de continuer à faire évoluer le service et son concept, de maintenir les prestations existantes, tout en essayant de soulager les finances municipales grâce à l'apport de subventions extérieures.

En 2022, notre service apportera une réponse à la motion « pour une meilleure transition école-métier ». Elle présentera les enjeux pour notre service, son public et la Municipalité en terme d'insertion professionnelle. Un objectif du SeJAC est de faire reconnaître et financer son action dans ce domaine.

Idem pour les prestations des infirmières de santé communautaire. Elles doivent être mieux reconnues, tant les besoins sont importants et pourraient même être étendues, grâce à des contributions d'institutions publiques ou privées autres que la Municipalité.

Silvère ACKERMANN
Chef de service

40. Dicastère culture, sports, loisirs, jeunesse et santé publique : Commission de prévention et de promotion de la santé

La CPPS s'est réunie en plénum à 3 reprises en 2021, la dernière séance de l'année ayant été annulée en raison des mesures sanitaires. La situation liée au COVID-19 a d'ailleurs fait que les activités de la commission ont, de manière générale, été réduites.

40.1 Composition de la commission

- Coste Claire-Lise, présidente
- Ackermann Silvère, chef du SeJAC, secrétaire
- Denime Barbara, Conseil des parents de l'école primaire
- Monnerat Choffat Sandra, Conseil des parents de l'école secondaire
- D'Ans Paul, spécialiste en addiction
- Gerussi Sara, EJC *en alternance*
- Wattenhofer Fabienne, EJC *en alternance*
- Studer Maulde, infirmière de santé communautaire en milieu scolaire *en alternance*
- Marques Fátima, infirmière de santé communautaire en milieu scolaire *en alternance*
- Richon Francine, Association Résiste
- Rusterholz Grégoire, infirmier
- Schwab Corinne, Centre de puériculture
- Voumard Renato, Police cantonale
- Durand Lauriane, SSRP
- Vasquez Clara, porteuse du projet Ski Lil Slide Gang
- Juillerat Pauline, porteuse du projet Ski Lil Slide Gang
- Lafranchi Camille, pharmacien en formation

En 2021, la CPPS a vu sa composition passablement modifiée. Elle a en effet accueilli trois nouvelles et nouveau membres : Clara Vasquez, Pauline Juillerat et Camille Lafranchi. Mesdames Vasquez et Juillerat ont rejoint la commission en tant que porteuses du projet Ski Lil Slide Gang, un projet de prévention sur la consommation de tabac, soutenu par la CPPS en 2019 et dont la portée s'étend encore aujourd'hui. Monsieur Lafranchi a rejoint la CPPS en sa qualité de pharmacien, suite à une demande de sa part, intéressé par les questions de santé au sein de la commune.

40.2 Finances

La CPPS a soutenu financièrement les projets de prévention suivant :

- Formation ESPAS : mise en place d'une formation continue à destination de différents professionnel.le.s actif.ve.s au sein de la commune auprès des adolescent.e.s afin de les rendre attentif.ve.s à la problématique des abus sexuels et des réponses qui pourraient être apportées. Cette formation, qui s'est tenue en septembre 2021, a regroupé des acteur.rice.s des domaines de la médiation scolaire, de la santé communautaire, de la police, de l'animation socioculturelle. La CPPS l'a soutenu à hauteur de 1000 CHF.
- Mandat d'étude « Sport pour tou-te-s », élaboration d'un projet local pour encourager le mouvement ainsi que la cohésion sociale (2000 CHF) – ce financement a été reporté sur 2021 au vu de l'impossibilité de réaliser ce projet en 2020.
- Mise en place d'un atelier participatif à destination du personnel communal pour favoriser la mobilité douce dudit personnel. La CPPS a validé le soutien à cet atelier à hauteur de 750.00. Ce financement a été reporté sur 2022, les mesures sanitaires ayant empêché cet atelier de se dérouler.

40.3 Activités

La CPPS s'est également mobilisée sur les sujets suivants :

- Soutien au SeJAC concernant une action préventive au sujet de la consommation de codéine.
- Information au Conseil de Ville concernant l'action conjointe du SeJAC et de la police pour calmer les tensions entre les groupes de jeunes de la région.
- Lettre à l'organisation de la Braderie 2021 pour féliciter la Braderie pour les efforts fournis pour la mettre en place cette année et de rappeler qu'il y a également un aspect de prévention de la part des organisateur.rice.s.
- Lettre à Santé Bernoise et à l'école secondaire de Moutier pour rappeler le caractère incontournable des cours d'éducation sexuelle.

Silvère ACKERMANN
Secrétaire

41. Dicastère culture, sports, loisirs, jeunesse et santé publique : Bibliothèque municipale et régionale

41.1 Les moyens

41.1.1 Le personnel

Katia Helbling, responsable à 60%.
Margaux Arn, remplaçante de la responsable à 40%.
Léandre Ackermann, aide bibliothécaire à 25%.
Thalia Grossert, apprentie AID.

41.1.2 Les locaux

La bibliothèque dispose d'une surface d'environ 300m². L'espace est divisé en deux parties : au rez-de-chaussée la section enfants et multimédias, au 1^{er} étage la section adultes et ados. Les deux parties sont elles-mêmes divisées en divers secteurs : romans, documentaires, bandes dessinées, albums, multimédias, périodiques, places de travail publiques dont 2 postes informatisés et espaces café, lecture et détente. Une « boîte à livres » située devant la bibliothèque et un jardin d'été côté sud.

41.1.3 Le budget

Les crédits de fonctionnement sont inchangés selon le contrat de prestations (LEAC), pour la période de subventionnement allant de 2020 à 2023. La subvention annuelle globale est de 215'000.00 francs. La somme budgétée était de 245'330 francs.

41.1.4 Les collections

Au 31 décembre 2021, le fond de la bibliothèque comptabilisait un total de 16'955 documents en libre-accès répartis comme suit :

Romans : 6'089 dont 4'016 pour la section adultes et 2'073 pour la section jeunesse.

Documentaires : 2'731 dont 1'967 pour la section adultes et 764 pour la section jeunesse.

Albums jeunesse : 2'313

Bandes dessinées et manga : 3'169 dont 814 pour la section adultes et 2'355 pour la section jeunesse.

Livres audios : 269

DVD : 309

Divers (CD, CD-ROM, contes, kamishibais, périodiques) : 2'075

Documents archivés (hors statistiques) : 2'018

Livres numériques e-bibliomedia (hors statistiques) : 8'373 tous genres confondus.

41.1.5 Les acquisitions et le désherbage

1'222 nouveaux documents (tous genres confondus) ont été catalogués durant l'année.

1'744 documents ont été désherbés.

41.2 Les activités

41.2.1 Le prêt

96 nouveaux lecteurs + 10 lecteurs de livres numériques se sont inscrits au cours de l'année pour un total de 737 dont 44 lecteurs e-book, comptes actifs (807 en 2020). Le nombre de documents empruntés était de 44'939 (42'883 en 2020) + 804 e-book (839 en 2020).

33 classes primaires et secondaires ainsi que 6 institutions diverses ont su profiter des services de la bibliothèque au cours de l'année. Le nombre total de visite des classes et institutions était de 137 pour 4'854 documents empruntés.

41.2.2 Les actions de promotion de la lecture

- Un mercredi par mois, un atelier en lien avec la lecture a été proposé aux enfants.
- Trois expositions avec vernissage ou finissage ont eu lieu durant l'année : Illustrations de Lara Paratte ; dessins de Margaux Arn ; photos de Roméo Verardi
- Trois textes ont été lus au public dans le cadre de la lecture à voix haute le 26 mai
- La traditionnelle journée « Ludo / Biblio » (contes à la ludothèque et jeux à la bibliothèque) s'est tenue le 29 mai
- Conte et Compagnies : En avant l'enchantement le 15 septembre.
- Lecture en musique (Les déjantérotiques) avec Pierre Crevoisier et Alain Tissot, le 11 novembre
- La nuit du conte, (L'océan à la petite cuillère) en collaboration avec le CCP
- Concert avec le duo Midano (Quand la poésie s'invite dans la chanson) le 9 décembre
- Une bibliothèque de livres en Liberté a vu le jour à la piscine municipale durant toute la saison estivale.

La bibliothèque fêtera ses 150 ans en 2023. À cette occasion, mandat a été donné aux étudiants de la filière information documentaire de la HEG Genève pour la réalisation de l'historique de l'institution. Ce travail de recherche a été effectué par Mme Lucie Meyer et M. Joris Charmillot.

Dans le cadre du concours lancé à l'occasion du 100^{ème} anniversaire de la Fondation Bibliomedia Suisse, la somme de 7'400.- francs a été attribuée à la bibliothèque pour le financement de son projet innovant qui consiste à organiser des ateliers participatifs avec son public visant l'amélioration de la signalétique et de l'orientation autour et dans ses locaux.

Une subvention de 6'500.- pour ce même projet a également été allouée par l'Office de la culture du Canton de Berne.

Les ateliers débiteront courant 2022.

Nombre total de visiteurs (prêts, animations et autres services) : 28'342

41.3 COVID-19

- En raison de la situation sanitaire, les événements suivants ont été annulés ou reportés :
 - Le passeur (théâtre)
 - Cluedo géant
- Le service de prêt à domicile mis en place au début du semi-confinement (2020) est toujours actif.

Au terme de ce rapport, nous remercions les autorités communales et cantonales pour leur soutien.

Katia HELBLING
Responsable

42. Commission de surveillance de la protection des données

La Commission n'a pas eu d'activité en 2021.

Yves RICHON
Président

43. Contrôle officiel des champignons

43.1 Résultats 2021

Local de contrôle : École primaire, Vieux collège, salle no 4 (Sciences)

Cette année, les contrôles officiels de champignons sauvages effectués pour le compte de la commune de Moutier ont donné lieu aux résultats suivants (entre parenthèses les chiffres de l'année 2020) :

Nombre de contrôles effectués : 35 (66)

Domicile des personnes venues au contrôle et nombre de contrôles :
Moutier 23 (45) soit 66 % (68 %) des contrôles effectués

Autres communes : 12 (21) soit 34 % (32 %) : Corcelles 1x, Crémines 3x, Eschert 3x, Champoz 3x, Bévillard 1x, Envelier 1x

Nombre de jours de contrôles effectués au collège : 32 (37)

Période de contrôles effectués au collège : du 24 septembre au 27 octobre

Remarque : d'autres contrôles ont été effectués à mon domicile ou ailleurs, pendant ou en dehors de cette période.

Estimation du poids total des champignons contrôlés :

18 kg (46), soit 14 kg (37) de champignons comestibles et 4kg (9) de champignons non comestibles, moisissus ou toxiques

43.2 Commentaires

Avril a été favorable aux morilles, puis mai aux mousserons de printemps qui, généralement, n'étaient pas attaqués par les vers en raison d'une météo fraîche et humide. Les mouches, qui pondent sur ces champignons, brillaient, en effet, par leur absence. Juillet et août, mois très pluvieux cette année, ont favorisé la poussée de nombreuses espèces, certaines plus précoces par rapport à leur période d'apparition habituelle. Ainsi les chanterelles et les bolets d'été étaient bien présents.

Puis, dès septembre, période généralement favorable, les mycéliums ont généralement peu fructifié, à l'image des cèpes de Bordeaux ou bolets vrais. Le nombre faible de contrôles (35 contre 66 en 2020) l'atteste.

Dans les paniers, près d'un tiers des spécimens présentés étaient impropres à la consommation. Certains étaient dans un état sanitaire insatisfaisant (vieux ou attaqués par les larves), d'autres étaient toxiques et auraient pu engendrer quelques complications s'ils n'avaient pas été présentés au contrôle. Mais aucun n'était mortel.

Cette année, les clitocybes nébuleux (les « gris » pour le commun des mortels) ont poussé en abondance dans nos forêts et beaucoup de champignonnières m'en ont apportés aux contrôles. Considérés comme comestibles et généralement assez appréciés chez nous, ils posent parfois certains problèmes aux personnes fragiles de l'estomac. Une cuisson prolongée (20 min.) atténue normalement ce risque de devoir courir aux toilettes...

Jean-Claude GERBER
Contrôleur officiel

44. Service de renseignements juridiques

La demande liée aux consultations juridiques est restée très forte cette année, avec 74 rendez-vous pris et 72 rendez-vous encaissés (deux personnes ne s'étant pas présentées au rendez-vous). A relever que ce chiffre, en baisse d'une vingtaine de rendez-vous par rapport aux années précédentes, s'explique par le fait qu'en raison du Coronavirus, le Service de renseignements juridiques a été supprimé durant deux mois.

Les questions liées au droit civil restent les plus fréquentes, avec un constat toutefois d'une hausse des demandes en lien avec du droit administratif ou fiscal. Les autres domaines du droit sont également abordés mais plus rarement (droit pénal, LEI, LP).

Le Service de renseignements juridiques proposé par la commune semble ainsi correspondre à un besoin des citoyens qui peuvent obtenir des clarifications quant aux problèmes juridiques qu'ils rencontrent dans leur quotidien, cela pour un prix abordable. Ces consultations leur permettent ensuite de décider quelle(s) suite(s) donner à leur situation, après avoir obtenu un conseil de qualité auprès d'un avocat pratiquant le barreau.

Il s'agit ainsi de maintenir ce service, afin de répondre à la demande de la population.

Me Audrey CHATELAIN

45. Conclusion

La gestion de la crise créée par la COVID-19 aura conditionné la gestion du ménage communal en 2021, comme ce fut le cas en 2020, tant sur le plan organisationnel que financier. Grâce à l'engagement remarquable de toutes les personnes œuvrant au sein de la Municipalité, cette dernière a été en mesure de remplir l'ensemble de ses missions.

La tenue de la 26^e édition de la Braderie prévôtoise, les 3, 4 et 5 septembre 2021, première grande manifestation organisée à Moutier et loin à la ronde après de longs mois de restrictions, a été le signe précurseur d'un lent retour à la normale.

Les citoyennes et citoyens ont été appelés aux urnes à trois reprises pour des objets relevant de leur compétence. Le 9 mai, ils ont accepté le budget communal 2021 et le 26 septembre, un crédit indexable de fr. 1'313'097.— pour le réaménagement du secteur du carrefour de Graiteray, des réseaux souterrains et du ruisseau de la Combe Allerie.

Le troisième rendez-vous populaire, fixé au 28 mars, a revêtu un caractère exceptionnel et historique, suscitant un très grand retentissement. A cette date, les citoyennes et citoyens ont confirmé, en l'amplifiant, le résultat exprimé une première fois le 18 juin 2017 : à près de 55%, les ayants droit ont en effet accepté que la commune rejoigne la République et Canton du Jura.

L'année 2021 a impliqué un engagement particulier pour la préparation de ce vote, respectant un processus dans lequel le canton de Berne et la Confédération ont été partie prenante, aux côtés des autorités communales. L'engagement de la Confédération s'est traduit par la présence à Moutier, le 4 mars 2021, de Mme Karin Keller-Sutter, conseillère fédérale, cheffe du département de justice et police.

Dès le mois de juin, le dispositif communal en vue du transfert a été mis en place, conjointement avec l'intégration des instances communales au processus lancé par la République et Canton du Jura.

Les autorités ont en outre été absorbées par un autre défi prioritaire : celui du rétablissement de l'état des finances. Un programme d'économies et de mesures à même de répondre aux exigences légales a été arrêté et mis en œuvre.

Le Conseil municipal exprime ses remerciements à toutes celles et à tous ceux qui travaillent au rayonnement de la ville et au bien-être de la population. Il adresse un message de gratitude particulier aux citoyennes et aux citoyens pour la confiance témoignée ainsi qu'aux membres des autorités et aux collaboratrices et collaborateurs de la Municipalité pour leur précieux engagement.

Au nom du Conseil municipal

Le Président :

Marcel WINISTOERFER

Le Chancelier :

Christian VAQUIN